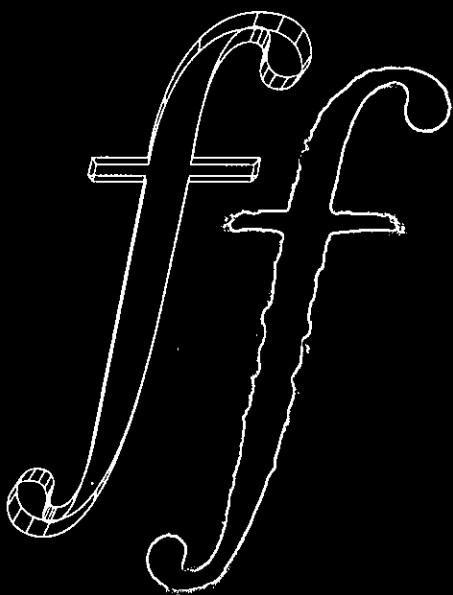


f r a n c e
o r u m

NOUVELLE SÉRIE • n° 33 10 €



ff

Face à la crise

S o m m a i r e

France-Forum • n° 33 • Nouvelle série • Mars 2009

| | |
|-----------------|---|
| Éditorial | 3 |
|-----------------|---|

FACE À LA CRISE

| | |
|--|----|
| La faillite de l'oligarchie par Charles Delamare | 4 |
| Pour une société de confiance par Michel Albert | 13 |
| Chrétien et social par Bernd Posselt | 20 |
| Les 4 piliers de l'ESM par Charles Dasville | 23 |
| Et si ce n'était pas qu'une crise ? par Jean-Pierre Prévost | 28 |
| La solidarité territoriale, grande oubliée du plan de relance par Olivier Henno et Jean-Marie Vanlerenberghe | 33 |
| Et si la région était l'avenir de l'économie ? L'exemple du Pays Basque espagnol par Jean-Philippe Larramendy | 36 |
| Investissez, investissez, investissez par Claire Stroom | 38 |
| Chine et Japon face à la crise par Claude Meyer | 42 |
| L'Union européenne - La présidence et au-delà par Jean-Pierre Gouzy | 46 |
| Cinquante ans après : Restauration capitaliste ? débat entre Maurice Byé et Daniel Villey | 53 |

DOSSIERS ET ÉTUDES

| | |
|--|----|
| Entretien avec Jean François-Poncet par Jacques Mallet | 55 |
| Les élections en Israël : un choix paradoxal par Albert Kalaydjian | 65 |
| De retour d'Arménie par Jean-Pierre Prévost | 69 |
| Le Sénat, bâtisseur et témoin par Maurice Blin | 73 |

MOTS ET HUMEURS

| | |
|---|----|
| Nationaliser les banques par par Omar Lefranc | 76 |
| Un nouveau verbe est né : décriser par Jean-Marie Daillet | 78 |
| Le dictionnaire du sens interdit par André Le Gall | 79 |

CHRONIQUE DES ARTS ET DES LETTRES

| | |
|--|----|
| La chronique des lettres par Philippe Sénart | 80 |
| A propos du livre « Walkyrie » | |
| France-Allemagne : un couple à reconstituer par Jean-Marie Daillet | 84 |

NOTES DE LECTURE

| | |
|--|----|
| La Gauche française (Essai sur une idiosyncrasie politique) de Christian Savés par Arnaud Brillaud | 86 |
| Mémoires d'un chemise rouge de Giuseppe Garibaldi par Albert Kalaydjian | 87 |
| Ce que je sais... de Charles Pasqua par Albert Kalaydjian | 88 |
| Grignan et la Provence à la fin du XVII ^e siècle par Jean Chélini | 90 |
| <hr/> | |
| In memoriam : Francis Olivier | 91 |

Face à la crise

La crise s'aggrave. Descendue de la mystérieuse sphère financière elle s'est installée maintenant dans l'économie réelle, où travaillent et peinent producteurs et consommateurs. Née aux Etats-Unis, elle a traversé les mers, en Europe, en Chine ; elle s'étend au monde entier.

Les gouvernements tentent de réagir. Mais ils donnent de plus en plus l'impression d'être submergés par la vague de faillites, de licenciements, de chômage qui assaille leurs administrés. Les « plans » successifs, notamment improvisés, à force de se multiplier, incitent beaucoup plus au scepticisme qu'à la confiance.

Il apparaît qu'il ne s'agit pas d'un banal accident de parcours, du soubresaut d'une conjoncture partie trop vite et trop fort. Non ! C'est une crise « systémique », non pas la plus grave depuis 1929, mais la plus sérieuse depuis le début de la révolution industrielle, parce que pour la première fois elle est véritablement mondiale, comme l'ont été les deux dernières guerres. Elle met en cause, et en doute, toute l'architecture du capitalisme. Et les gouvernements des Etats ne disposent, à l'évidence, même dans la Chine commu-

niste, d'aucun corps d'explication théorique pour expliquer la catastrophe et pour y parer.

Notre revue, depuis sa création a porté un regard critique sur l'évolution de notre société, soumise de manière croissante à l'enchantement de l'argent. C'est la raison pour laquelle elle organise, le 3 avril prochain, un colloque au Sénat sur la réponse à opposer aux problèmes nés de l'écroulement de « l'économie spéculative de marché ». Il est temps de se demander également si les raisons de la crise ne se trouvent pas dans l'idolâtrie de la croissance, risquant de devenir insupportable à l'échelle de la planète.

Dans ce numéro, en préparation du colloque, nous avons rassemblé quelques réflexions sur ce sujet. Le débat est ouvert. Nous invitons nos amis à élaborer avec nous les principes et les méthodes permettant la renaissance de « l'économie sociale de marché », le seul système capable de remettre en marche l'économie de l'Union européenne, et, par la suite, le reste du monde, sur le chemin du progrès et de la justice sociale.

Le comité de rédaction

La faillite de l'oligarchie

par Charles DELAMARE

"L'économie spéculative de marché" est atteinte d'une maladie mortelle. Elle ne peut se guérir par des pommades, des onguents d'argent et des bonnes paroles. D'urgence, il faut l'opérer à coeur ouvert. Pour remplacer la valve (innée) de l'intérêt personnel par celle (culturelle) de l'intérêt général. Cet acte chirurgical s'appelle alors action, action politique. Les lignes suivantes nous y exhortent.

Montesquieu nous explique au début de « l'Esprit des Lois » qu'il n'existe que trois sortes de gouvernements : le despotique, le monarchique et le démocratique. Dans cette dernière catégorie, « la souveraine puissance peut parfois passer entre les mains d'un certain nombre de personnes ». Et ce n'est pas le meilleur régime possible !

C'est ce qui est arrivé après la chute du régime de l'URSS. Les Etats-Unis et l'Europe sont tombés entre les griffes de quelques spécialistes, qui ont constitué ce qu'on appelle une oligarchie. Pas du type guerrier ou administratif, comme cela s'est déjà produit naguère, mais du type financier. Ces gens ont imposé leur système au monde entier. Partout règne « l'économie spéculative de marché ». La gigantesque crise actuelle annonce la destruction (probablement après son rafistolage) de ce système. Et il est temps de se demander par quoi le remplacer.

La prise de pouvoir

Comment se présente cette oligarchie ? De la façon la plus classique : par la prise de ce qui constitue le ressort du pouvoir dans une société donnée : la terre, lors de l'établissement de la féodalité, les armes sous l'empire napoléonien (pour créer les dynasties bourgeoises qui se perpétuent depuis deux cents ans, si l'on en croit Beau de Loménie), le contrôle de la plus-value dans notre temps. Celle-ci ne s'identifie pas avec celle décelée par Marx au début de l'ère industrielle. En Occident tout au moins, où elle est prélevée sur la consommation. On ne s'étonne plus de voir les « fonds souverains » s'immiscer dans les entreprises les plus prestigieuses, à la faveur de l'écroulement de la valeur boursière de ces dernières. D'où viennent les ressources de ces Fonds ? Pour la quasi totalité d'entre eux de la rente

pétrolière, prélevée sur le consommateur, ce qui laisse apparaître la Caisse des Dépôts, à laquelle le gouvernement français veut faire jouer le même rôle, comme un caniche au milieu d'éléphants. Qui dispose les disponibilités, mises en réserve par des pays trop faiblement peuplés (Koweït, Norvège, Gabon) pour les utiliser immédiatement ? Les équipes de spécialistes qui gèrent l'argent, suspendu en quelque sorte au-dessus de l'économie réelle. Cette classe restreinte de « capteurs d'héritage » était déjà préalablement en voie de coalescence grâce aux pratiques, initiées par « l'eurodollar ». Quand les moralistes dénoncent les « paradis fiscaux », ils citent comme principal bénéficiaire « l'argent sale » de la drogue, de la prostitution, des fraudeurs de l'ISF, mais rarement les multinationales qui dissimulent depuis des années une grande partie de leurs bénéfices et qui représentent, d'après des estimations sérieuses près de 70% de ces placements clandestins. La région des Caraïbes n'est plus qu'une gigantesque tirelire au service des grandes entreprises, notamment américaines. Mais de grandes sociétés françaises n'ont pas situé leur siège social par hasard à Amsterdam. Elles savaient que la propriété de celui-ci se logerait sans histoires aux Antilles néerlandaises. Et pourquoi donc ? Devinez ! La phobie de l'impôt sur les sociétés a constitué la grosse bulle qui vient d'éclater. Parce que cet argent dissimulé n'était pas laissé en friche. Trop bons gestionnaires leurs initiateurs, membres de l'oligarchie des managers, exigeaient des traders, leurs complices et leurs obligés, des rendements de l'ordre de 15%, sous peine de supprimer leur emploi ou de leur diminuer les « bonus » qui constituaient leur raison de vivre. D'où la souscription des « subprimes » et autres CDS, qui font maintenant l'objet du rire (jaune) des médias. Sur les quelques 25 000 milliards de \$ disparus en fumée, combien se sont évaporés qui provenaient des placements opérés, avec le souci de les soustraire à l'action de l'Etat et au contrôle des actionnaires ? Probablement 10 à 15 000 milliards de dollars. Les fonds ainsi « divertis » ne pouvaient que difficilement réapparaître dans l'économie réelle. Ils se bouscuaient, pour ainsi dire, si bien que les actifs « autorisés » prirent une valeur croissante, et fictive. On dit qu'ils sont « partis en fumée », quand la faillite de telle ou telle banque immobilière aux Etats-Unis révéla le creux de ces placements. C'est inexact : ils étaient déjà de la fumée ! Ils n'avaient été que le produit de l'imagination, multipliée par la cupidité. Celle qui s'était emparée du « dentiste belge », de la « veuve de Carpentras », aussi bien que des gérants des associations caritatives juives.

Tel est le bilan de cette gestion alternative, qui consistait à vouloir retirer d'abord à l'Etat, puis aux propriétaires des entreprises de l'économie réelle, la disposition de la plus-value, découlant de l'activité commerciale et industrielle. La frénésie oligarchique, attisée par le « greed », la cupidité, pour parler français n'était pas une spécialité américaine. C'est en Russie que l'on a commencé à désigner sous le nom d'oligarques les prédateurs avisés qui ont dépecé la propriété des moyens de production, accumulée pendant soixante-dix ans par la sueur et le sang du peuple, en

moins de temps qu'un quinquennat. C'est en Chine que le gouvernement doit sans cesse lutter contre la corruption des dirigeants locaux, avec d'autant plus de vigueur que la plus-value se crée par une compression des salaires, comme l'Angleterre du temps de Marx, donc au détriment des producteurs beaucoup plus que de celui des consommateurs, comme en Occident. Tant que subsistera « l'économie spéculative de marché » la menace de détournements du type new-yorkais, se réalisera sans cesse. Les souhaits de rétablir des contrôles stricts sont des vœux pieux ou, probablement sataniques, vides de toute intention d'agir. Parce que, plus encore que trompeurs, les responsables politiques sont incompetents. La crise leur est tombée sur la tête sans qu'ils l'aient vu arriver, au moins jusqu'en septembre 2008, je dis bien 2008, et non pas 2007. Quant aux hautes autorités, la Fed en premier, dirigée pendant vingt ans par un « gourou » qui n'a rien fait pour prévenir le désastre ou au moins pour l'annoncer et le cantonner, il vaut mieux ne pas expliquer aux victimes de ce colossal abus de confiance que l'on va renforcer des pouvoirs qui se sont révélés brillamment inutiles. Parce que le nerf du capitalisme, la confiance ne sera pas rétablie. Il est possible, et souhaitable, que les injections massives de liquidités raniment les activités des banques et empêchent le glissement vers la déflation, la dépression économique et le gonflement du chômage. Au prix d'une grave détérioration de la santé financière des Etats, avec le risque de les voir s'enfermer dans un protectionnisme à courte vue. Avec la perspective de faire s'envoler l'inflation à des hauteurs « weimariennes », après quelques mois de régime sec et de reflux de l'activité.

La confiance dans « le capitalisme spéculatif de marché » n'en sera pas confortée. Au contraire, elle est brisée pour longtemps. Il a fallu cent ans, après la faillite de Law, en France, pour que ce pays accepte la création d'une banque centrale, instrument indispensable à sa modernisation, comme l'a montré le rôle joué par la Banque d'Angleterre au XVIIIème et au XIXème siècle. Mais la méfiance a persisté et persiste dans notre pays ! La révélation de l'aveuglement, sans compter la filouterie, du capitalisme new-yorkais, étend son influence négative sur le public. Plus les « responsables » essaient de rétablir la situation par de belles paroles, moins on les croit. Tous ceux qui s'estiment floués par l'oligarchie financière resteront durablement méfiants. Tout se passe comme si dans une petite ville, le grand chirurgien, patron d'une clinique super moderne, se révélait être moins qualifié et moins digne de confiance qu'un commis charcutier... et obsédé plus que ce dernier par l'accroissement de sa fortune.

Les pontifes qui ne cessaient de critiquer la gestion de l'Etat et de vanter la supériorité du privé se taisent aujourd'hui ou réclament l'aide généreuse, quoique bien involontaire des contribuables, à travers des engagements ou des subventions du budget. Oui, on ne pourra pas rétablir « l'économie spéculative de marché. » !

Alors que faire ?

Un autre système économique

Oui, que faire ? Restituer dans son essence « l'économie sociale de marché », en l'adaptant aux besoins de cette transformation profonde qu'a produite la mondialisation. Dans ce but, il est nécessaire de procéder d'abord à un retour aux fondements de cette conception de la vie active moderne. Ensuite, on devra définir ses points d'application (et de rénovation) face à la crise. Celle-ci, contrairement à ce que l'on a répété sans cesse, n'est pas la plus grave depuis 1929. C'est une façon de relativiser le désastre. On va s'en apercevoir en 2009 : elle est, en réalité, la plus lourde de conséquences depuis le début de la révolution industrielle. Car, en 1929 une large partie du globe, une majorité de l'humanité, ignore le bouleversement issu de Wall Street. Aujourd'hui elle concerne le monde entier. Du fond des rizières ou de la forêt tropicale montent les angoisses... Autant que de Détroit ou de la City. C'est pourquoi les mesures de rabiboilage, certes utiles, sont loin d'être suffisantes. Il faut procéder à une analyse théorique avant de repartir sur de nouvelles bases. Déboursier n'est pas suffisant. Il faut comprendre et viser un objectif rationnel. Notre ambition paraîtra démesurée, mais nous constatons que les politiques, aussi affolés que les marchés ont réagi (et ce fut heureux malgré leur maladresse) de manière massive, mais désordonnée, à l'aveuglette pour ainsi dire. Il est urgent de commencer à pousser la réflexion théorique pour juguler un chômage qui va s'avérer beaucoup plus grave qu'on ne le prévoit en ce début de janvier. Gros de pulsion révolutionnaire, car l'homme de la rue « Mainstreet », ne peut pas admettre d'être jeté hors de son travail et de sa subsistance comme conséquence des agissements pervers, sinon imbéciles, de dirigeants partis en empochant des millions de « bonus » ou catapultés avec des « parachutes dorés ». L'intervention improvisée dans la confusion des Etats-nations, transformés en « Etats-caissiers » implique, sous-jacente, une conception socialiste, celle de « l'appropriation publique des moyens de production ». Si l'on ne souhaite pas glisser dans ce qui définit totalement le communisme : « l'appropriation collective des moyens de production », parce que l'expérience soviétique a laissé le douloureux souvenir de l'arbitraire le plus cruel, eh bien, il est nécessaire de retrouver l'inspiration des fondateurs, démocrates-chrétiens et libéraux, après la Deuxième Guerre mondiale, de « l'économie sociale de marché ». D'autres la résument dans ce numéro de notre revue. Alors qu'après la dictature nazie, aussi économique que policière, en Allemagne (et dans les territoires occupés - dont la France) le marché, rénové, jouait le rôle principal, porteur de libéralisme, c'est-à-dire de libération, il apparaît aujourd'hui que l'adjectif « social » est le plus important. Parce que l'oligarchie a agi, et mal agi, dans le sens contraire.

La mystique de la privatisation promettait une démocratisation de la propriété. Au temps du gouvernement Balladur, les dénationalisations furent menées en prenant soin de faire du grand public l'attributaire d'une large part des actions émises. Cet

exemple fut suivi. Mais les oligarques ne respectent pas plus cette propriété que celle des anciens actionnaires. Les assemblées générales, paraissant copier celles du peuple dans toutes les démocraties, ne sont, en fait, que des chambres d'enregistrement. Et le pouvoir que se sont arrogés les managers a été utilisé dans leur propre intérêt, surtout depuis vingt ans, pour se constituer des patrimoines héréditaires. Comme aux temps anciens, la classe féodale a établi ses descendants dans un statut privilégié, durable... Lisez le carnet du « Figaro » ! Au-delà de ces prédations, l'important est de discerner le fait que la gestion de l'énorme accumulation de plus-values par des individus, inspirés par le souci de produire à court, très court, terme des résultats époustouflants les détournent d'une ambition démocratique, c'est-à-dire raisonnable. Pourquoi est-elle raisonnable ? Parce que, par construction, elle tend à satisfaire des besoins réels, de plus en plus étendus, pour s'assurer d'une approbation populaire, fondement du pouvoir dans ce régime. Ce que l'oligarchie est incapable d'imaginer, par construction également. La considération du « développement durable », apparue il y a dix ans traduit le malaise que des dirigeants sagaces ont ressenti. Mais il n'a guère pénétré les esprits des oligarques, obsédés par le classement mensuel de leurs exploits, et par conséquent par le grossissement de leur « bonus » annuel.

Comment « resocialiser » la gestion de la plus-value mondiale ? Cette question représente le nœud de la reconstruction d'un système sérieux et utile. La nationalisation n'a pas toujours été un succès, il faut bien le constater. Quand le « Crédit Lyonnais » a perdu 20 milliards d'euros, il était bien « public ». Les gaspillages des systèmes soviétiques, et, à côté de succès éclatants comme EDF, de nombreuses expériences socialistes ont été le meilleur avocat des privatisations. Mais au moins, il s'avère indispensable de mettre fin à la dissimulation des gains, faramineux qui ont engendré des pertes encore plus faramineuses. Dans l'exemple, peu édifiant, du « Crédit Lyonnais » il faut bien constater que si les erreurs ont été dissimulées un certain temps elles ont fini par être décelées et les responsables cloués à la vindicte publique, de telle sorte que Jean Peyrelevade a pu liquider le passif qu'on l'avait chargé d'administrer. Dans le krach financier actuel, il est quasiment impossible de se retrouver, tant les oligarques avaient pris soin d'embrouiller les pistes pour dissimuler les risques qu'ils se passaient les uns aux autres, après en avoir extrait la substantifique moelle. Preuve qu'ils savaient bien que leur travail portait sur des actifs pourris ou pourrissants !

Il n'en reste pas moins que si on veut conserver le dynamisme des intervenants dans le financement de l'économie utile en même temps que la clarté de leurs agissements, il est indispensable d'établir un système de supervision qui ne soit pas bureaucratique, borné et tatillon. Difficile ! Ce qui signifie qu'il n'est pas trop tard pour réfléchir sur les réformes à apporter à l'économie tremblotante dans laquelle il nous faut bien

vivre. Tel sera l'objet du colloque organisé au Sénat par *France-Forum* le 3 avril prochain. D'ores et déjà celui-ci va s'orienter sur deux directions : celle du contrôle démocratique et celle de la prise de l'activité réformatrice sur la réalité mondialiste. Comme souligné plus haut, une économie de marché n'existe plus si elle est transformée en machine distributive de consommation et de production. Rationnement, tickets et marché noir réapparaissent instantanément ! Malgré les théories collectivistes, l'expérience et la conscience de la liberté humaine nous persuadent que la liberté d'entreprendre est valorisante à la fois pour les individus et pour la société entière. Ce qui n'interdit pas au pouvoir politique, au pouvoir du peuple tout entier, d'intervenir pour changer de logique les décisions malheureuses résultant du libre jeu du marché, comme Lamennais, notre bon Ancien nous l'a enseigné. Ce que les nouveaux libéraux, l'école de Chicago, abhorraient ! C'est ainsi que les subprimes, par lesquelles sont venus tous les maux, vont changer de signe dès lors que la Fed va les racheter. Parce que des millions de gens pauvres (comme le souhaitait Clinton, lorsqu'il a encouragé cette formule) ont pu ou peuvent se loger décentement, dès lors que l'Etat, la communauté américaine, leur donne les moyens d'adapter à leurs ressources le prix payé annuellement pour habiter dignement. C'est cette démarche qui a suscité chez nous la création des HLM. Il en va de même en Espagne où un million de logements terminés resteront vides si une socialisation de ceux-ci n'intervient pas au profit de familles peu argentées. L'économie sociale de marché approuve parfaitement ce transfert de ressources des spéculateurs vers des bénéficiaires beaucoup plus dignes d'intérêt. On objectera que l'Etat n'a pas les moyens de procéder à un tel glissement de propriété. Argument impossible à soutenir après le déversement des milliards en faveur des banques, menaçant de fermer leurs guichets aux retraités et aux salariés, aux entreprises et aux transactions internationales. On s'étonne néanmoins que ces établissements soient restrictifs quand, en même temps, on leur impose une augmentation de leur capital propre, c'est-à-dire quand on les oblige à accroître leur marge bénéficiaire pour rémunérer ce dit capital ! Pour appliquer un bon remède il faut être médecin, pas simplement désireux d'étonner les médias ! En revanche, il est certain que la politique d'allocation des ressources aux secteurs les plus utiles à long terme (éducation, santé, logement social) ne sera assurée que s'il est mis fin au détournement de l'argent public, notamment vers les paradis fiscaux. Qui nous fera croire que les marines américains seraient intimidés par la défense des Iles Caïmans ? Qui douterait que les sapeurs-pompiers de Nice ne seraient pas en mesure d'envahir Monaco pour supprimer les comptes off shore ? La Bundeswehr autrichienne ne serait-elle pas capable d'escalader la montagne du Liechtenstein ? Sans vouloir de mal aux habitants souvent déshérités des Caraïbes ou du Vanuatu, il est évident que les Etats n'ont pas pris la mesure de la perte de contrôle du bien public qui résulte de la tolérance à l'égard de ces machines à détournements. Jusqu'à cette année cette négligence bénigne s'expliquait par la conviction, enracinée dans les esprits que la gestion publique était bien moins efficace que la gestion privée. On a vu !

Ouvrir un immense chantier

Le vaste problème qui subsiste à la mise en oeuvre d'une « économie sociale de marché », telle qu'elle a existé, avec des variantes, dans l'Europe occidentale après le désastre de la Deuxième Guerre mondiale, tient à son enfermement dans chaque nation prise en particulier, malgré les efforts des Américains, appuyés sur le Plan Marshall, pour abolir les frontières internes à ce territoire, la petite Europe d'alors, quatre fois moins étendue que les Etats-Unis. Ce n'est que lentement, avec la construction de l'Union européenne, que cet isolationnisme provincial a été entamé. Mais la crise étant là, les vieux réflexes ont réapparu. Rendons hommage à Nicolas Sarkozy d'avoir fait mine d'ignorer les coups de frein qui ont accueilli ses initiatives ! Mais à la longue, le repliement sur la nation pour assurer le traitement particulier du chômage ou sur la réglementation autochtone et à courte vue des établissements financiers ne sera pas tenable. Le pouvoir des oligarques n'a pu s'établir et se fortifier que parce qu'ils avaient une vision globale de leur activité. Ils moissonnaient sur toute la Terre ! L'« économie sociale de marché » ne méritera son nom que si, à son tour elle devient mondiale. Une des raisons expliquant la chute de l'« économie spéculative de marché », malgré ses ambitions, tient au fait que la demande de ses bénéficiaires excluait non seulement la prise de risque à long terme, mais aussi la prise de risque dans des pays ou des activités, considérés comme peu sûrs. Il en est résulté un étouffement dans l'investissement, grâce auquel les plus mauvais risques n'effrayaient plus dès lors qu'ils se situaient dans un pays sûr, le plus recherché étant l'Amérique, mais aussi l'Islande... Faute de quoi, on a vu les sociétés les plus chic réduire leur capitalisation par rachat de leurs propres actions, une démarche totalement contraire au si prisé esprit d'entreprise. « L'économie sociale de marché » retrouvera son inspiration si elle sort du cadre trop étroit de la nation pour investir massivement comme elle a fait en 1950. Où ? Dans l'Union européenne tout d'abord. Et dans d'autres domaines que les routes, les ponts et les HLM, le béton quoi, dont nos gouvernants sans imagination et, sans défense devant les ingénieurs des Ponts qui peuplent leur circonscription électorale, se contentent trop facilement. La liste des investissements faiblement rentables dans l'immédiat, mais hautement productifs à dix ou quinze ans existe déjà. La grande différence entre l'investissement soutenu par une structure populaire, et non pas oligarchique, est qu'il peut se porter vers des opportunités beaucoup plus larges et au rendement plus lointain. Cette attitude nouvelle permettrait de franchir les frontières de l'Union. Pour mettre en valeur, par exemple, l'immense Sibérie (et qu'on ne nous ressasse pas les emprunts russes !) et surtout l'immense Afrique ! Parce que ce n'est pas en relançant la consommation que l'on assure efficacement et pour longtemps la croissance d'une économie plongée dans les échanges internationaux. » Mais essentiellement par l'investissement, en donnant à celui-ci des objectifs, placés bien au-delà des buts de la rentabilité immédiate, de la « création de valeur » pour les voleurs de Wall Street. Arrêtons ! « Immensum est dicere », comme disait Ovide.

« L'économie sociale de marché » est portée par une conception du monde, où l'homme – et non pas le profit – est au centre des réflexions et de l'action. Telle est la caractéristique de ce système qui utilise le marché, mais comme un instrument et non comme une fin en soi. C'est aussi une pensée fondamentalement optimiste. Au nom de cet humanisme, aucune crise économique, aucun désastre financier n'arrête les responsables des organes sociaux, des entreprises, des gouvernements. Le souci du bien commun et de la justice sociale qui anime ceux-ci entraîne les masses. Elles savent que sous cet étendard, la bataille pour un monde pacifique, unifié mais divers, libre par conséquent ne sera pas perdue.

La mondialisation se pratique en groupe compact, sous peine de racornissement, par grandes unités. Parce qu'il faut être en mesure d'apparaître comme un interlocuteur crédible – les Français l'ont bien senti quand ils ont assumé la présidence de l'Union. On ne se parle bien qu'entre « gros » : la Chine, l'Union européenne, les USA, quitte à utiliser parfois les barrières douanières pour égaliser les conditions de la concurrence, comme le recommande Maurice Allais, entre sociétés encore trop inégales pendant le, long, processus de mondialisation de la société humaine. Et il faudra bien parler du cœur du réacteur financier, de l'accélérateur des crises mondiales, du « complexe militaro-industriel » américain comme disait le général Eisenhower. L'inondation de dollars, pour financer à crédit ce complexe, a causé la prolifération des oligarques. Comment la fin de ceux-ci va-t-elle agir sur le budget de l'US Army ? Ceci est une autre histoire.

Pour paraphraser Coluche, c'est l'histoire d'un mec qui a emprunté des sommes folles à ses copains. Pas pour les investir dans sa grande entreprise, mais pour tirer des feux d'artifice grandioses sur un terrain sablonneux. Il n'est plus en mesure de rembourser ses emprunts. Mais c'est lui qui fixe le taux des intérêts sur les sommes prêtées, et même la valeur du principal. A sa mise à la retraite ce mec est remplacé par un beau garçon bronzé. Ce dernier, après que son prédécesseur ait réduit à zéro les intérêts à verser annuellement à ses copains décide de ramener à la moitié de sa valeur initiale le capital emprunté. Que disent les copains ? Ils sont fous de joie, parce qu'ils croyaient avoir tout perdu ! Vraisemblable, non ?

Laissons le nouveau président des Etats-Unis s'occuper de ce considérable problème ! L'Union européenne a la chance de ne pas être une « puissance » - ce qu'on lui reproche si souvent. Elle n'a pas à supporter le coût, le poids, la haine... et les obligations qu'entraîne un tel statut. Au milieu de la crise actuelle, c'est une opportunité pour elle et pour le monde. Il lui revient la mission d'œuvrer pour le salut de celui-ci. En inventant, à partir du modèle ancien de l'« économie sociale de marché », un nouveau paradigme de développement, valable pour tous nos frères humains. Les progrès lents, opérés depuis cinquante ans par la construction

européenne, ont permis de mettre en place et en marche des instruments qu'il s'agit aujourd'hui de renforcer, d'étendre et de porter à la qualité « monde ».

Ils sont au nombre de trois. La Banque Centrale Européenne, tout d'abord. Elle a démontré brillamment, au pire moment de la crise, sa détermination, son intelligence, son sens de l'intérêt général, c'est-à-dire aujourd'hui mondial. Dans l'Union, il n'y aura de contrôle efficace des escrocs financiers, que si on met fin à la balkanisation des surveillances. Un filet tissé de 27 loques laisse toujours passer les requins. Il est évident qu'à la BCE doit être remise la tutelle de la nouvelle CECA, la Commission Européenne du Crédit et des Assurances, à l'image de celle créée, il y a cinquante ans par Jean Monnet. Elle aurait pour tâche de contrôler impartialement tout ce qui s'active dans la sphère financière. Le deuxième instrument serait rattaché à la Cour de Justice Européenne. Il s'agirait d'une autorité coordonnant le travail et la Sécurité Sociale, pour que l'Union se présente dans la compétition internationale, avec tout son poids et ses règles de vie, nécessaires à l'épanouissement des salariés. Une Cour de Justice Sociale, pour ainsi dire...

La troisième entité serait inspirée à la fois de la Banque Européenne d'Investissement, de la Banque des Règlements Internationaux (à Bâle) et de la BERD (à Londres). Elle serait supervisée par le Parlement européen. Parce que celui-ci mettrait à sa disposition de l'argent public communautaire, prélevé sur les divers budgets nationaux, à hauteur de 1% du PIB de chaque pays. La mission de cet organisme, travaillant avec les méthodes et le personnel de la BEI, (mais avec des moyens décuplés) consisterait à promouvoir, soutenir et accélérer les investissements à l'intérieur et aussi à l'extérieur de l'Union. Celle-ci retrouvera croissance et prospérité si elle accepte de travailler en vue d'éradiquer la misère dans le monde entier, au même rythme que celui adopté, depuis 20 ans, par la Chine. L'Europe unifiée ne peut avoir qu'un objectif : unifier le genre humain dans la décence des conditions de vie matérielles et dans les conditions d'exercice de la liberté de la pensée.

« L'économie sociale de marché », au moment privilégié de l'Histoire où nous nous trouvons, apparaît ainsi comme la préparation et le soubassement de « la civilisation mondiale de liberté » ! Il faut trouver des politiques courageux et intelligents pour soutenir une telle ambition. Mais il nous revient de les éclairer avant qu'ils agissent, de leur frotter les neurones avec de la doctrine claire, saine et neuve... Comme disait Rimbaud dans « Une saison en Enfer » : « *Le sommeil dans la richesse est impossible. La richesse a toujours été bien public* ».

Que notre colloque soit un des prolégomènes à cette incroyable, nouvelle, fructueuse, intéressante transformation de l'espèce humaine !!!

Charles DELAMARE

Pour une société de confiance

par Michel ALBERT

La confiance était le fondement invisible de l'expansion économique. Plus grave encore, beaucoup plus grave que la perte de milliards partis en fumée est la disparition de ce sentiment d'honnêteté qui sous-tendait les réussites du progrès économique et social. Il n'est pas indifférent - pour la guérison de ce traumatisme - que ce soit le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques (pesons bien chaque mot) qui relève l'importance capitale (bien plus que le capitalisme des Importants) de cette notion, de cette vertu civique et humaine.

Le président de la République a commencé, le 25 septembre 2008, à Toulon son discours sur la situation financière du monde et de la France par les mots suivants : « *une crise de confiance sans précédent ébranle l'économie mondiale* ». En effet, cela n'est plus une hypothèse. C'est une certitude : quoi qu'il advienne désormais, l'année 2008 s'inscrit dans l'histoire comme celle de la plus grave crise financière internationale depuis 1929. Et cette crise est avant tout une crise de confiance.

A ce titre, elle intéresse tout particulièrement l'Académie des sciences morales et politiques. Sans doute, parce que notre Académie a été restaurée en 1832 par un acte que son fondateur François Guizot, alors ministre de l'Instruction publique, qualifiait « *d'éclatante confiance du pouvoir dans la liberté laborieuse et réfléchie de l'esprit humain* ». Mais surtout, à cause de l'incomparable héritage que nous avons reçu de notre confrère Alain Peyrefitte, notamment à travers son livre intitulé « *La société de confiance* ».

I

Alain Peyrefitte est né en 1925. Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure et de l'Ecole Nationale d'Administration, il publie, dès 1947, son premier essai intitulé « *Le sentiment de confiance* ». L'année suivante, en 1948, il dépose en Sorbonne deux sujets de thèse :

- ▶ thèse principale : « *La phénoménologie de la confiance* » ;
- ▶ thèse complémentaire : « *Foi religieuse et confiance* ».

Son livre « *La société de confiance* » publié en 1995, est le résultat d'un travail gigantesque fondé sur un demi-siècle de recherches interdisciplinaires qui a mis à profit son expérience de diplomate, d'élus, de ministre de l'Education nationale en 1968 et de Garde des Sceaux en 1976. C'est seulement en 1994, à l'âge de 69 ans qu'il a soutenu sa thèse sur « *la confiance* » devant un jury qui comprenait notamment nos confrères Pierre Chaunu et Michel Crozier. Et lui, l'ancien grand Maître de l'université s'en est expliqué en ces termes : « *J'ai préféré, pour aborder la soutenance de ma thèse, avoir dépassé 65 ans, c'est-à-dire être forclos pour une chaire d'université* ».

Quelles sont donc les sources du développement économique et social, du « miracle en économie » pour reprendre le titre de ses leçons au Collège de France ? Il n'y en a guère qu'une seule, la confiance. Après un demi-siècle de labour analytique, Alain Peyrefitte apporte, à l'immense problème qu'il soulève, une réponse unique, globale, valable pour le Japon contemporain aussi bien que pour la Hollande du XVI^e siècle.

Contrairement à ce qu'on lit et entend partout ou presque, le principal ressort du développement économique n'est ni les ressources naturelles, ni le capital, ni le travail. C'est un facteur *immatériel*, la confiance.

La confiance comporte plusieurs dimensions dont les deux principales sont d'une part la confiance en soi, source de l'initiative et de la responsabilité, qui s'oppose à la fois à la soumission et à la méfiance ; d'autre part la confiance en autrui, je cite « *celle qui existe entre un homme et une femme, entre parents et enfants, entre citoyens d'une même patrie, entre malades et médecins, entre élèves et enseignants, entre l'entrepreneur et ses commanditaires* ». Alain Peyrefitte nous fait ainsi découvrir que les sociétés disciplinaires sont relativement stériles et que seules les sociétés fiduciaires – celles qui sont fondées sur la confiance – peuvent devenir économiquement et socialement fécondes. Parmi les illustrations qu'il en donne, on notera le contraste entre le développement de l'esprit d'entreprise en Amérique du Nord et le maintien de l'esprit colonial en Amérique Latine.

Dans le même sens, Alain Peyrefitte note qu'en France la défiance a été érigée de longue date en principe de Gouvernement.

En 1694, tandis que le règne du Roi Soleil avançait vers son crépuscule, Fénelon écrit à Louis XIV une lettre de « *remontrances (...) sur divers points de son administration* », dans laquelle il n'hésitait pas à dire au souverain le plus puissant du monde occidental : « *Vous êtes né, sire, avec un cœur droit et équitable, mais ceux qui vous ont élevé, ne vous ont donné pour science de gouverner que la défiance* ». Et Peyrefitte souligne qu'à l'heure où l'Angleterre devenait le modèle des sociétés de confiance, le colbertisme faisait de la méfiance une sorte d'institution. Mais, à

l'inverse, le cardinal de Retz observait, lui, « *on est plus souvent dupé par la défiance que par la confiance* ».

C'est sur cette dernière ligne de pensée que notre éminent confrère, l'ancien Premier ministre Raymond Barre, élu sur le siège d'Alain Peyrefitte, s'est résolument placé lorsqu'il a prononcé la notice sur sa vie et ses travaux. Il y soulignait que la notion de confiance est, « l'intuition fondamentale » d'Alain Peyrefitte. Pour lui comme pour son prédécesseur, la confiance est, je cite « *la clé des relations sociales, la clé de la réussite individuelle et collective, la clé de la survie de la nation* ». Et l'auteur lui-même de déclarer à propos de cette même « société de confiance » : « *la plupart de mes livres n'ont guère été que des bâtards nés de la rencontre de cette idée avec diverses occasions, dont la rencontre avec « Le mal français » (1976) et avec la Chine : en 1973 « Quand la Chine s'éveillera » qui « décrivait une société de défiance dopée par l'enthousiasme révolutionnaire* ».

En relisant aujourd'hui « *la société de confiance* », avec la prégnance de la crise présente à l'esprit, je note quelques formules, comme celle-ci : « *La mentalité économique moderne repose sur le crédit, c'est-à-dire sur la confiance faite par le prêteur à l'emprunteur en sa propre capacité de rembourser et en la rentabilité de l'investissement dont il prend le risque. Ces confiances entrecroisées ont fait jaillir le développement et fondé le monde moderne* ». Comment, *a contrario*, ne pas évoquer ici le fameux problème des subprimes ?

II

« La société de confiance », ouvrage toujours actuel, l'est encore davantage depuis quelques mois pour deux raisons. La première est cette crise financière de confiance que je viens d'évoquer et la seconde, la publication récente d'un autre livre intitulé, lui « *La société de défiance* ».

L'intuition qualitative d'Alain Peyrefitte est largement quantifiée, confirmée et actualisée dans ce dernier ouvrage signé par deux jeunes économistes de grande valeur : Yann Algan, professeur à l'École d'économie de Paris et Pierre Cahuc, professeur à l'École polytechnique et déjà lauréat de l'Académie.

Depuis les années 90, en effet, des enquêtes statistiques ont été menées dans tous les pays développés, notamment à l'initiative des grandes institutions internationales, pour tenter de quantifier le phénomène de la confiance et de la défiance sociales. Le livre d'Algan et Cahuc se fonde sur une remarquable exploitation des statistiques sociales pertinentes. Le premier enseignement de ces études est que les Français se situent dans une position fort négative quant à la question : « en règle générale, pensez-vous qu'il est possible de faire confiance aux autres ou que l'on n'est jamais assez méfiant ? » Les populations les plus confiantes sont celles des

pays scandinaves, suivis par la plupart des pays anglo-saxons, auxquels se joint curieusement la Chine. La France au contraire ne se classe qu'au 24^e rang sur 26 pays de l'OCDE, dans cet ordre de la confiance déclarée !

La défiance à l'égard d'autrui est étroitement corrélée chez nous avec diverses formes d'incivisme. Ainsi, une expérience menée par un magazine canadien depuis 1996 consiste à égarer volontairement vingt portefeuilles contenant le même montant de monnaie nationale ainsi que les coordonnées du supposé propriétaire, puis à compter le nombre de portefeuilles restitués. Cette expérience a été menée dans quatorze pays européens et aux Etats-Unis. Le taux de restitution est très différent suivant les pays. En Scandinavie, il est de l'ordre de cent pour cent. A l'autre extrémité, seulement 28% des portefeuilles sont restitués en Italie. Quant à la France, sur les quinze pays, elle se classe au onzième rang seulement.

Plusieurs autres tests vont tous dans le même sens, au point que leurs résultats rappellent la réflexion du général de Gaulle dans ses « Mémoires d'espoir » : (en France) « *Les rapports sociaux restent empreints de méfiance et d'aigreur. Chacun ressent ce qui lui manque plutôt que ce qu'il a* ».

Cette méfiance, cette aigreur fonctionnent en cercle vicieux par rapport au corporatisme et à l'étatisme. La défiance entre les citoyens est d'autant plus forte que la segmentation de la société en différents statuts est importante. Les contribuables payent d'autant mieux les impôts qu'ils pensent que leurs concitoyens payent les leurs. Or la France est, parmi tous les pays comparables, celui où les charges fiscales et parafiscales sont globalement les plus élevées, ce qui donne de l'Etat l'image d'un prédateur. Une double méfiance s'établit alors entre l'Etat prédateur et le contribuable fraudeur.

De la même manière, le corporatisme, qui crée des rentes de situation au profit de certaines catégories est une source de jalousie et de sclérose. L'exemple bien connu de la réglementation des taxis est à cet égard éloquent. Il y a moins de taxis aujourd'hui à Paris qu'il n'y en avait en 1925 !

C'est aussi le couple étatisme-corporatisme qui fait que les Français sont la population qui se défie le plus de la concurrence et du marché. Pour la deuxième fois ici, il convient de citer la Chine car la population chinoise est celle qui est le plus convaincue que la concurrence est une bonne chose !

Notre Académie s'était mobilisée en 2007 en publiant un livre intitulé « *La France prépare mal l'avenir de sa jeunesse* ». Dans le même esprit, elle s'est penchée en 2008 sur les programmes et les manuels de sciences économiques et sociales qui constituent, parfois, une véritable école de méfiance. Ainsi à propos des entreprises, on met l'accent sur les conflits, les mauvaises conditions de travail et

les bas salaires, mais on tend à oublier la contribution qu'elles apportent aux créations d'emplois et à l'élévation des niveaux de vie.

De même, on s'étonne qu'un manuel de première illustre les mécanismes du marché, en reproduisant le célèbre tableau de Gérôme, *Le Marché d'esclaves dans la Rome antique*. Surtout lorsque, sur la même double page, une photographie évoque le marché de la prostitution, et que l'on propose ensuite aux lycéens d'analyser un « marché particulier », celui de la drogue ! L'exercice consiste à représenter la fonction de demande de la marijuana et celle de l'héroïne, puis à dire si elles ont la même forme, et pourquoi. Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, que l'Académie estime en conclusion de son rapport que certains manuels « donnent de l'économie et de la société française une vision vraiment pessimiste ».

De même, Algan et Cahuc peuvent-ils conclure sur un plan général que... « *la France se retrouve aujourd'hui dans un engrenage pernicieux. Les différentes manifestations de la défiance envers le marché, la société civile et l'Etat ont en effet partie liée. Le déficit de confiance mutuel nourrit la nécessité de l'intervention de l'Etat. Mais en réglementant et en légiférant de façon hiérarchique, l'Etat opacifie les relations entre les citoyens. En court-circuitant la société civile, il entrave le dialogue social et détruit la confiance mutuelle* ».

L'ensemble de ces facteurs contribue à ralentir la croissance et à augmenter le chômage. Je cite encore : « *Le déficit de confiance et d'esprit civique réduit significativement et durablement le revenu par habitant. Les Français pourraient accroître leurs revenus de 5% s'ils faisaient autant confiance à leurs concitoyens que les Suédois* ».

A ce point, permettez-moi de me tourner vers le cénotaphe de Mazarin, que les Académiciens et les familiers de cette Coupole connaissent bien. Le sculpteur Coysevox l'a entouré de trois accortes allégories : *Pax*, la paix, porteuse d'une corne d'abondance qui symbolise la prospérité, est flanquée de *Prudentia*, la prudence, la sagesse, et de *Fidelitas*, la fidélité, qui est, pas seulement par l'étymologie, fille de *Fides*, la confiance, la loyauté. Cette disposition en forme d'antique leçon n'a-t-elle pas pour écho la grande intuition d'Alain Peyrefitte ? Et ne retrouve-t-elle pas aujourd'hui, alors que sévit la crise économique, une pertinence trop longtemps ignorée ?

Mais, pour la France, le déficit de confiance n'a pas seulement un coût économique. Je cite « *Les enquêtes disponibles montrent que les personnes se déclarent d'autant moins heureuses qu'elles disent se méfier de leurs concitoyens. Ainsi, le modèle social français (...) risque-t-il d'éroder inexorablement la capacité des Français à vivre heureux ensemble, s'il n'était pas réformé en profondeur* ». Mais, précisément, alors que la défiance et l'incivisme constituent depuis des dizaines

d'années un obstacle aux réformes, voici que la France vient d'entrer à cet égard dans une phase nouvelle qui pourrait tirer parti de certains germes d'une sorte de renaissance de la confiance dans notre pays.

III

En effet, depuis un an, la France s'est engagée dans un processus de réformes multiples comme elle n'en avait pas connu depuis un demi-siècle : réformes en premier lieu du marché du travail avec notamment les adaptations de la loi des 35 heures, la modification des règles de la représentativité syndicale, et la fusion entre l'ANPE et les ASSEDIC. Dans tous ces domaines, le rôle accru de la décentralisation et de la concertation entre les partenaires sociaux s'appuie implicitement sur une certaine possibilité de la confiance. Celle-ci se manifeste notamment en matière d'enseignement, aussi bien par l'organisation de la garde des élèves en cas de grève des enseignants que par la si importante réforme des universités qui renforcera, enfin !, les coopérations entre l'enseignement et les entreprises.

L'opinion publique n'a pas assez remarqué que, depuis plusieurs années, la plupart des entreprises publiques françaises enregistrent des progrès sans précédent de leurs résultats économiques. C'est ainsi que les dividendes qu'elles versent à l'Etat ont été multipliés par 5 entre 2002 et 2008 et cela, tout en maintenant une très forte progression des investissements. Ces progrès résultent, dans une large mesure, d'une remarquable amélioration des relations sociales dans ce secteur public encore si souvent considéré comme voué à l'accumulation des déficits et à l'exploitation des contribuables. Cette évolution est de nature à rendre confiance en l'Etat comme acteur économique, et cela est d'autant plus important, à l'heure actuelle que l'on assiste à un retour spectaculaire de l'Etat, notamment pour garantir des systèmes bancaires fragilisés par la crise financière.

Dans un domaine connexe, il me paraît significatif qu'en novembre dernier, l'Académie ait attribué le Prix Edouard Bonnefous à deux parlementaires, le député de l'opposition de gauche, Didier Migaud et le sénateur de la majorité de droite, Alain Lambert. Ensemble, ces deux adversaires politiques ont conçu, élaboré et fait voter la réforme financière la plus importante que la France ait adoptée depuis les débuts de la V^e République. Il s'agit de la LOLF, la loi organique sur les lois de finances, qui modernise remarquablement les procédures de préparation, d'exécution et de contrôle du budget de l'Etat. De longue date, on n'avait pas vu, me semble-t-il, autant de confiance réciproque entre des parlementaires de la majorité et de l'opposition se traduire par un consensus d'aussi vaste portée.

Cet accord exemplaire nous rappelle que la confiance se fonde d'abord sur le lien interpersonnel, sur la rencontre de deux personnes qui sortent l'une pour l'autre de

l'anonymat et tissent entre elles des relations durables. De telles relations s'épanouissent, mieux dans les sociétés du petit nombre, qu'il s'agisse, par exemple, d'associations, d'équipes sportives, de chorales ou encore de sociétés savantes. Comment ne pas voir que, sous cet angle, l'idéal de nos Académies constitue un exemple ? Elles sont un parangon des bonnes sociétés du petit nombre.

Les travaux que nous menons ensemble sur des sujets d'intérêt général témoignent de la confiance que nous mettons dans le pouvoir de l'esprit humain pour améliorer le vie de tous, confiance héritée et maintenue depuis l'époque de nos illustres fondateurs.

Enfin, par l'une des faces de son accomplissement, la confiance débouche sur la philanthropie – c'est-à-dire sur l'amour des autres – dont le propre est de produire du lien social dont notre époque a tant besoin. Or il se trouve que, depuis une quinzaine d'années, c'est-à-dire depuis la publication de « *La société de confiance* », on assiste en France à un développement nouveau de la philanthropie dont les jeunes Fondations abritées par l'Institut et les Académies offrent souvent un généreux exemple, comme l'a si bien montré cette distribution des prix.

Michel ALBERT

Discours prononcé à l'Académie des Sciences Morales et Politiques
en séance solennelle du 17 novembre 2008.

SAINT SIMON

« Law faisait toujours merveille avec son Mississippi. On avait fait comme une langue pour entendre ce manège et pour savoir s'y conduire, que je n'entreprendrai pas d'expliquer, non plus que les autres opérations de finances. C'était à qui aurait du Mississippi. Il s'y faisait presque tout à coup des fortunes immenses. Law, assiégé chez lui de suppliants et de soupirants, voyait forcer sa porte, entrer du jardin par ses fenêtres, tomber dans son cabinet par sa cheminée. On ne parlait que par millions. Law qui venait chez moi tous les mardis, m'avait souvent pressé d'en recevoir sans qu'il m'en coûtât rien, et de le gouverner sans que je m'en mêlasse pour me valoir plusieurs millions. Tant de gens de toute espèce y en avaient gagné plusieurs par leur seule industrie, qu'il n'était pas douteux que Law ne m'en fit gagner encore plus rapidement ; mais je ne voulus jamais m'y prêter ».

“Mémoires sur la Régence”

Chrétien et social

par Bernd POSSELT

Le président de Pan-Europa Deutschland rappelle l'éminente contribution des théoriciens qui ont permis le relèvement de l'Allemagne après le désastre de la dernière guerre. Sans cette réflexion constructive le "capitalisme rhénan" n'aurait pas pris son essor, pas plus que l'Union européenne. Un exemple à méditer et à suivre après l'écroulement du "capitalisme spéculatif".

Les grands partis d'inspiration démocrate-chrétienne sont exposés actuellement à des tensions d'ordre divers. La crise bancaire, de plus en plus, attise le désir de protection des hommes. La globalisation, menée par un capitalisme de brigandage, s'est engagée dans une impasse. Des forces néo-marxistes deviennent de plus en plus actives et ébranlent le jeu des institutions. Le combat à propos des fondements spirituels de l'Union européenne devient de plus en plus violent. Ces bouleversements ont déclenché ces dernières semaines des débats renouvelés sur l'économie sociale de marché et sur la doctrine économique d'inspiration chrétienne.

Un autre Marx

Une manifestation de ce bouillonnement apparaît dans le livre que vient de publier l'évêque de Munich, Reinhold Marx. Il lui a donné, exprès, le même titre que celui retenu par son homonyme communiste du XIX^{ème} siècle : « Le Capital » !

Lorsque le révolutionnaire de Trèves, en 1848, rédigea son « Manifeste du Parti Communiste », Wilhelm Emmanuel von Ketteler, par la suite évêque des travailleurs à Mayence, l'avait déjà critiqué. Cette forte personnalité chrétienne s'opposait de la même façon au matérialisme, qu'il soit socialiste ou libéral. Dans sa vieillesse, Marx en 1869 s'exprima contre l'ecclésiastique, de manière acide, dans une lettre à Friedrich Engels, son partenaire et soutien, après un voyage en Rhénanie : « Il faut foncer avec énergie contre les curetons, surtout dans les régions catholiques. Ces chiens flirtent avec la question sociale (par exemple l'évêque Ketteler à Mayence, les curés qui sont venus au Congrès de Düsseldorf, etc...) là où cela leur chante ».

Le prince de Löwenstein, président de l'Assemblée générale des catholiques allemands, il y a exactement 125 ans agissait entièrement dans le même esprit que Ketteler. De son initiative sont sorties les « journées catholiques » toujours vivantes. Ses thèses, encouragées par le grand pape Léon XIII sur l'usure, le salaire ouvrier et l'allègement des charges pesant sur les travailleurs, constituèrent sa contribution à la solution de la question sociale. Ces thèses, reformulées par les professeurs de Vienne, Prague et d'Allemagne sous le nom de « Thèses de Haid », ainsi appelées d'après la propriété des Löwenstein en Bohême, constituèrent le fondement de l'encyclique « Rerum novarum » rédigée par Léon XIII en 1891. Celle-ci, ainsi que les encycliques sociales des papes suivants sont la base spirituelle d'une économie sociale de marché où le social s'écrit avec un grand « S ». Jusqu'à maintenant cette éthique sociale et les concepts de libéralisme « ordonné » s'opposant à l'ultra-libéralisme de l'école de Vienne, s'opposent de la même façon, à la fois au capitalisme et au socialisme.

L'ouragan du libéralisme économique débridé souffla, après la chute du rideau de fer pendant 20 ans sur toute l'Europe. Aujourd'hui ce libéralisme est en proie à une grave crise existentielle. Les penseurs et les partis chrétiens-démocrates en Europe, emportés par cette force paraissant irrésistible, ont commis une faute, lourde de conséquences. Ils se débarrassèrent de certaines parties de la doctrine sociale-chrétienne, pourtant soigneusement équilibrée, pour la dépasser. Le personnalisme, l'idée selon laquelle l'homme, créé à l'image de Dieu est à la fois individu et partie d'une collectivité, cette idée ils la mutilèrent. Ils la réduisirent à un individualisme, commandé par la mode du temps. Le principe de subsidiarité repose sur la responsabilité individuelle. Dans une fausse interprétation du libéralisme ils lui enlevèrent le devoir de solidarité. De même que celui du dévouement au bien commun, ce qui constitue justement un des éléments essentiels de la doctrine sociale.

La doctrine sociale

Aujourd'hui se fait jour un retour à une réflexion sur les vrais fondements de cet édifice doctrinal, auquel Pie XI le premier donna le nom de « doctrine sociale ». Son point de départ est la dignité humaine de chacun, inaliénable, dotée par le Créateur lui-même de droits et de devoirs élémentaires - une personne libre de décider et d'agir sous sa propre responsabilité. Cette personne est en même temps un être social, appartenant à une communauté possédant une existence définie - et non pas seulement un individu isolé.

La première de ces communautés est la famille fondée sur le mariage d'un homme et d'une femme. Comme le dit « Rerum Novarum », elle est, « plus ancienne que tout autre communauté, et pour cette raison possède des droits et des devoirs, indépendants de l'Etat ». Celui-ci et la société existent au service de la famille et non l'inverse. Ces entités doivent donc protéger et aider la famille. Elles ne doivent pas « s'immiscer, arbitrairement, au sein de la famille ».

Le principe de subsidiarité pose comme règle que la plus grande unité ne doit se charger que de missions que la plus petite ne peut pas assumer correctement. Il comporte aussi (à la différence des mauvaises interprétations libérales) l'obligation pour le niveau d'action supérieur de venir à l'aide du niveau inférieur, si le besoin se fait sentir. Ce principe est lié au principe apparenté, celui de solidarité. Celui-ci occupe une place centrale – il est enraciné dans l'amour de son prochain - non seulement dans la responsabilité de tout homme envers chacun des autres, mais aussi il représente le fondement indispensable à une communauté la plus juste possible, si l'on ne veut pas que celle-ci dégénère en une bande de gangsters par le foisonnement des égoïsmes sans frein ni loi. La responsabilité qui en résulte à l'égard du bien public - un autre principe de base de la doctrine sociale - oblige non seulement l'individu, mais aussi les communautés naturelles ainsi que les diverses strates de la fonction étatique. Elle représente la légitimation de l'existence d'une autorité étatique.

A l'inverse du marxisme la doctrine sociale défend les droits de l'homme et de la famille à posséder une propriété personnelle, qui constitue la base de leur liberté. Elle insiste cependant aussi sur les devoirs sociaux que comporte la propriété, comme cela, par exemple est inscrit dans la Constitution allemande. Les tensions fractionnelles au sein de la société, en raison, d'une part de l'appât du gain et de l'exploitation des salariés, de la lutte des classes d'autre part doivent être surmontées par une coopération sociale. Le conflit entre travail et capital est supprimé, du fait que le travail est placé à un rang supérieur au capital. On proclame également la « dignité du travail ».

Dans cet esprit l'économie sociale de marché n'est pas un but en soi. « Il n'y a que l'homme qui soit un but en soi, avec la dignité de sa personne, le marché reste un moyen au service de l'homme » écrit Reinhold Marx. L'ordolibéral Alexander Rüstow, un des grands penseurs de l'économie au XXème siècle définit l'économie comme « le serviteur de l'humain ». Alors que Ludwig Erhard et Walter Eucken partageaient plutôt l'opinion que le marché en soi était social, les vrais pères de l'économie sociale de marché, comme Wilhelm Röpke et Alfred Müller-Armack exigeaient « que le principe de liberté du marché soit lié à celui de l'équilibre social ». Il en résulte que l'Etat non seulement doit déterminer les règles encadrant clairement le marché, mais aussi qu'au cas échéant il intervienne activement dans celui-ci.

Cette branche alternative à l'économie socialiste planifiée ainsi qu'« au capitalisme déchaîné qui divinise le marché » – comme disait Jean-Paul II dans l'encyclique « Centesimus annus » - a retrouvé toute sa signification et sa force dirimante, au vu des convulsions mondiales qui frappent le « capitalisme new-yorkais » ces derniers temps.

Bernd POSSELT

Les quatre piliers de l'ESM

par Charles DASVILLE

Il faut des principes pour sortir d'une crise, de même qu'il faut une boussole dans la tempête. L'auteur dégage les valeurs qui devront inspirer les rénovateurs de l' « économie sociale de marché ». En visant très haut on visera plus juste qu'en se laissant conduire par des médias affolés et affolants.

L'ESM ne désigne pas un club de football, mais « l'économie sociale de marché ». Elle se présente comme le successeur légitime et nécessaire de l'autre ESM, « l'économie spéculative de marché », blessée à mort l'an dernier par ses sectateurs, ses prédateurs, ses profiteurs. L'ESM plonge des racines profondes dans l'histoire de la civilisation européenne. Dès le XIX^{ème} siècle, Lamennais, le Vatican, les socialistes libéraux s'opposèrent à la fois au capitalisme sans entraves et au communisme marxiste. Mais le « capitalisme new-yorkais », comme l'a écrit Michel Albert¹ dès 1991, parut l'avoir définitivement emporté sur son rival, inspiré par l'ESM, le bon, le sérieux, « le capitalisme rhénan ».

Aujourd'hui les gouvernements, désemparés, jettent des milliards dans la fournaise de la crise, sans se laisser guider par une doctrine éclairant leurs problèmes. Ils ne disposent pas d'un système alternatif à celui qui met le feu à la planète. Cette invalidité intellectuelle n'est pas perçue comme telle par leurs administrés, tant ceux-ci ont sacralisé les fonctions gouvernementales. L'opinion dite publique soupçonne plutôt les hautes autorités d'hypocrisie et de connivence avec les voleurs de haute volée.

Une NEP

Pour dissiper ce dangereux malentendu, le besoin se fait sentir d'une nouvelle économie politique, d'une NEP. Il n'y a que l'ESM pour jouer ce rôle salvateur. Elle se distingue aujourd'hui de ses origines d'après la Première Guerre mondiale et de « l'ordo-libéralisme » des années trente, tout en conservant les mêmes idéaux de base. D'une part parce que le temps, producteur de sclérose apporte, à l'inverse aussi, des enrichissements aux concepts ; d'autre part, parce qu'à la petite Europe,

¹ *Capitalisme contre capitalisme*, éd. du Seuil.

dolente, de 1950 a succédé le Monde tout entier, remué dans ses profondeurs par l'aspiration au bonheur. Impatient, inquiétant... soudain fragile.

La doctrine de l'ESM, loin de s'atrophier et de dépérir pendant le quart de siècle où le néo-capitalisme new-yorkais a triomphé, s'est approfondie, renforcée, affirmée. Au point de représenter aujourd'hui la seule issue raisonnable aux périls, douleurs et déchirements que nous promet la cascade de catastrophes déclenchée par le fiasco financier !

Le retour de l'EMS ne s'effectuera pas sans mal. Il nécessite un changement profond de la pensée et de la politique, surtout de la pensée politique. Avant même que l'économie fasse sa mue. Il y a urgence... Les gouvernants sont encore très loin de s'être aperçu du dégoût profond qui submerge leurs électeurs, qui envahit des secteurs immenses de l'opinion. Toute tentative de rafistolage sera immédiatement rejetée. Il n'y a pas d'autre solution alternative que de modifier le système économique de fond en comble. Sinon la révolte ne se bornera pas à quelques grognements, en particulier lorsque la vague de licenciements fera monter le niveau du chômage.

La remise en vigueur de « l'économie sociale de marché » s'imposera alors de manière pressante. Celle-ci s'appuie désormais sur quatre piliers principaux qu'il importe de se rappeler. Quatre mots les résument : le peuple, l'ordre, la liberté, la civilisation. Des mots lourds de sens et de conséquences !

- **Le peuple** : au lieu d'être poussé par le seul intérêt individuel, chaque acteur économique est tenu de prendre en compte l'intérêt général. C'est déjà le cas pour la vie civile en raison des règles imposées par le législateur, par le Droit. Il en va aussi de même dans le droit commercial, de manière plus floue et dans le seul cadre national, inadapté aux impératifs de la mondialisation. Une large partie du marasme actuel découle du mépris et du contournement de ces règles. D'où les appels répétés à un renforcement de la régulation.

Au nom de quoi et de qui ? Du peuple constitué en démocratie. La crise a démontré qu'un système libéral sans contrôle dégénère en un réseau d'escroquerie. Après le superétatisme du IIIème Reich, après la mobilisation dans la guerre totale chez les belligérants de tout ordre, l'importance du contrôle fut négligée. On en avait trop connu, trop subi ! Il s'effectue suffisamment bien de chaque acteur sur chaque acteur, expliquèrent les « néo-libéraux ». Ce fut le « self control » selon Reagan. Il engendra une oligarchie toute puissante et par conséquence, toute démente. Comment le smicard aurait-il pu suivre les agissements du trader ? Au vu de l'actuel désastre, le bon sens impose de revenir au contrôle de tous sur tous, en particulier sur les plus puissants. La démocratie, autrement dit, le peuple, pour en appeler au tréfonds de la sensibilité des actuels demandeurs d'équilibre social. Tout le monde le réclame, même le grand monde ou le beau monde, tant la crise crée de désarroi !

Les mesures de sauvetage prises dans l'urgence et l'improvisation ont révélé que le « prêteur en dernier ressort » n'était plus la banque centrale, mais le contribuable de base. Le rôle de solidité dans la tempête financière c'est l'Etat, c'est-à-dire le peuple organisé, fort de sa capacité contributive. L'oligarchie, contrainte et forcée, a transféré ses pouvoirs sur l'économie à la démocratie !

- *L'ordre* : un des points les plus importants de l'ESM ! Ses initiateurs, endurcis par l'expérience de la Dépression de 1929 et de la Deuxième Guerre mondiale, avaient perdu confiance dans l'équilibre providentiel qui fondait la foi des apôtres du néo-libéralisme. L'économie, pour eux, ne fonctionne correctement que si elle est encadrée par des autorités qui la replacent sans cesse dans la perspective du long terme.

Le capitalisme rhénan mérite pleinement son adjectif. De même que sur le Rhin la navigation obéit à des règles strictes, pour éviter les carambolages, de même l'économie doit respecter, sans murmures ni tergiversations, un code de bonne conduite, surveillé et sanctionné. Des professeurs comme Walter Eucken ou Ludwig Ehrard ont prôné l'intervention de l'Etat « hors marché ». Ils ont promu « l'ordolibéralisme », une expression où le premier terme affirme l'originalité du système par rapport à ce que, plus tard, on a appelé « l'ultra-libéralisme ». Avec le développement de ce dernier on pouvait avoir l'impression que la Lorelei, la célèbre naufrageuse, s'était installée à la place de la statue de la Liberté et s'était mise à régler la circulation à l'entrée de New-York !

A la lumière de la crise actuelle, il apparaît que cette mise en ordre de l'économie est plus nécessaire que jamais. Tout en veillant à ne pas étouffer les initiatives sous une bureaucratie tatillonne. Celle-ci est toujours suivie de la réapparition en force du protectionnisme, suprême pensée de tous les fonctionnaires ! A l'instigation des entrepreneurs frileux, les Etats auront de plus en plus tendance à multiplier les restrictions à la libre concurrence avec l'étranger. Le protectionnisme, si conforme à la nature humaine pèsera comme une lourde chape sur les échanges internationaux.

C'est pourquoi il importe que les règles soient définies, discutées et établies à un autre niveau qu'à celui de la démagogie, qui est celui vers lequel incline naturellement l'Etat national. D'abord au niveau de l'Union européenne. La mission principale de celle-ci est de maintenir la libre concurrence entre les 27 Etats, ce qui lui vaut critiques et mépris. « La concurrence libre et non faussée », article premier de l'Union ne plaît pas du tout aux intérêts particuliers, dont les médias sont les serviteurs stipendiés. Mais c'est justement une des raisons d'être de l'Union, à tel point que, dans le projet de Constitution pour celle-ci, encore en suspens, « l'économie sociale de marché » est nommément citée, comme son régime économique. Ensuite, cette inspiration cherche à se fortifier, au niveau mondial. Tel est l'enjeu de la négociation de Doha, que la crise ne doit pas faire oublier, bien au contraire.

- **La Liberté.** L'ESM a pour objectif la liberté. Pas seulement du commerce, mais à travers celui-ci, celle des personnes. Le long effort de la Commission de Bruxelles montre assez clairement que ce combat est difficile, mais nécessaire, surtout en période de récession. Il ne peut être soutenu qu'avec l'appui constant des citoyens. C'est pourquoi il est important que dans sa convention nationale du 14 juin 2008, le Parti Socialiste français, longtemps attaché au collectivisme, se soit rallié à l'économie sociale de marché, sociale et écologique. Elle doit être régulée par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux, affirme le PS dans cette déclaration. Une bonne intention !

La liberté d'entreprendre apparaît comme le socle et le garant des individus. Et inversement. Pas étonnant alors que le gouvernement chinois enregistre des tensions grandissantes au sein de sa population, précisément parce qu'il prétend séparer ces deux libertés inextricablement liées. En Europe aussi cette leçon ne doit pas être oubliée. Au milieu des tourments de l'année 2009, il ne sera pas superflu de se référer à nouveau aux enseignements de Lugo Brentano² ou d'Etienne Borne, dans ses nombreuses chroniques dans *France-Forum* ; la réflexion des Anciens, loin d'être morte, reste une source d'inspiration et de salut quand le monde paraît basculer. Leur premier souci consistait à assurer l'équilibre des familles, en mettant le chômage hors la loi. Ne l'oublions pas !

- **La civilisation** : ce mot ne prend pas beaucoup de place dans les écrits des penseurs de l'ESM, parus il y a cinquante ans ou plus. Pour eux, il allait de soi que ce système ne pouvait s'épanouir qu'en Europe ou en Amérique du Nord. « Ailleurs » n'existait pour ainsi dire pas, comme acteur économique de plein exercice. Après vingt ans de mondialisation frénétique, il n'en va plus de même. La Chine, l'Inde, le Brésil, d'autres ont surgi. Le « cinquième des terres émergées » l'ex URSS, autrefois centre d'un autre système, a repris sa place dans la course au progrès et au relèvement du niveau de vie.

Il n'est ni possible, ni souhaitable de limiter l'ESM au berceau de la race blanche. Nous découvrons seulement aujourd'hui que la civilisation ne méritera d'être prise pour une force vivante que lorsqu'elle sera universelle, unique, totale, mondiale, qu'elle se sera détachée de ses adhérences avec les vieilles cultures, enfermées sur elles-mêmes, qu'elle ne sera plus la propriété privée de la Chine, de l'Europe, de l'Islam... Nous en sommes encore bien loin. Mais la crise actuelle contribuera à ce surgissement de l'unité de la race humaine, tant il deviendra évident que chacun d'entre les vivants est lié aux autres pour le pire, mais demain, surtout pour le meilleur....

La crise, douloureuse pour les possédants dépossédés, pour les non-possédants menacés de chômage, n'aura pas que des effets négatifs. Le déséquilibre entre les

² Auteur de *Mein Leben im Kampf um die soziale Entwicklung Deutschlands*.

ethnies, engendré par la formidable révolution industrielle se dissipe. C'est lui qui était la cause principale du colonialisme, du nationalisme, des soulèvements du prolétariat. Que la crise, au lieu de retomber dans les ornières du siècle passé nous entraîne vers un monde réconcilié et solidaire peut paraître paradoxal. Mais pas impossible ? Cela dépend de nous... Cela dépend de notre clairvoyance et de notre courage.

Charles DASVILLE

MICHEL ALBERT

Tout pour plaire

«Le capitalisme américain présente à peu près toutes les attractions d'un western. On y promet une vie aventureuse, agitée, stressante, mais passionnante pour les plus forts. L'économie casino crée le suspense, donne à chacun le frisson du danger, permet d'applaudir les vainqueurs et de huer les vaincus. Comme aux jeux du cirque, on y joue les hommes à la roulette. Ce capitalisme-là est d'ailleurs peuplé par une faune exotique en proie à de spectaculaires combats : requins, faucons, tigres et dragons. Quoi de plus attractif ? Quoi de plus propice aux mirabolantes mises en scène ? Dans le système rhénan, en revanche, la plupart des « animaux » de la vie économique sont des animaux domestiques au comportement sans surprise. Misère ! Et, côté rhénan, la vie promise peut fort bien se révéler active, mais elle sera probablement monotone, ennuyeuse peut-être. Le capitalisme rhénan évoque une gestion de « père de famille », au sens où l'entendait notre Code civil. Le capitalisme américain, lui, suggère plutôt les strass du Crazy Horse Saloon » [...]

"Capitalisme contre capitalisme"

Pourquoi est-ce le moins performant qui l'emporte ?

Et si ce n'était pas qu'une crise ?

par Jean-Pierre PRÉVOST

Une crise n'est qu'un mauvais moment à passer. Après, on repart et on oublie. L'auteur souligne la nécessité de remettre en cause des dogmes solidifiés par des habitudes et une propagande insidieuse. L'avenir de la planète est autrement plus important que celui du capitalisme spéculatif.

A lire les commentaires des « experts » et à examiner les projets successifs de « relance » élaborés par les gouvernements du monde entier, on est tenté de parodier la fameuse sentence de Clemenceau concernant les militaires et de se dire que « l'économie est une affaire trop sérieuse pour la laisser entre les mains des seuls financiers »... par qui le mal est précisément arrivé.

Hélas ! Les responsables politiques désemparés, n'ayant jamais imaginé devoir un jour traiter un dossier de ce genre, sont bien obligés de s'en remettre à leurs conseillers, pour la plupart des banquiers ou des financiers dont la population s'est considérablement développée depuis trente ans. Et pourtant c'est bien du côté des Etats que chacun se tourne pour tenter de redresser la barre.

A vrai dire, le monde se trouve placé devant les dégâts d'un sinistre dont on a d'autant moins fini d'évaluer les conséquences qu'il continue de s'étendre, à la manière d'un gigantesque Amoco Cadix économique, pris tout d'abord pour un simple accident de parcours. Rappelez-vous notre Grande Argentière déclarant encore à la fin de l'été « les fondamentaux de l'économie ne sont pas atteints ». Puis faute d'imagination ou de courage pour affronter une situation totalement inédite, la « pensée molle » qui ne fonctionne que par référence au passé a pris le dessus. « Nous connaissons la crise la plus grave depuis la guerre », et ensuite, la situation s'aggravant : « C'est une crise comparable à celle de 1929 » avec l'espoir qu'un nouveau « New Deal » ferait l'affaire. Comme si la crise actuelle avait la même origine !

Le chemin de croix de l'économie moderne est décidément loin d'être terminé, les augures reculant de mois en mois leurs perspectives de reprise de la croissance – 2010 peut-être au moment où j'écris – alors qu'il y a tout lieu de penser que le pire est encore devant nous. Personne n'ose encore calculer, par exemple, l'effroyable gouffre financier devant lequel va se trouver le système bancaire mondial, ces deux ou trois prochaines

années, du fait de l'énormité des dettes « toxiques » non remboursables et qui fait dire aux plus lucides que l'on n'évitera pas soit la nationalisation des banques (solution la plus favorable pour le contribuable) soit la création de « bad banques » (la plus favorable pour les actionnaires des institutions financières !)

Dans l'immédiat, nous voici précipités sur la pente de la facilité, sur laquelle même la Chancelière allemande se laisse peu à peu entraîner, qui consiste à faire fonctionner à grand débit la pompe à finances, autrement dit la planche à billets, promesse d'inflation galopante, mais qu'importe ! Ce seront d'autres qui paieront.

Sans doute est-il nécessaire de parer au plus pressé, d'éviter que la paralysie générale ne gagne l'ensemble de l'économie, mettant sur le pavé des millions de travailleurs et accablant les entreprises, petites ou grandes, à la faillite. Mais cela n'interdit pas de prendre conscience que le dérapage gigantesque de l'Economie mondiale à laquelle nous assistons actuellement, le fond du gouffre étant encore loin d'être atteint, nécessite d'urgence une réflexion qui déborde de beaucoup la seule recherche de remèdes pour une crise qui, aussi grave soit-elle, ne remettrait pas en question les fondements de notre société, ce qui est se tromper sur la gravité de la situation.

Les deux économies

Jadis, c'est-à-dire il y a moins d'un demi-siècle, l'économie était « réelle » (de « res », mot latin qui veut dire chose, matière). Il s'agissait de l'activité humaine qui consistait à produire des biens et des services et à les échanger grâce à la monnaie et au crédit, les banques ayant la sagesse d'ajuster leurs prêts à leur capacité financière (leur capital et une partie seulement de leurs dépôts). Cette économie qui mobilise encore la plus grande partie de l'humanité, des paysans les plus pauvres aux spécialistes de la Silicon Valley, n'était pas à l'abri des crises en tous genres, cycliques ou non, auxquelles elle avait appris à faire face.

Mais aujourd'hui elle est affectée rudement, et cela à un moment où les populations commençaient à douter des vertus du « Progrès », par un effet de ricochet, qu'on pourrait qualifier de « tsunami » économique, du fait de la catastrophe qui frappe l'économie « virtuelle », édifiée peu à peu par les « génies » de la finance.

Tout s'est passé très vite, à peine quelques décennies, la montée de cette économie « virtuelle » étant en quelque sorte masquée par l'extraordinaire élévation des niveaux de vie dans les pays « riches » du moins, la première crise du pétrole et les avertissements du Club de Rome étant rapidement oubliés. De l'abandon de l'étalon-or par le dollar en passant par la fusion des banques d'affaires et de dépôts à l'interconnexion mondiale des banques, le fameux « bing bang », l'économie « virtuelle », qui consiste à multiplier des opérations sur des valeurs que personne finalement ne possède, la « financiarisation » de l'économie, s'est installée au devant de la scène, les transactions quotidiennes à travers le monde prenant une ampleur inimaginable, irréaliste, favorisée par « l'exubérance irrationnelle » des marchés, dont fit état tardivement M. Greenspan.

Il faut dire que l'euphorie financière, si elle enrichissait quelques-uns (la fortune des 500 personnes les plus riches au monde pesant aussi lourd que les ressources du demi-milliard d'humains les plus pauvres !), arrangeait tout le monde, vous et moi compris. Elle entraînait la croissance, diminuait le chômage, remplissait les caisses publiques et permettait, de moins en moins il est vrai, une augmentation du pouvoir d'achat.

Un signe fort du délabrement du système économique mondial était précisément l'enrichissement phénoménal de quelques-uns, les Etats ayant laissé la bride sur le cou aux financiers : pas de régulation sérieuse des flux financiers, des dégrèvements fiscaux insensés pas seulement aux Etats-Unis, avec toujours le même refrain : éviter la fuite des capitaux vers toujours plus de « paradis fiscaux ». Des fortunes immenses s'édifiaient ainsi allègrement partout dans le monde. Et le pire était que chacun s'y habitait.

Une loterie phénoménale se mettait en place. Un demi-siècle plus tôt, la grille des rémunérations allait de 1 à 15, dans le meilleur des cas. Ridicule, n'est-ce pas à l'âge des « golden boys ». Les rémunérations des grands patrons (qui très souvent ne sont plus des « capitalistes » au sens premier du terme mais de simples managers) s'envolèrent avec des stock-options en prime et ces fameux parachutes dorés en cas d'échec ou de désaccord. Aux Etats-Unis, le ratio entre le revenu d'un patron et un employé est aujourd'hui de plus de 180 (*Times*, 2 février) !

C'est alors qu'est apparu un nouveau monde, celui des « people », venus de la publicité, des médias, du spectacle, du sport, des trafics en tous genres parmi lesquels les Madoff jouaient les aigrefins. Lorsque l'argent coule à flots, toutes les barrières tombent et le bon public, décervelé par la télévision et les magazines, applaudit naturellement tout ce beau monde, même si chacun au fond de soi commence à s'inquiéter et à perdre progressivement confiance.

Une tunique de Nessus

Tout ce système-là est en cause désormais, même si ses bénéficiaires vont s'efforcer de le préserver. Ce n'est toutefois que l'écume de la crise. Il ne faut pas être grand mathématicien – savoir compter suffit – pour comprendre que le monde ne peut pas continuer sur sa lancée actuelle. Le décollage de la Chine, de l'Inde, du Brésil et de bien d'autres pays conduit à une situation insupportable d'autant plus que les habitants des pays « riches » s'estiment loin d'être comblés.

Il n'y aura bientôt plus assez de pétrole, de viande, d'eau si le monde entier veut vivre à l'américaine ! Et surtout les conséquences écologiques que cela entraînerait très rapidement seraient catastrophiques pour la planète. Ne le sont-elles pas déjà ? Monsieur Malthus prendrait-il sa revanche ? Peut-être bien !

Qui oserait douter pourtant de la nécessité de plans de relance afin d'éviter l'effondrement de pans entiers de l'économie mondiale ? Mais ce serait faire une erreur fatale que

de remettre les roues du véhicule dans les mêmes ornières. Un répit serait peut-être accordé mais pour connaître un peu plus tard une crise encore plus grave. Le mal est si profond que nous connaissons encore bien des péripéties avant de croire apercevoir le bout du tunnel... et ce sera un mirage !

Ne risque-t-on pas de voir déjà, par exemple tel ou tel pays, la Grèce en premier lieu, contraint de quitter la zone euro à moins de faire faillite ? Et qui prête réellement attention, en dehors des spécialistes, au fait que la Banque of America, le fleuron de la finance outre-atlantique, ne vaut plus actuellement que 37 milliards de dollars (160 milliards en septembre dernier) soit moins que les 45 milliards que lui a versés, depuis, le Trésor américain !

Un tel discours peut paraître prématuré, peu audible, mais il est probable que bientôt les partisans d'un Grand Virage commenceront à être écoutés. Une remise en question idéologique, la croissance économique étant cette fois mise au service du développement humain, est nécessaire même si elle n'a pas encore trouvé son Adam Smith, son Karl Marx, qui redevient à la mode, ou... son Keynes.

L'impératif de la croissance n'est-il pas devenu la tunique de Nessus de l'homme moderne ? Sera-t-il capable de s'en débarrasser et à quel prix ? Depuis deux siècles, le progrès scientifique et technique a été utilisé davantage à faire souffrir le monde dans son ensemble qu'à lui donner un surplus de bonheur, Claude Lévi-Strauss l'a encore dit récemment mieux que moi. On voit le résultat aujourd'hui, pour la nature d'abord si malmenée : pollution, réchauffement climatique, épuisement des ressources minérales, disparition de la biodiversité, et aussi pour l'homme, menacé dans sa survie même par le terrifiant développement de l'arme nucléaire et sa prolifération et la multiplication des conflits.

La crise de la « civilisation », les philosophes, les artistes l'ont pressentie, des personnages désarticulés du cubisme à l'art purement abstrait et à la dérision du pop'art et des graffitis, de Picasso à Kandinsky, d'Andy Warhol à Jean-Michel Basquiat. Une remise en question est nécessaire qui demandera bien une génération pour s'effectuer si l'on parvient à se décider avant qu'il ne soit trop tard. Concrètement cela signifierait de mettre science et technologie au service de l'homme et de ses valeurs et non de la puissance et de la spéculation. Et pour cela sortir du carcan de l'économie et de la compétition.

N'est-on pas en train de prendre conscience que le capitalisme, qui jusqu'à ce jour est le seul système économique permettant de mettre en œuvre dans les conditions optimales les avancées techniques et de mobiliser les énergies dans le respect des principes démocratiques, a pour seul moteur la création de nouveaux besoins une fois satisfaits les plus élémentaires ? Il est tout entier orienté vers la stimulation de nouveaux désirs, et de ce point de vue l'imagination des publicitaires est infinie !

Même « l'économie sociale de marché », née de la doctrine sociale de l'Eglise, n'est plus adaptée à la situation actuelle. Le « social » doit être substantif et non un adjectif. L'économie est un monstre froid, une machine à produire aveuglément qui fait vite craquer tous les habillages nés de la Morale et de la Justice. Le monde indien, dans ce qu'il a encore de non gangrené, pourrait mieux servir de modèle, là où la frugalité s'entend avec la spiritualité.

Il n'est que temps que l'homme prenne en effet le pas sur le consommateur et que chacun fasse en quelque sorte son examen de conscience en vue de distinguer ce qui favorise son développement global et ce qui l'asservit à une consommation effrénée. Mais comment convaincre les consommateurs que nous sommes qu'il y a d'autres richesses que matérielles et qu'il s'agit non pas d'appauvrir mais d'enrichir l'homme dans ce qu'il a de meilleur ? Et qu'il n'y a pas d'autre solution si l'on veut assurer l'avenir de notre planète désormais surpeuplée.

De nombreuses voix se sont déjà élevées, celle d'Al Gore notamment, pour alerter l'opinion sur les dangers qui nous guettent. « Notre certitude est que l'humanité roule à toute allure sur une route qui ne mène nulle part » écrivait récemment Bernard Perret¹. Pour l'heure, gouvernements, partis, syndicats, personne n'ose prendre à contre-pied une opinion conditionnée par l'obsession du « pouvoir d'achat », endormie par tant d'années de prospérité, pour le plus grand nombre, dans les pays riches.

La désillusion risque d'être dramatique. La révolte des consommateurs a commencé : grèves xénophobes ici, appels au protectionnisme un peu partout, émeutes de la misère dans les pays pauvres. Avec la prolongation et donc l'aggravation de la crise économique, l'agitation sociale servira de lit à la montée des populismes, des totalitarismes, comme dans les années trente. Tout est inscrit sur le mur.

Une guerre est déclarée qui s'étend lentement mais sûrement, sans véritables protagonistes, les médias distillant les mauvaises nouvelles au compte-gouttes. Difficile dans ces conditions de mobiliser les peuples pour une action concertée susceptible d'entraîner l'humanité tout entière vers de nouveaux horizons, vers une nouvelle approche de son destin. « Le progrès technologique ne nous sauvera pas, il nous tuera au contraire. Le vrai progrès consiste à vivre mieux avec moins », déclare le photographe de « Six milliards d'autres », Yann Arthus-Bertrand. Combien de catastrophes faudra-t-il pour qu'il soit écouté ?

Jean-Pierre PRÉVOST

¹ Bernard Perret, *Le capitalisme est-il durable ?*, éditions carnets nord, 2008.

La solidarité territoriale, grande oubliée du plan de relance

par Olivier HENNO et Jean-Marie VANLERENBERGHE

Dans les "Echos" du 6 janvier dernier, deux praticiens de la politique concrète font des propositions précises pour lutter contre la crise par des mesures efficaces, pas avec des grands mots. A l'exemple de leur région ils exposent ce que devrait être le volet territorial d'un vrai plan de relance, en faveur de réalisations pratiques, utiles et démocratiques.

Les décideurs économiques et politiques français et étrangers ont enfin pris conscience de l'ampleur de la crise. Ils reconnaissent qu'elle dépasse largement les habituelles crises conjoncturelles et qu'elle va changer pour longtemps l'économie, la société et la politique. Malheureusement, très peu en ont mesuré les conséquences sociales et territoriales.

N'en déplaise à Alain Minc, ce sont les personnes les plus modestes qui vont être touchées par cette crise. La France « qui se lève tôt » va durement souffrir de la récession économique. Il ne suffit pas de déclarer de manière méprisante : « *Quand on est fonctionnaire, possesseur d'un Livret A, on n'est pas touché par la crise* », pour démontrer que seuls les gens riches vont perdre de l'argent.

Les travailleurs pauvres, et notamment les intérimaires, sont les premières victimes des plans sociaux. Raison de plus pour que l'Etat intervienne en faveur du pouvoir d'achat des plus modestes, non seulement pour éviter que l'économie tourne au ralenti, mais aussi et surtout pour des raisons élémentaires de justice et de solidarité.

Crise automobile

L'impact de cette crise sera dramatique sur le plan social mais aussi sur le plan territorial. Elle va en effet frapper les régions les plus pauvres comme le Nord-Pas-de-Calais, car les secteurs en grave récession économique, le bâtiment et l'automobile, sont des industries de main-d'œuvre.

A elle seule, la crise de l'industrie automobile va engendrer une véritable fracture territoriale. Cette industrie, qui fut l'outil de la reconversion industrielle des années 1970 et 1980, emploie directement ou indirectement 10% de la population

active de notre pays. Son poids économique dans le Nord-Pas-de-Calais pèse plus lourdement encore. Elle représente 55 000 emplois directs, plus de 20% de l'économie régionale globale, et beaucoup plus encore dans certains territoires comme le Douaisis, le Valenciennois ou l'Avesnois.

C'est un véritable tsunami social qui se profile dans notre région. Regardons la réalité économique et sociale de ce début d'année en face. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la Française de Mécanique (3800 salariés), PSA (2300 salariés), Renault Douai (5400 salariés), Toyota Valenciennes (3300 salariés), Maubeuge Construction Automobile (2300 salariés) et beaucoup d'autres ont arrêté leur activité pour quelques semaines. C'est en tout au moins 40000 salariés de l'industrie qui seront en chômage technique au mois de janvier. Au-delà des conséquences immédiates en termes de pouvoir d'achat pour ces familles, il règne un grave climat d'incertitude sur les conséquences de la crise en termes d'emploi. Les intérimaires et les sous-traitants sont déjà touchés. A titre d'exemple : Sevelnord Hordain se sépare de 400 intérimaires ; Valeo Etaples se sépare de 150 intérimaires après seulement huit jours d'ouverture en décembre ; MCA Maubeuge se sépare de 500 intérimaires et annonce l'arrivée d'un responsable social, ce qui fait planer l'angoisse d'un prochain plan social.

Selon l'Association régionale de l'industrie automobile (Aria), personne ne mesure encore précisément les conséquences de la crise. Les entreprises naviguent à vue, utilisent beaucoup le chômage technique et la flexibilité jusqu'en février prochain. Mais après...

Crise de la vente par correspondance

A cette crise de l'industrie automobile s'ajoutent aussi la crise de la VPC (La Redoute, Les 3 Suisses) avec encore plusieurs milliers d'emplois en danger, et, comme dans toutes les régions, la crise du bâtiment, industrie de main-d'œuvre. Il y a donc urgence à agir, à exiger de l'Etat des mesures en faveur des régions qui vont être sinistrées. Une discrimination positive en faveur des territoires plus impactés par la crise se justifiait et s'imposait. Malheureusement, il n'en est rien : la solidarité territoriale est la grande oubliée du plan de relance.

En d'autres termes, les élus auraient hurlé pour exiger un plan de l'Etat pour mener cette deuxième bataille de la reconversion industrielle. Aujourd'hui, ils sont étrangement silencieux. Le silence des parlementaires UMP n'est pas en soi surprenant. Leurs propos et actions sont motivés par le seul soutien au président de la République.

La timidité des parlementaires PS est plus surprenante. Est-ce un phénomène psychologique ? Ceux qui ont mené la bataille de la première reconversion industrielle ont-ils encore assez d'énergie pour mener ce nouveau combat pour une solidari-

té territoriale ? Ou alors est-ce tout simplement une anesthésie qui résulte des combats internes du congrès de Reims ? Quelles que soient les raisons de ce silence des élus, bonnes ou mauvaises, nous pensons qu'il est urgent de le rompre. C'est pourquoi nous prenons délibérément l'initiative de demander un volet territorial du plan de relance en faveur des régions qui seront les plus lourdement frappées par la crise.

Se battre pour l'investissement territorial

Quelque 70% des investissements publics sont financés par les collectivités. Cette ambition repose sur l'impôt local ou sur l'emprunt. Le volet territorial d'un nouveau plan de relance stimulerait l'investissement et accélérerait la mutation économique. Cette politique d'aménagement du territoire tant attendue pourrait se traduire par un certain nombre de mesures :

- ▶ le renforcement temporaire de la dotation globale de fonctionnement pour les collectivités des bassins les plus touchés par le chômage ;
- ▶ la création de zones franches ponctuelles et spécifiques pour certains territoires très touchés comme ce qui s'est fait dans les Ardennes ;
- ▶ la réalisation d'équipements structurants financés à 100% par l'Etat, comme de nouveaux sillons ferroviaires pour le TER ou le fret (par exemple entre Arras, le bassin minier et la métropole lilloise), des équipements portuaires sur la façade maritime pour la mise en place de « l'autoroute de la mer » ou encore le canal Seine-Nord en choisissant de dispenser le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, celui de Picardie ou les conseils généraux de participer à son financement.

Cette crise est une épreuve douloureuse, redoutable pour la France et pour l'Europe. Nous n'en sortirons qu'au prix d'efforts partagés, justes et équilibrés. Voilà pourquoi la question de l'aménagement du territoire en France et plus encore en Europe est pour nous l'une des clefs qui permettront de triompher de cette crise.

Olivier HENNO et Jean-Marie VANLERENBERGHE

Et si la région était l'avenir de l'économie ? L'exemple du Pays Basque espagnol

par Jean-Philippe LARRAMENDY

Les "clusters", (mot tiré de l'anglais) sont des groupements locaux d'entreprises et d'activités. Les "grappes" ainsi formées donnent plus de "jus" que les entreprises isolées, luttant seul contre la dépression. L'exemple espagnol mérite d'être étudié dans nos régions, affrontant les mêmes difficultés.

Les pouvoirs publics français mènent actuellement deux réflexions en parallèle : tandis que le gouvernement tente d'affronter la crise économique, le comité présidé par Edouard Balladur affine ses propositions pour la réforme de l'Etat et des collectivités territoriales. Et si les deux problématiques étaient liées ? Et si la France intégrait les territoires dans sa réflexion stratégique sur le développement économique national ?

C'est ce que fait depuis trente ans une région voisine et méconnue des Français : le Pays Basque espagnol (ou Euskadi). Cette Communauté autonome de l'Etat espagnol a fondé son développement économique sur deux principes : l'autonomie financière et la clusterisation de l'économie. Avec des résultats spectaculaires puisque le Pays Basque, encore en friches industrielles au début des années 90, est aujourd'hui la région la plus riche d'Espagne.

Euskadi offre l'exemple unique d'une région qui fixe seule le taux et l'assiette de l'ensemble des impôts perçus sur son territoire et qui en gère librement le produit. L'avantage de cette autonomie financière est évident : elle confère à l'exécutif local la maîtrise totale de sa politique budgétaire. Conjuguée à l'étendue des compétences transférées par Madrid, ce système fiscal donne à la région une marge de manœuvre extrêmement large pour piloter seule l'ensemble de sa politique économique et sociale¹.

C'est cette maîtrise des ressources qui a permis à la région de faire le choix, en 1997, de financer seule la construction du musée Guggenheim de Bilbao. C'est cette même auto-

¹ Au sein du système quasi-fédéral de l'Etat espagnol et de ses 17 Communautés autonomes, la région du Pays Basque espagnol (Euskadi) dispose de compétences propres extrêmement étendues : l'enseignement, la santé, les moyens de communication, le développement économique, l'agriculture, la culture, l'urbanisme, le logement, les transports, le tourisme, la police, le patrimoine... L'Etat espagnol conserve des compétences propres comme la défense, la représentation diplomatique, les douanes ou la maison royale.

mie financière qui lui permet aujourd'hui d'élaborer un plan anti-crise sur-mesure par rapport aux besoins spécifiques de son tissu économique.

Autre avantage : l'autonomie financière entraîne une responsabilisation des élus locaux. Car derrière les avantages se cachent des contreparties : le Pays Basque doit générer les ressources nécessaires pour subvenir à ses besoins, sans pouvoir espérer de compensation de Madrid en cas de défaut. Un risque financier qui prend tout son sens en période de crise si les recettes fiscales viennent à baisser...

Ce niveau de responsabilisation n'existe pas dans les régions françaises. D'abord parce qu'au moins 55% de leur budget provient de l'Etat. Ensuite parce que le système jacobin français fait que leurs compétences sont dérisoires par rapport à celles d'Euskadi ou de nombreuses régions européennes. Ces deux obstacles doivent être levés pour faire des régions des acteurs du développement économique à part entière et non plus de simples distributeurs de subventions. Seule leur connaissance du tissu économique et des besoins de leur territoire, seule leur proximité avec les acteurs locaux, permettront de mener des politiques économiques efficaces.

Par exemple en participant à des pôles de compétitivité. C'est le deuxième pilier du développement économique d'Euskadi : la clusterisation de l'économie régionale. Au début des années 90, confrontés à une grave crise économique, les pouvoirs publics basques ont décidé de faire appel à un consultant spécialiste des stratégies de compétitivité. Célèbre professeur d'Harvard, Michael Porter a élaboré un véritable *business model* pour la région, fondé sur l'organisation des principaux pans de l'économie en clusters. Pionnier dans ce domaine en Europe, le Pays Basque reste une référence puisque les clusters basques génèrent aujourd'hui 45% du PIB régional.

La comparaison avec les pôles de compétitivité français cristallise les différences entre les deux modèles institutionnels. Là où le gouvernement français accorde subventions et avantages fiscaux aux entreprises membres des pôles, les pouvoirs publics basques centrent leurs aides sur les projets développés par les clusters. Là où le gouvernement français limite son intervention à un rôle d'impulsion, les pouvoirs publics basques participent de manière active au fonctionnement des clusters et au suivi des projets. A tel point que les clusters sont devenus des interlocuteurs quotidiens pour la mise en oeuvre des politiques économiques.

Ce sont certes des symptômes mais ils montrent bien la défiance qui existe en France vis-à-vis des collectivités locales. A l'heure de la crise, à un moment où la priorité doit être donnée à la responsabilité des acteurs publics et privés et à l'efficacité des politiques économiques, il paraît de moins en moins pertinent et souhaitable de continuer de les tenir à l'écart.

Jean-Philippe LARRAMENDY

Investissez, investissez, investissez

par Claire STREEM

La crise ne se traite pas avec des remèdes de bonne femme ...ou de vieux bonshommes. Il est temps d'envisager de grands moyens, que l'Union européenne se décide à investir 1000 milliards d'euros... Il ne faut plus tergiverser, mais se battre pour recréer la confiance. L'auteure ouvre des voies, à chacun de se décider.

Investissez si vous souhaitez sortir de la crise. Mais pas n'importe qui, pas n'importe comment, ni n'importe où. Telles sont les clés de sortie de la terrifiante crise mondiale en cours, en développement et en menaces.

Revenons à 1930. On vante encore le « new deal » et Roosevelt, mais on n'y a pas regardé de trop près. Le grand mérite du nouveau Président fut de ne pas rester figé, en attendant que les choses s'arrangent d'elles-mêmes. On y serait encore ! Mais ses actions prêtent le flanc à critique, si l'on examine les résultats concrets. Des mesures improvisées ont été prises plus dans le désarroi que dans la réflexion, depuis la dévaluation sauvage du dollar par rapport à la livre et au franc jusqu'à des aides ponctuelles aux chômeurs. Le résultat du « new deal » n'a pas été bon, ce que l'on ne dit presque jamais. En 1938 l'Amérique était retombée dans une récession à peu près équivalente à celle de 1929. L'accueil glacial réservé aux mesures du gouvernement Obama fait frémir. Parce qu'il fait penser à cet échec. Si 787 milliards de dollars sont considérés comme une babiole, à quel montant de dépenses nouvelles faut-il monter pour faire bouger les acteurs de l'économie ? D'ailleurs le remède lui-même est de plus en plus considéré comme une maladie ; la dette qui s'accumule dans les budgets des Etats commence à faire peur... L'Amérique se rue vers le communisme, comme jadis Rome dans la servitude, commence-t-on à murmurer....

Faut-il rappeler que l'investissement franc et massif constitue la seule sortie raisonnable de la crise ? Après 1929, deux politiques seulement ont eu du succès et ont fait sortir leur pays de la crise. Malheureusement elles furent appliquées par deux régimes que l'on n'aime guère citer : le Troisième Reich et l'URSS. Le premier obtint le résultat le plus rapide et le plus étonnant à tel point que ce succès entraîna la consolidation du régime (qui n'avait obtenu que 34% des suffrages aux dernières élections libres) pour le malheur des Allemands, des Russes, des Ukrainiens, des Juifs, des Polonais et de tant d'autres !

C'est pourquoi on n'aime guère reconnaître les raisons du relèvement de l'Allemagne, qui avait en 1933 le tiers de sa population active en chômage. Il n'est pas certain, bien au contraire, que la rigueur de la dictature soit la raison principale de ce résultat. En revanche, la forte poussée donnée à l'investissement explique le redémarrage de la machine de production. Dans quel domaine ? C'est ce qu'il faut creuser, ainsi que le rôle joué par l'investisseur public. L'effort a été concentré sur le bâtiment par la construction d'autoroutes et de logements sociaux. Deux ans après, ce fut le tour de l'armement avec les suites que l'on sait. Là aussi il y eut concentration sur l'industrie lourde tandis que la consommation commençait à être sérieusement réduite au nom de l'autarcie, préparation à la lutte contre un blocus comparable à celui qui pendant la Première Guerre mondiale avait affamé l'Allemagne et tué des milliers de civils. A peu près au même moment l'URSS organisait la famine en Ukraine, tuant 5 à 6 millions de présumés opposants à la collectivisation. Ainsi les ressources du pays se concentrèrent sur l'industrie lourde. A la bataille de Koursk en l'été 1943 cette industrie fournit suffisamment de blindés à l'Armée Rouge pour que celle-ci puisse remporter une victoire décisive sur la Wehrmacht. Les méthodes des deux régimes ne sont évidemment pas recommandables. Mais on peut extraire de ces deux expériences trois leçons concernant la réponse à la crise. L'investissement massif a fait reculer le chômage (l'ennemi, dans le cas des Russes). La première leçon est que seule une structure étatique, publique en tous cas, (l'Union européenne ferait l'affaire si ses composantes n'y répugnent pas) doit prendre le relais des investisseurs privés recroquevillés dans leur crainte du risque après avoir subi la dégringolade de leurs actifs. Les fonds des Caisses d'épargne, ceux des Bons du Trésor sont facilement mobilisables par un chef d'orchestre public, décidé à faire danser l'économie à son rythme. La deuxième leçon est qu'il faut se concentrer sur les secteurs impulsant tout le tissu économique, comme le bâtiment ou l'armement, dans le cas de l'Allemagne, les industries de base en URSS. Le choix de l'application est délicat, parce que certains destinataires de la poussée de l'investissement risquent de ne pas diffuser une retombée immédiate. Ce serait le cas, par exemple, de l'Enseignement Supérieur, si des moyens supplémentaires étaient orientés vers les langues anciennes, la sociologie ou le droit plutôt que vers la biologie ou la physique. On a souvent attribué le mérite de l'effacement en deux ans des six millions de chômeurs (sans indemnités à l'époque) au Dr Schacht, qui avait mis fin à l'inflation délirante des années 20 et qui sût organiser « le circuit » » pour empêcher les considérables masses de monnaie, mises en jeu en soutien de l'investissement public, de venir relancer une inflation désastreuse. Mais il ne faut pas oublier l'équipe d'économistes de talent qui l'entourait, la plupart non nazis ou même anti-nazis, *ma non troppo*, comme le professeur Walter Eucken, un des pères de « l'économie sociale de marché ». Ils choisirent bien le point d'application de l'investissement innovant et puissant. Là où il y avait un besoin de réalisations capables de préparer l'avenir. La première tranche concernait

les autoroutes. Elles étaient pratiquement inexistantes en 1933. En en construisant d'un coup 10 000 kilomètres, on diffusait l'emploi dans tout le pays, dans l'immédiat, et on le préparait à la civilisation automobile qui allait s'épanouir après la guerre. Pour l'armement, démarré deux ans après, l'effort nouveau comblait d'aise les militaires, mais aussi et surtout les industriels. Le vide avait été organisé par le Traité de Versailles : le terrain était préparé pour donner son efficacité maximale à l'investissement sur le plan social. Que l'armée française en ait senti les effets sur un plan différent, en 1940 est une autre conséquence, bien fâcheuse pour elle ! Quant à la Russie, c'était la Révolution et les sottises du communisme à ses débuts qui avait mis à bas l'industrie. Les plans quinquennaux ont reconstruit ce qui avait disparu, en beaucoup plus grand. On peut ajouter (mais il faut respirer un grand coup avant) que la relance allemande par l'investissement dans le domaine militaire a, indirectement, mis fin à la crise de 1929 aux Etats-Unis, lorsque ceux-ci, à leur tour, en 1942 ont fait marcher à plein leur appareil productif pour se constituer une armée qui, jusqu'alors était maigrelette. Ils l'ont toujours. Elle est devenue l'épine dorsale de leur puissance. Mais elle représente déjà un tel poids que l'on ne voit pas comment accroître les investissements dans ce domaine pour faire repartir l'économie. De même en Allemagne (ou en France) il ne peut être question de construire 10 000 kilomètres supplémentaires d' « autobahn ». L'investissement massif n'a un effet antidépressif et durable que s'il est appliqué à des projets, présentant une utilité et une rentabilité dans l'avenir. Il peut être concentré sur des objectifs bien choisis, grâce à la planification souple, dégagés des impératifs de la rentabilité immédiate, parce que les ressources du financement public libèrent les entrepreneurs de la terreur qui les saisit lorsqu'ils doivent publier leurs comptes trimestriels !

La troisième condition pour faire sauter le bouchon de gravats laissés par la crise consiste, en effet, à mettre en oeuvre des nouvelles entreprises apportant à l'avenir une quasi certitude de rentabilité économique et/ou sociale. Où doit porter la concentration des actions ? Dans l'Europe unie, celles-ci peuvent se déployer sur deux plans, à l'intérieur et à l'extérieur. Remarquons bien qu'il faut de l'espace pour bénéficier du meilleur rendement. En 1930, l'URSS n'en manquait pas. L'Allemagne gémissait de ne pas avoir assez d' « espace vital », mais bouclait ses frontières pour se consacrer à ses desseins guerriers, sinon elle aurait du jouer l'ouverture au commerce international, comme l'actuelle Bundesrepublik... et se retransformer en une démocratie, ce qui n'était pas pour plaire à Adolf. Actuellement l'Union européenne répond à ce besoin de terrain d'expansion pour maximiser les résultats des nouveaux investissements dans un monde bouleversé par la crise. A l'intérieur d'abord, à l'extérieur proche ensuite. Le cadre des petits Etats nationaux, auxquels les gouvernements s'accrochent tout naturellement est insuffisamment large pour rendre productives des injections massives de moyens de paiement. Terminer le tracé du TGV entre Nancy et Strasbourg, c'est bien, mais pro-

longer ce dernier jusqu'à Varsovie aura un autre impact sur le chômage ! On observe que tous les chemins de fer sont construits en réseau de type national, alors que le prix du pétrole, la pollution engendrée par les avions, nécessitent le bouleversement des toiles d'araignées nationales pour donner à l'Europe son système nerveux de transport, comme s'y est employé Jacques Barrot, lorsqu'il était en charge de ce problème à la Commission européenne. L'Europe de l'Est est encore suffisamment en retard pour que l'on y trouve l'emploi des sommes que l'on peut mobiliser par un emprunt de 1000 milliards d'euros. Car il ne faut pas lésiner pour remettre en branle un marché de 500 millions de consommateurs. Et à l'extérieur proche, la Russie et l'Afrique ont encore plus besoin des capitaux et de l'ingénierie de l'Union. On sait qu'un bienfait n'est jamais perdu, surtout si l'investissement à l'extérieur est dirigé de telle sorte qu'il entraîne des retombées fructueuses dans le pays contributeur. « I want my money back » disait suavement Mme Thatcher à Bruxelles avec une telle maladresse qu'à la différence de l'Allemagne son pays a moins bénéficié de l'Europe que du pétrole de la Mer du Nord. Mais la construction d'un deuxième Transsibérien enrichirait les Français autant que l'a fait le premier, avant le malheureux accident de 1917 !

L'investissement servira la cause du progrès social et économique. En opposant à cette conviction l'appel à un accroissement de la consommation on ne cherche qu'à repousser les décisions, pourtant urgentes. Bien évidemment, la mise en oeuvre d'investissements massifs a pour but dans une démocratie de soutenir la consommation dans le présent en faisant reculer le chômage. Non pas de préparer une domination militaire, puis raciale, comme y visait le Troisième Reich. Surtout cette action, coordonnée au niveau européen, expliquée et discutée, au niveau mondial, poursuit un double objectif pour l'avenir. En remettant en marche une économie sur des bases saines on apurera les dettes souscrites au moment de la relance. On établira, en liaison avec les pays émergents un ordre mondial au bénéfice du genre humain, qui finira alors par avoir bon genre !

(Traduit de l'anglais par John Prickly)

ALAIN

« La révolution ne se fait pas par les seuls exploités ; il faut encore que les plus éminents des profiteurs doutent de leur privilège. Or tous savent bien qu'ils douteraient de leurs privilèges s'ils y pensaient. D'où une furieuse défense de penser ».

"Les saisons de l'esprit"

Chine et Japon face à la crise

par Claude MEYER

On croyait l'Asie hors crise et voilà que l'on s'aperçoit qu'elle paie son tribut au chômage ! Pas en raison de l'écroulement financier, mais comme conséquence industrielle de celle-ci. Le redressement devra prendre en compte ce décalage, aider la reprise des relations commerciales et surtout, interdire le protectionnisme à courte vue.

Ces dernières années, l'hypothèse d'un « découplage » économique entre l'Occident et l'Asie - notamment le couple Chine/Japon - a gagné en crédibilité, au fur et à mesure que l'intégration asiatique s'approfondissait et que les marchés intérieurs des pays de la zone se développaient. La crise mondiale semble avoir définitivement balayé cette théorie. Il convient cependant d'être plus précis en distinguant les deux phases de la crise, financière d'abord puis économique.

La crise financière n'a pas sévi à l'Est. Mais la crise économique, oui !

La crise financière a fortement affecté les bourses chinoise et japonaise, corrélées à des degrés divers aux grandes places mondiales, mais elle n'a pas entraîné un effet de contagion sur les systèmes bancaires ; la crise des *sub-prime*, qui a gagné l'ensemble des systèmes financiers américain puis européen, s'est arrêtée aux portes de la Chine et du Japon. Les raisons en sont d'ailleurs différentes : faible internationalisation du système bancaire et contrôle des capitaux s'agissant de la Chine, et pour le Japon, aversion au risque de la part de banques qui ont retenu les leçons de la crise des années 1990. Les expositions de la Chine et du Japon aux *sub-prime* étaient donc marginales, sauf à travers leurs engagements massifs sur Fannie Mae et Freddie Mac¹, finalement nationalisées. Par ailleurs, les banques des deux géants asiatiques sont restées très liquides, grâce à l'abondante épargne nationale qui, plus qu'ailleurs, s'investit dans des dépôts bancaires. Le Japon et la Chine n'ont pas connu la double crise de solvabilité et de liquidité qui a frappé les banques américaines et européennes ; certains observateurs avaient même imaginé que l'épargne

¹ Respectivement 396 Mds. de \$ pour la Chine et 228 pour le Japon. Pour ce dernier, les pertes liées aux *sub-prime* ne représenteraient que 5 à 10% de celles des banques américaines et européennes.

asiatique pourrait venir au secours des institutions américaines², notamment le fonds souverain chinois CIC qui avait déjà investi dans Morgan Stanley à la fin de 2007. Du point de vue bancaire, la crise n'a donc pas réellement touché l'Asie et de ce point de vue, on peut sans doute parler de découplage des systèmes bancaires.

Il en va tout autrement pour la sphère de l'économie réelle. La double conséquence de la crise financière - assèchement du crédit aux entreprises et effet négatif de richesse qui paralyse la demande des ménages - a plongé les États-Unis et l'Europe dans une récession dont la Chine et le Japon subissent de plein fouet le contrecoup. Cette contagion de la crise aux deux géants asiatiques s'est faite par le canal du commerce extérieur et la robustesse de leurs marchés intérieurs n'a pas été suffisante pour endiguer les effets de cette chute de la demande mondiale.

La Chine, à moitié frappée

En 2007, la Chine a enregistré un taux de croissance de 13% et est ainsi devenue la 3^{ème} puissance économique mondiale devant l'Allemagne. Après le sévère ralentissement du 2nd semestre 2008 (9% par an au 3^{ème} trimestre, puis 6,8% par an au 4^{ème}), la croissance n'a atteint en 2008 « que » 9%, le plus faible taux depuis sept ans. Si la demande interne a relativement bien résisté grâce à l'investissement, la chute des exportations vers les économies développées en crise a été sévère et explique ce fort ralentissement de la croissance : l'Europe, les États-Unis et le Japon sont en effet ses principaux marchés et représentent respectivement 20%, 19% et 9% de ses exportations. Les prévisions de croissance pour 2009 varient entre 5%³ et 8% : le FMI dans ses prévisions de janvier 2009 retient 6,7%, les autorités chinoises tablent sur 8%, taux minimal supposé assurer l'emploi des 20 millions de nouveaux entrants sur le marché du travail et plus largement, la stabilité sociale. C'est en effet la montée du chômage qui préoccupe le plus les autorités chinoises, dont la légitimité repose essentiellement sur la poursuite de la croissance. Elles craignent donc que ne s'aggravent fortement les troubles sporadiques que la montée des inégalités sociales ont entraînés ces dernières années, notamment dans les campagnes; on estime déjà à plus de 20 millions le nombre de travailleurs migrants qui sont rentrés dans leurs villages après leur licenciement. Si la croissance tombait à moins de 5-6%, il est probable qu'éclateraient de graves troubles sociaux difficilement contrôlables. Les pouvoirs publics ont mis en place en novembre dernier un plan de relance sur deux ans de 4 trillions de yuans (450 milliards d'euros, 15% du PIB), fondé pour l'essentiel sur l'investissement, notamment dans des projets environnementaux. Suite à l'annonce de ce plan, certains économistes chinois prévoient

² Exception faite de l'investissement de Mitsubishi-Tokyo UFJ dans Morgan Stanley (21% du capital) et de la reprise par Nomura des filiales asiatiques et européennes de Lehmann Brothers, cet espoir ne s'est pas matérialisé. Sur le plan multilatéral, le Japon s'est engagé à prêter 100 Mds. de \$ au FMI pour lui permettre de faire face à toute situation d'urgence concernant la balance des paiements de certains membres fragilisés par la crise.

³ Selon le Pr. Roubini, New York University, qui a été l'un des premiers à prévoir la crise bien avant son déclenchement.

une sortie de crise assez rapide et la reprise d'une croissance plus forte dès le milieu du 2nd semestre 2009.

Le Japon = pessimisme

Cet optimisme ne paraît pas de mise en ce qui concerne l'économie japonaise, dont la croissance est devenue négative dès le printemps 2008, avant même que la crise financière n'atteigne son paroxysme. Le Japon a connu depuis 2002 une croissance soutenue mais tirée essentiellement par les exportations, alors que la consommation restait atone dans un contexte déflationniste ; ce cycle de six ans, un des plus longs de l'après-guerre, s'est terminé brutalement au 2ème trimestre 2008 avec le ralentissement de la croissance mondiale. Le 2nd semestre 2008 a été désastreux : les effets conjugués de la forte appréciation du yen (23% par rapport à l'euro et 20% par rapport au dollar en 2008) et de la récession mondiale ont entraîné un effondrement des exportations vers son premier et troisième marchés, les États-Unis (20%) et l'Europe (15%), notamment dans les secteurs de l'automobile et de l'électronique. En 2008, la production industrielle a chuté de 21%, les profits des entreprises de 90% et l'excédent commercial de 70%; la croissance du PIB pour l'année devrait être nulle, voire négative de - 0,7% selon des premières estimations. Les perspectives pour 2009 sont très sombres : les prévisionnistes tablent sur une croissance négative de l'ordre de - 2,5% et les plus pessimistes évoquent même le chiffre de - 4%. La sortie de crise en 2010, voire 2011, dépendra de multiples facteurs, notamment la vigueur de la reprise en Chine (15% des exportations japonaises) et les effets du plan de relance lancé en novembre 2008 ; ce plan d'un montant de 12 trillions de yens (95 milliards d'euros), soit 2% du PIB, est consacré pour 33% à l'investissement, 30% aux économies locales, 17% au soutien de la consommation, 21% à l'emploi et la protection sociale. Ajoutées à cette relance strictement budgétaire, d'autres mesures (financement des entreprises, soutien aux banques, etc.) porteraient à 75 trillions de yens (600 milliards d'euros), soit 13% du PIB, le montant total des mesures de relance. Après la publication des chiffres désastreux du dernier trimestre 2008 (contraction du PIB de 3,3%), on parle déjà d'un second plan de relance, alors même que la mise en œuvre effective du premier est retardée par la situation de blocage politique que connaît l'archipel.

Tous dans le même bateau (ivre) !

La sortie de crise, tant pour la Chine que pour le Japon, dépend étroitement de la reprise aux États-Unis et en Europe. Cependant, compte tenu des différences structurelles entre les deux économies, il est possible qu'elle prenne des formes différentes, courbe en V pour la Chine dans une séquence « chute de croissance - reprise », courbe en W pour le Japon (« double dip », « chute, reprise et rechute »). Le pire scénario pour ce dernier serait celui d'une courbe en L (récession puis stagnation), qu'on ne peut totalement exclure compte tenu de tendances déflationnistes

encore à l'œuvre. En tout état de cause, la crise actuelle montre à quel point les économies nationales sont interconnectées à travers les échanges internationaux de biens, services et capitaux ; elle révèle aussi la vulnérabilité des économies chinoise et japonaise à une chute de la demande extérieure, car cette excessive dépendance les a plongées, elles aussi, dans une crise économique sévère. Même si leurs systèmes bancaires n'ont pas été contaminés directement par la crise financière, ils pourraient cependant être affectés à terme par les nouvelles créances douteuses que cette crise économique, si elle est durable, risque de générer.

Claude MEYER

LES LIVRES DE NOS COLLABORATEURS ET AMIS

André Le Gall
Ionesco

Ed. Flammarion *Grandes Biographies*

Christian Savés
La Gauche française

Ed. L'Harmattan *Questions contemporaines*

Jean Boissonnat
« *2029 ou Comment j'ai traversé
trois siècles en cent ans* »

Ed. Salvator

L'Union européenne

La présidence et au-delà

par Jean-Pierre GOUZY

La présidence française de l'Europe s'est bien et mal passée. Bien, parce qu'une réaction rapide a été organisée face au mal, c'est-à-dire à l'apparition de la catastrophe. Celle-ci couvait sourdement depuis un an, mais n'a pris sa force de nuisance qu'au moment de la passation de la responsabilité de l'Union à la France. L'auteur nous expose ce cheminement, tout en nuancant les éloges d'une action qui a été positive, mais qui doit être prolongée et soutenue par tous les membres de l'Union.

La présidence sarkozienne de l'Europe, s'est achevée dans un concert de louanges, même si, à certains égards, elle a pu nous laisser interrogatifs. De fait, le président du groupe socialiste au Parlement européen, l'allemand Martin Schulz a publiquement salué un bilan européen qui « n'est pas mal du tout ». Le président du groupe libéral, le britannique, Graham Watson, lui a accordé un satisfecit : « Vous avez bien travaillé, M. le Président, maintenant vous méritez une pause, n'essayez donc pas d'être tout ». La curieuse alliance de la gauche verte nordique et des communistes qui se retrouve au Parlement européen au sein d'un groupe unique, a même, à sa façon, rendu hommage au caractère parfois « iconoclaste » de l'approche sarkozienne.

Une chose est manifestement certaine : lors de sa séance en plénière du 16 décembre dernier, le Parlement européen a reçu un président sortant du Conseil européen autosatisfait, déclarant à propos des objectifs qu'il s'était assigné : « ce n'est pas qu'ils ont été atteints, c'est qu'ils ont été bons au-delà ! ». Cette présidence lui « a beaucoup appris », comme il l'a dit lui-même aux europarlementaires, en ajoutant : « j'ai aimé ce travail et je comprends que les membres du Parlement européen soient passionnés par ce qu'ils font... car l'Europe est la plus belle idée qui ait été inventée au XXème siècle ». Mais, au-delà des effets déclaratoires et déclamatoires, qu'en a-t-il été exactement ?

L'Irlande d'abord... Nicolas Sarkozy n'est pour rien, il est vrai, dans l'échec référendaire du Traité de Lisbonne, le 12 juin dernier. Fidèle à lui-même, il s'est, dès le 21 juillet (la présidence française ayant débuté le 1er) rendu à Dublin pour obtenir un nouveau référendum. Echaudé par le récent échec de cette procédure, le gouvernement gaélique a fait savoir que, ou bien, les pays partenaires se passeraient de l'Irlande pour poursuivre leur route, ou bien il leur faudrait patienter un certain temps. Nicolas Sarkozy a dû en prendre son parti, non sans avoir essuyé les quolibets d'agriculteurs irlandais, au passage. Finalement, le Premier ministre, Brian Cowen a confirmé, à Bruxelles, en décembre dernier, qu'il s'engageait à « rechercher » la ratification du Traité de Lisbonne d'ici la fin du mandat de la Commission européenne, prévue le 1er novembre 2009, avec l'intention d'obtenir son entrée en vigueur le 1er janvier 2010. L'Irlande, en contrepartie, devrait obtenir des « garanties juridiquement contraignantes » sur la composition de la Commission qui, contrairement à ce qui avait été prévu dans le Traité de Lisbonne, comprendrait durablement un représentant de chaque État membre. Néanmoins, l'unanimité sera nécessaire pour adopter ce compromis. Par ailleurs, des textes additifs au Traité de Lisbonne (sans doute de nouveaux protocoles) devraient apporter des apaisements spécifiques à Dublin en matière de fiscalité, de neutralité, mais aussi de droit à la vie, d'éducation, etc.. Les Irlandais se réveillent : le Traité de Lisbonne a été, en effet, signé par leur gouvernement le 13 décembre 2007, sans la moindre réserve après des négociations engagées au mois de juillet précédent. Mieux vaut tard que jamais, nous dira-t-on...

Mais, la difficulté irlandaise, si elle est essentielle, n'est pas la seule : la République tchèque a assumé dans la foulée de la présidence française, celle de l'Union, avec un président eurosceptique (qui ne jure que par Mme Thatcher) et un premier ministre qui, au nom de l'europragmatisme, a laissé le soin au Parlement de Prague de se prononcer sur la ratification du Traité de Lisbonne en prenant tout son temps. Le président tchèque, comme le président polonais ont, de leur côté, fait savoir qu'ils ne signeraient le dit Traité qu'après la ratification irlandaise, qui n'interviendra pas – si elle doit intervenir – avant l'automne 2009.

Comme, par ailleurs, le Parlement européen doit être réélu en Juin 2009, la procédure de renouvellement de la Commission, et notamment la désignation de son nouveau président, sera entreprise sans délai après l'élection du Parlement européen, c'est-à-dire à la fin de la présidence tchèque. M. Barroso serait alors volontiers à nouveau candidat. Pour le moment, donc, l'incertitude institutionnelle perdure, d'autant qu'un nombre croissant de pays frappent à la porte du cercle communautaire et nous amènent à réfléchir d'ores et déjà, à d'éventuels amendements au Traité de Lisbonne pour permettre, par exemple, à certains petite États nouveaux nés des Balkans occidentaux (le dernier en date étant le Monténégro) ou à l'Islande,

perdue dans l'Atlantique nord entre Groenland et Norvège, de venir nous rejoindre, comme, nous dit-on, elle en a l'intention depuis la crise des subprimes.

Nous voici donc devant une Union toujours plus vaste, mais, en même temps, toujours plus complexe à gouverner. Union qui, d'autre part, pour l'heure, demeure l'otage du « NON » gaélique.

Deuxième dossier majeur : l'Union européenne activée - il faut le reconnaître - par la présidence sarkozienne, tente d'affirmer une unité qui ne serait pas de façade dans la crise mondiale, en recherchant tout à la fois avec ses grands partenaires occidentaux (États-Unis, Japon en tête) et les pays émergents (Chine, Inde, Brésil, au premier chef), des solutions pour sortir de la profonde crise économique et bancaire déclenchée par Wall Street. De nouvelles régulations financières seront indispensables, tout en rejetant les facilités apparentes, mais aussi les méfaits potentiels de la tentation protectionniste.

Des mesures nationales d'urgence ont été définies et coordonnées avec un premier « plan européen de relance économique » représentant environ 1,5% du PIB de l'Union européenne (200 milliards d'Euros dont 170 à la charge des budgets nationaux). L'action relevant de l'Union européenne permet de prévoir l'augmentation des interventions de la Banque européenne d'investissements (dont le capital sera augmenté en conséquence) ainsi que celles de la Commission.

Au total, le Conseil européen a estimé que ce « plan de relance pouvait être qualifié d'ambitieux ». Pourtant, il est loin de pouvoir se comparer à celui que le nouveau président américain, Obama, nous annonce.

C'est évidemment sur les mesures concrètes préconisées par la présidence française pour faire face à la crise que les désaccords avec l'Allemagne d'Angela Merkel se sont le plus nettement manifestés. En fait, dans cette conjoncture, Nicolas Sarkozy et le Premier ministre britannique, Gordon Brown, avec lequel il a fait, momentanément, bon ménage, ont tenté de constituer une sorte de tandem provisoire (alors que la Livre sterling fait toujours bande à part, hors zone Euro), tandis que l'Allemagne fédérale aurait accueilli les initiatives françaises avec « défiance », dans la mesure où notre président donnait, parfois, l'impression d'en prendre un peu trop à son aise avec les us et coutumes européens. En réalité, nous ne nous sommes pas donné un véritable « plan communautaire ». Nous avons tant bien que mal additionné ceux qui ont été conçus dans les différentes capitales de l'Union pour leur permettre de faire face à la crise, dans un cadre européen. Plus question, pour l'heure, de continuer à limiter les déficits publics à 3% du PIB, comme le voulaient les « critères de Maastricht » dans le but de prémunir la monnaie unique, et de prévenir les conséquences potentiellement redoutables de l'endettement.

Troisième priorité : celle constituée par l'accord intervenu à propos de ce que le général de Gaulle aurait appelé le langage intégré valopucko-bruxellois. C'est-à-dire, le « paquet énergie-climat ». Le paquet a effectivement été bien ficelé. L'Union européenne donne le bon exemple. Elle veut réduire d'ici l'an 2020, 20% des émissions à effet de serre par rapport à 1990 ; porter à 20% la part des « renouvelables » dans la consommation énergétique des Vingt-sept, réaliser 20% d'économies d'énergie. De très importants quotas de pollution gratuite ont dû, cependant être accordés à la Pologne tributaire de ses centrales thermiques au charbon ; à l'Allemagne, pour ses producteurs de ciment et de chaux ; à l'Italie, pour ses verreries. Le manque à gagner pour le marché du carbone, selon les estimations, irait de 10 à 20 milliards d'euros. Au total, on en vient même à se demander combien d'industriels auront à payer leurs quotas avec les critères retenus. C'est d'ailleurs ce que Daniel Cohn-Bendit n'a pas manqué de balancer au Parlement européen lors de la dernière visite de Nicolas Sarkozy.

Quatrième enjeu majeur : l'Union pour la Méditerranée. C'était une idée de son conseiller Guaino. Paris feignait d'ignorer l'existence d'un certain processus de Barcelone, en place depuis novembre 1995, associant l'Union européenne aux pays du pourtour méditerranéen. Il est vrai que le dit processus vivait sur le mode mineur. Dans un premier temps, la présidence française s'efforça de donner vie à un nouveau processus qui n'aurait intéressé que les pays riverains de la Méditerranée, qu'ils appartiennent à l'Europe, au Maghreb, au Proche-Orient ou à l'Asie mineure.

Les États européens qui se sont sentis exclus, notamment l'Allemagne, ont attiré l'attention de Nicolas Sarkozy sur les conséquences potentielles d'une telle orientation pour la cohésion de l'Union européenne. L'Élysée a dû faire machine arrière. Tous ensemble, à l'exception de Khadafi qui a préféré camper seul sous sa tente, ils ont donc décidé de « requinquer » l'expérience de Barcelone ! Les questions budgétaires, cependant, ont limité les ambitions et dans la continuité, on a maintenu le siège pré-existant, dans la capitale de la Catalogne, sous l'étiquette d'« Union pour la Méditerranée ». Le projet-phare, s'est en finale réduit comme une peau de chagrin, alors que les événements survenus dans la foulée, à Gaza, sont venus rappeler ce que pouvaient avoir d'illusoire les ambitions euro-méditerranéennes, tant que le Proche-Orient resterait une poudrière.

Autre point : l'Union européenne s'est trouvée confrontée, on le sait, à l'imprévisible avatar géorgien survenu l'été écoulé dans le Caucase. On connaît l'histoire : l'Ossétie du sud, petite république autonome, politiquement intégrée dans la Géorgie, alors que l'Ossétie du nord est membre de la Fédération de Russie, a subi l'assaut des « forces » du président géorgien Saakachvili, en se laissant piéger dans ce guêpier, par le couple Medvedev – Poutine. Réplique immédiate des armées

russes qui ont « libéré » les Ossètes du Sud sans coup férir et par la même occasion, leurs voisins Abkazes, avant de lancer leurs blindés vers la mer Noire, d'une part et Tbilissi d'autre part.

Promptement, Nicolas Sarkozy, en sa qualité de président de l'Union européenne, et bien qu'il n'ait reçu ou sollicité aucun mandat de ses pairs, a bondi à Moscou, puis à Tbilissi où l'avait précédé le bon docteur Kouchner. Dmitri Medvedev accepta un « compromis » qui pouvait se résumer ainsi : arrêter les hostilités, retirer les forces militaires russes sur les lignes antérieures au déclenchement des hostilités, ouvrir des discussions internationales sur les modalités de sécurité et de stabilité en Abkhazie et en Ossétie.

Finalement, à partir du 20 août, les armées russes ont commencé leur retrait à pas comptés de Géorgie, mais elles sont toujours présentes en Abkhazie et en Ossétie du sud, reconnues désormais par le Kremlin comme « pays souverains ». Rien n'est donc vraiment réglé politiquement dans le Caucase, même si le président français a pu, opportunément, calmer un jeu qui pouvait devenir très dangereux pour la Russie, ses voisins et l'Union européenne elle-même, ou si l'OTAN, à la demande de George Bush, alors en charge de la Maison Blanche, s'en était directement mêlé.

A cet égard, une décision du Conseil européen est passée largement inaperçue, et pourtant elle est potentiellement importante. C'est la décision qui annonce la négociation d'un partenariat oriental de l'Union avec l'ensemble des pays européens de l'ex URSS, parallèlement à la reprise de pourparlers d'association directs entre Moscou et Bruxelles. Plutôt que de pratiquer la politique de l'autruche, il faut savoir tirer les conséquences qu'imposent les événements. D'où la nécessité de négocier avec le Kremlin.

Vient, ensuite, la question de « la défense » qui traîne dans les ordres du jour des Conseils européens depuis des décennies, et singulièrement depuis les accords franco-britannique de Saint-Malo, vieux de deux lustres, mais qui nous laissent toujours sur notre faim, chaque pays acceptant le principe d'une défense européenne, mais à une condition : conserver sa pleine souveraineté. Cette fois encore, il avait été convenu d'avancer dans ce vaste chantier.

Que nous dit-on ?

- Qu'il s'agirait « d'améliorer progressivement les capacités civiles et militaires ».
- D'assumer de manière crédible et efficace des responsabilités dans le cadre d'un « partenariat atlantique rénové ». La déclaration rappelle notamment que « l'Europe devrait être effectivement capable au cours des années à venir, de déployer 60 000 hommes en 60 jours, pour une opération majeure, dans la gamme d'opérations prévues dans « l'objectif 2010 » ; de planifier et de conduire simul-

tanément, deux opérations importantes de stabilisation et de reconstruction avec une composante civile adaptée, soutenue par un maximum de 10 000 hommes pendant au moins deux ans ; deux opérations tactiques limitées ; une opération d'évacuation d'urgence de ressortissants européens ; une mission de surveillance (maritime ou aérienne) ; une opération civilo-militaire d'assistance humanitaire ; une douzaine de missions de police et de protection civile.

- Le Conseil européen a réaffirmé également sa volonté de renforcer le partenariat stratégique entre l'U.E. et l'OTAN. A cette fin, il approuve l'établissement d'un groupe informel (pourquoi informel ?) mais comme il se doit « à haut niveau » U.E. – OTAN, afin d'améliorer « de façon pragmatique » [sic] la coopération entre les deux organisations sur le terrain » etc..

Ces pétitions d'intentions ont déjà été reprises dans des textes précédents, même si les médias n'en ont pas soufflé mot, considérant qu'il s'agissait de non événements.

Reste un dernier point : la présidence sarkozienne du Conseil européen s'est avérée, apparemment difficile à vivre pour la bonne harmonie des relations franco – allemandes. Ce problème mérite toute notre attention. Il n'y a pas, en effet, d'Union européenne sans une union étroite franco-allemande. Il ne suffit pas de nommer le député UMP « villepiniste » Bruno Lemaire, secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, avec une bonne connaissance de la langue allemande, ou de multiplier les marques d'amitié à l'égard de Mme Merkel, pour combattre la suspicion entre partenaires ou effacer les désaccords qui ont pu se faire jour à propos de l'Union pour la Méditerranée et surtout d'un éventuel « gouvernement économique de l'Europe » qui se substituerait à l'Eurogroupe des ministres des Finances de la zone euro.

Comme l'a observé le « Guardian », la chancelière et son ministre des Finances social-démocrate, Peer Steenbrück, n'ont pas toujours apprécié l'activisme de l'incontournable partenaire français, Bref, alors que s'est annoncée une présidence tchèque imprévisible, avec ses deux mamelles (« eurosceptique » et « europragmatique ») et que l'actuelle Commission européenne s'achemine cahin-caha, vers la fin de son mandat, nous devrions avoir de bonnes raisons de nous interroger sur les capacités de l'Union à s'affirmer au cours des prochains mois. La ratification par la Tchéquie du traité constitutionnel en milieu de février représente cependant un pas important dans le bon sens.

Au-delà de la présidence française *stricto sensu* qu'avons-nous d'ailleurs pu observer ? Pour ceux, tout d'abord, qui considèrent l'entente franco-allemande comme le véritable socle de l'Union européenne, l'annonce faite le 8 février par le président de la République d'un stationnement permanent, près de Strasbourg, d'un bataillon allemand, dans le cadre de la brigade franco-allemande créée par François Mitterrand et Helmut Kohl, est une bonne nouvelle, en raison de sa valeur symbo-

lique, mais cette bonne nouvelle ne doit pas, encore une fois, nous conduire, pour autant, à occulter l'importance des divergences qui se sont fait jour entre Paris et Bonn à propos des menaces dont la cohésion de la zone euro seront l'objet, du fait de la crise économique et monétaire. De même, quand il s'est agi de définir les objectifs du Conseil européen extraordinaire du 1er mars dont les deux capitales ont demandé la convocation urgente par la présidence tchèque de l'Union européenne.

Enfin, sans parler de l'opportunité des récentes déclarations présidentielles contre les délocalisations de l'industrie automobile française vers la Tchéquie, au moment où le débat sur la ratification du Traité de Lisbonne battait son plein à Prague, on nous permettra d'ajouter que nous n'avons pas très bien saisi ce qu'a voulu dire Nicolas Sarkozy quand il a déclaré tout de go, le 9 février, à Munich, que *l'alliance avec les États-Unis et l'alliance avec l'Europe ne mettent pas en cause l'indépendance de la France*. Les liens qui nous unissent à nos partenaires européens dans le cadre communautaire ne sont pas, en effet, de même ordre, juridiquement et politiquement, que ceux qui nous associent aux États-Unis d'Amérique au sein, précisément, d'une alliance. Nous sommes citoyens de l'Union européenne et nous allons voter au suffrage universel direct pour le renouvellement de notre Parlement européen commun, le 7 juin prochain. Nous n'avons pas, que nous le sachions, d'engagements de même nature dans la mouvance de l'OTAN, même si nous entretenons des relations privilégiées avec nos amis américains.

Jean-Pierre GOUZY

HEGEL

« Nous sommes situés dans une époque importante, dans une fermentation où l'Esprit a fait un bond en avant, a dépassé sa forme concrète antérieure et en acquiert une nouvelle. Toute la masse des idées et des concepts qui ont eu cours jusqu'ici, les liens mêmes du monde, sont dissous et s'effondrent en eux-mêmes comme une vision de rêve ».

"Aux conférences d'Iéna en 1806"

Cinquante ans après

Restauration capitaliste ?

Débat entre Daniel Villey et Maurice Byé

Telle est la question posée par *France Forum* (n° 14, février 1959) au lendemain des ordonnances Pinay des 27 et 28 décembre 1958 à deux économistes, l'un libéral, **Daniel Villey**, l'autre partisan d'une économie orientée, **Maurice Byé**, membre des instances dirigeantes du MRP. Après un demi-siècle de libéralisme effréné, la crise n'est-elle pas en train de donner raison au second ? Voici, en tout cas, la conclusion de leur débat qu'il faut restituer dans le contexte de l'époque !

Daniel Villey

[...] *Le libéralisme, cela consiste à vouloir que l'économie demeure constituée en mode de jeu. C'est-à-dire qu'il faut que les divers sujets économiques s'affrontent sur le marché dans une contention soumise à une règle conventionnelle et dont le résultat demeure aléatoire. Le laissez-faire que vous avez manifestement en tête est seulement l'un des types concevables de jeu économique. C'est un type extrême, en quelque sorte. C'est un jeu dont la règle est particulièrement simple et totalement immuable, et peut s'énoncer tout entière de la façon suivante. Il y a cinq coups défendus : tuer, voler, mentir, s'associer, asservir. Telle est la règle du jeu du laissez-faire. Si, en effet, Byé, nous sommes, vous et moi, concurrents sur le marché, et si ces cinq issues-là me sont fermées, il ne me reste plus qu'un seul moyen de l'emporter sur vous : fabriquer à moindre coût des produits de meilleure qualité que les vôtres. Je vous subtiliserai alors vos clients d'une façon qui satisfera le principe économique. Mais si l'une quelconque des cinq autres voies m'était ouverte, le laissez-faire ne pourrait plus fonctionner. Or cette règle du jeu particulier, qui est celle du*

laissez-faire, je ne crois pas qu'elle aboutisse nécessairement à sacrifier les objectifs à long terme, car les individus épargnent et investissent, dans leur intérêt personnel.

[...] Si donc vous me demandiez une formule qui définisse l'intervention libérale, je crois que je proposerais celle-ci : dans l'économie libérale, l'Etat est champion du seul intérêt national et seul champion de l'intérêt national. Entre l'Etat paternaliste d'autrefois, protecteur de tous et gardien du « bien commun » d'une part, et, d'autre part, l'Etat totalitaire qui nous menace, telle me semble être la formule libérale. Si l'Etat prohibe l'esclavage, ce ne doit pas être dans l'intérêt des esclaves dont il n'est point chargé, mais dans l'intérêt de la Nation dont l'être serait diminué par d'inhumaines institutions.

[...] Je suis convaincu qu'en dehors de la solution communiste, on ne fera chez nous du positif qu'à condition de repenser d'une manière favorable la propriété, le marché, le profit, la spéculation, toutes ces institutions qui avaient pris pour nous une couleur antipathique et qui sont pourtant les conditions indispensables de la

liberté et de la dignité humaines et qui peuvent maintenir les équilibres fondamentaux, assurer les adaptations nécessaires, éviter la société dictatoriale.

Maurice Byé

[...] Je vous répondrai simplement ceci : que *l'Etat ne peut se considérer comme rival des intérêts particuliers*. Dans le cas qui nous occupait tout à l'heure l'intérêt de la Nation est d'abord d'adapter l'économie française à l'économie européenne ; cette adaptation ne sera pas faite par le libre jeu concurrentiel des intérêts particuliers, si bien d'ailleurs qu'on a vu qu'il fallait, à l'encontre de la doctrine, encourager la conclusion d'ententes industrielles européennes. *Car l'Etat doit intervenir, l'Etat doit agir, l'Etat doit choisir, l'Etat doit orienter une politique*. Cette politique est nécessairement sélective, c'est-à-dire qu'elle comporte des choix, si elle tend à l'intérêt de la Nation à long terme. Ces choix ne peuvent être faits que par un Etat impartial soucieux d'équité. J'espérais et j'espère toujours que, lorsque la France vient de mettre à sa tête un gouvernement fort et stable, ce gouvernement fasse les choix et les impose. Pour la première fois, depuis bien longtemps, nous avons affaire à un Etat capable d'agir et d'orienter autrement qu'à contre-temps. Si les conséquences d'une orientation libérale, sont bien ce que je redoute et tendent à se manifester,

je ne doute pas que les hommes responsables de la vie nationale les perçoivent et prennent des décisions inspirées d'un autre esprit.

Dans l'ordre de la pensée, vous me permettez de dire que je suis presque horrifié de voir qu'un système libéral que beaucoup d'entre nous avaient cru dépassé et en présence duquel ils avaient espéré voir s'édifier une doctrine et une pratique différentes, a repris pleine vigueur. Il l'a fait à l'occasion du sous-emploi allemand et d'une économie américaine en situation dominante dans le monde, c'est-à-dire dans une situation tout à fait contraire au principe d'égalité des économies qui est à la base du libéralisme.

Nous assistons dans de nombreux pays du monde occidental à un véritable triomphe du libéralisme. Ce triomphe de l'économie de marché me paraît mettre en péril toutes les valeurs de justice et de progrès humain pour lesquelles nous avons combattu.

Je crains que le conflit entre libéralisme et communisme, si on les laisse s'affronter seuls, donne la victoire au communisme. C'est pour cela que j'espère vivement qu'une solution qui ne soit ni libérale ni communiste soit encore viable : la solution d'une économie orientée, à long terme, qui a sa finalité propre et ses moyens propres.

Débat entre *Daniel Villey et Maurice Byé*
France Forum, n° 14, février 1959

ERASME

« Il est malheureux, dit-on, d'être dans l'erreur ? Non, non ; il est malheureux de n'y être pas. On se trompe, si on croit que le bonheur est dans les choses. Il réside dans l'opinion. Les choses humaines ont tant de faces et d'apparences, que tout est problème pour nous ».

"Eloge de la folie"

Entretien avec Jean François-Poncet

réalisé par Jacques MALLET

Dans le compte-rendu de l'entretien suivant, il apparaît que l'unité de l'Europe est un long fleuve peu tranquille, aujourd'hui fortement chahuté. La crise mondiale va défier les bonnes intentions et les mauvaises pensées. D'où la nécessité d'aborder les nouveaux problèmes en gardant constamment à l'esprit le souvenir du chemin accompli et les promesses de l'entente renforcée.

Jacques Mallet – Je vous remercie de l'interview que vous avez bien voulu m'accorder pour la revue France Forum. Elle sera centrée sur l'EUROPE.

Je souhaiterais l'introduire en rappelant le rôle actif et important qui a été le vôtre à toutes les étapes de la construction européenne. Depuis le traité de Rome dont vous avez été l'un des négociateurs jusqu'à votre rapport au Sénat (pour la Commission des Affaires étrangères) sur le traité de Lisbonne, en rappelant les grandes avancées de la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, dont vous avez été le ministre des Affaires étrangères : création du Conseil européen et du Système Monétaire Européen (SME), qui a préparé la création de l'Euro, élection du Parlement européen au suffrage universel (celui-ci a pris du poids depuis lors) et votre soutien au traité de Maastricht en tant que président du Mouvement européen dans la difficile campagne référendaire

Je voudrais d'abord vous interroger sur le bilan positif, à ce jour, de l'Union européenne sans passer sous silence les insuffisances, les retards ou les lacunes en ce qui concerne notamment l'union politique, la Défense mais aussi l'information des citoyens comme on a pu le constater dans les campagnes référendaires et dans les élections européens.

Ensuite je vous demanderai de dessiner à grands traits les principales actions de l'Europe telles que vous les jugez nécessaires dans les années qui viennent.

Jean François-Poncet – Permettez-moi de faire une observation introductive : à aucun moment la construction européenne, au cours du dernier demi-siècle, n'a reculé. Certains traités ont été repoussés – ce fut le cas du Traité sur la Communauté Européenne de Défense (CED). Mais comme rien n'existait en matière de défense sur le plan européen, on ne peut pas parler d'un recul. L'échec de la CED aurait pu

entraîner l'abandon du pool charbon acier. Rien de tel ne s'est produit. Trois ans après l'échec de la CED, le Marché Commun voyait le jour. Le seul épisode qui permettrait de parler d'un recul est celui « de la chaise vide ». De Gaulle, furieux de constater que la Commission, lors du passage de la première à la deuxième étape, qui impliquait l'avènement de votes à la majorité qualifiée pour certaines décisions, subordonnait à ce passage le vote sur le financement de la Politique Agricole Commune. Pour réagir à ce qu'il considérait comme un chantage, De Gaulle ordonna à la Représentation Permanente de la France à Bruxelles de réintégrer Paris. Cela dura six mois et se termina par ce qui fut appelé « le compromis de Luxembourg ». Celui-ci prévoyait que, lorsqu'un pays jugerait qu'un problème concernait un intérêt national majeur, l'unanimité s'imposerait quelles que soient les règles du Traité. En réalité, « le compromis de Luxembourg » est une déclaration unilatérale de la France. Nos partenaires n'y ont jamais souscrit, de sorte que le Traité de Rome n'a pas été modifié. Il est vrai que dans les années qui suivirent, le Conseil des ministres se prononça toujours à l'unanimité. A ma connaissance, le compromis de Luxembourg n'a jamais été invoqué. Lorsque Jacques Delors fit approuver l'Acte Unique, il en résulta une extension importante du vote à la majorité qualifiée, sans laquelle les 300 directives nécessaires à la mise en œuvre de l'Acte Unique n'eussent sans doute jamais vu le jour. On ne peut donc pas dire que l'épisode de la « chaise vide » ait entraîné un recul durable du vote à la majorité.

Il n'y a pas eu de régression durable du vote majoritaire. La construction européenne a connu de longues périodes de stagnation dont elle n'est sortie que pour réagir à des défis intérieurs ou extérieurs.

Vous me demandez de préciser les résultats auxquels la construction européenne a finalement conduit.

Le résultat majeur reste la création d'un espace économique et monétaire unique.

Le Traité de Rome, il ne faut pas l'oublier, ne supprimait que les droits de douane et les contingents. A l'époque, on n'avait pas clairement aperçu que les marchés étaient cloisonnés par bien d'autres dispositions : réglementations nationales, directives phyto-sanitaires, monopoles d'Etat, etc. Dans des domaines tels que les télécommunications, l'électricité, le transport ferroviaire, les marchés étaient strictement cloisonnés par des monopoles publics : EDF, SNCF, France Télécom.

C'est l'Acte Unique qui a complété de façon décisive ce que le Traité de Rome avait de manifestement très insuffisant.

Enfin, la création d'un espace économique unique a connu une troisième étape : celle de la Monnaie Unique. Il n'en était pas question dans le Traité de Rome. A l'époque, le Franc n'était pas convertible. Le Deutsche Mark commençait à l'être.

Supprimer les frontières monétaires était trop manifestement hors de portée pour que son inscription dans le Traité de Rome puisse être envisagée.

Le bilan économique et monétaire est donc considérable. Aucun autre espace économique dans le monde n'a été aussi loin, ni le Mercosur, ni l'Asean, ni même le traité de libre échange entre les Etats-Unis et le Mexique. Le dollar canadien a conservé son indépendance par rapport au Dollar.

Il convient d'ajouter que le Marché unique européen est doté d'une autorité indépendante des gouvernements, la Commission, qui veille à la mise en œuvre des traités, et procède, quand il est nécessaire, à des mises en demeure à destination des Etats assorties de sanctions financières. Celles-ci peuvent être lourdes. L'ensemble des réglementations communes mises en place pour encadrer le Marché Unique constitue ce qu'on appelle « l'Acquis communautaire ». Les pays candidats à l'adhésion doivent, avant de rejoindre l'Union, l'avoir intégré dans leur législation nationale.

J.M. – Dans lequel vous mettez la monnaie, évidemment ?

J. F.-P. – La monnaie fait bien entendu partie intégrante de l'espace économique européen. Mais tous les pays qui adhèrent à l'espace économique n'adhèrent pas à l'Euro. Cette adhésion est subordonnée à des critères – stabilité des prix, équilibre extérieur, etc.- qui doivent être satisfaits. Un pays peut ouvrir ses frontières, faire partie de l'espace commercial unique, sans respecter, pour autant, les disciplines du pacte de stabilité imposé à tous ceux qui veulent adhérer à la monnaie unique.

Il est juste de souligner que les progrès de la construction européenne se situent presque tous dans le domaine économique et monétaire et que peu de progrès ont été accomplis en matière politique et militaire.

Cette affirmation appelle, toutefois, une observation préalable. On peut, en effet, se demander si, la monnaie étant un des symboles de la souveraineté, l'existence d'une monnaie unique n'a pas un caractère politique. On peut aussi se demander si le fait pour l'Union européenne d'aborder en acteur unique les grandes négociations tarifaires mondiales n'a pas, lui aussi, une signification politique. Il y a un stade à partir duquel les grandes évolutions économiques ou monétaires revêtent une portée politique. Aussi ne me paraît-il pas exact de dire que l'Union européenne n'a pas fait de progrès en matière politique.

En revanche, la défense et la politique étrangère n'ont pas connu d'évolution parallèle à celle de l'union économique.

J.M. - Où en sommes-nous en matière de politique étrangère et de défense ?

J. F.-P. – On ne peut pas dire qu’aucun progrès n’ait été accompli. Dans ces domaines, au départ, il n’y avait rien. Il fallait commencer par mettre en œuvre le Traité de Rome, ce qui a pris dix ans. Après l’achèvement de la période transitoire du Marché Commun, on a commencé à évoquer la politique étrangère. L’Union européenne, dans ce domaine, n’a guère dépassé le niveau des consultations. Jamais il n’a été sérieusement envisagé de voter à la majorité sur un sujet de politique étrangère. Mais on s’est efforcé de réagir aux défis de politique étrangère auxquels l’Europe était confrontée de façon coordonnée. Des progrès ont été faits. Les consultations dans le cadre de l’Union européenne ont été de plus en plus intenses et fréquentes. Une volonté de convergence est apparue, sans comporter pour autant d’obligation. Dans certains cas, les Européens se sont publiquement et brutalement divisés. Tel fut le cas lors de l’invasion de l’Irak par l’Amérique, sans autorisation ni caution des Nations Unies. La France et l’Allemagne ont condamné l’intervention américaine. L’Angleterre et les autres pays européens l’ont approuvée et ont dépêché en Irak des contingents plus ou moins importants qui ont combattu aux côtés des forces américaines.

Ce grave désaccord n’a toutefois pas durablement entravé les efforts tendant à coordonner la politique étrangère des membres de l’Union européenne.

C’est en matière militaire que la convergence a été le plus clairement déficiente. La plupart de nos partenaires, en particulier l’Angleterre et l’Allemagne, ont estimé que l’OTAN devait rester la base de la sécurité européenne et que rien ne devait être fait qui puisse directement ou indirectement affaiblir, en matière de défense, la relation euro-américaine. L’Angleterre, malgré un certain rapprochement avec la France, s’est constamment opposée au développement à Bruxelles d’un Etat major européen capable de planifier et d’exécuter des opérations militaires conjointes entre européens. Un Etat major européen existe bien à Bruxelles, mais il est squelettique et lorsque les Européens décident, ce qu’ils ont fait en d’assez nombreuses occasions, de conduire, notamment en Afrique, des opérations militaires conjointes, un Etat major spécial doit être mis en place par l’un des pays participants à l’opération.

Il faudrait, bien entendu, lorsqu’on établit le bilan de 50 ans de construction européenne, mentionner les nombreux rapprochements entre les entreprises des différents pays. Peut-on parler de l’Union européenne sans parler d’Airbus, ou sans mentionner la coopération qui s’est développée dans le domaine scientifique ? Je ne le crois pas. Les rapprochements inter-entreprises ne concernent que très rarement l’ensemble des 27 pays de l’Union. Ils n’en constituent pas moins des avancées importantes de la construction communautaire.

En résumé, il faut constater que l'union économique et monétaire européenne est le seul exemple au monde d'une zone unissant aussi étroitement l'économie d'un groupe de pays souverains. En matière de politique étrangère, il est vrai que le stade des consultations n'a pas été dépassé. Mais la volonté de progresser n'a jamais cessé de s'affirmer. Quant à la défense européenne, elle ne progressera que lorsque les relations entre l'Europe et l'OTAN auront été clarifiées.

J.M. – C'est un résumé très clair et assez complet. Je vais tout de même vous poser une question sur les rapports franco-allemands parce que, vous le savez mieux que personne, c'est un fondement majeur de l'Union européenne et dans les périodes récentes on avait parlé d'un refroidissement, d'une « crise » des rapports franco-allemands. Que faut-il en penser ?

J. F.-P. – La réconciliation, l'entente, l'amitié franco-allemande sont des réalités qui n'ont cessé de s'affirmer depuis 1950.

J.M. - Vous l'avez qualifiée dans votre livre ¹ « d'insubmersible » !

J. F.-P. – Elle n'a jamais été un long fleuve tranquille ! Les journalistes et les commentateurs aiment parler d'un « âge d'or » que ces relations auraient connu dans le passé et qui aurait été suivi d'une lente détérioration. Cette représentation des choses est inexacte. Les relations franco-allemandes ont toujours connu des hauts et des bas, des périodes fastes et des périodes qui l'étaient moins. Des épisodes particulièrement difficiles les ont caractérisées tels que l'épisode de la « chaise vide » ou le Sommet de Nice, etc.

J.M. - Ce qui m'a frappé dans votre livre, c'est l'insistance avec laquelle vous dites que la relation franco-allemande risque de s'étioler si elle perd de vue l'objectif commun qui est l'Union européenne.

J. F.-P. – C'est exact. L'entente franco-allemande a été, elle est et continuera d'être le moteur d'intégration européenne. Mais cette proposition se renverse. La volonté de construire une Europe unie est, depuis le pool acier charbon, la base sur laquelle l'entente franco-allemande a été construite. Cet objectif commun dépassait les intérêts nationaux des deux pays. Des chocs, des heurts, des désaccords n'ont cessé de se produire. Mais jamais ils n'ont mis en cause la volonté des deux pays de progresser sur la voie de l'Union européenne. Les relations personnelles entre le Chancelier d'Allemagne et le Président français ont été tantôt intimes, tantôt distantes. Il y a eu des périodes, celles de Giscard - Schmidt où aucun nuage n'a

¹ 37, quai d'Orsay - Mémoires pour aujourd'hui et pour demain, éd. Odile Jacob, 2008, 23 €.

assombri le champ des relations personnelles. Dans d'autres cas, comme lors du couple Pompidou - Brandt, la méfiance s'est installée au sommet. Mais ni les changements de majorité, ni l'évolution des affinités personnelles n'ont détourné la France et l'Allemagne de la priorité que leur entente a toujours constituée aux yeux des deux pays.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? On parle de malentendus entre Madame Merkel et le Président Sarkozy. Il est vrai que des tensions sont apparues, notamment en ce qui concerne l'Union pour la Méditerranée dont la France avait eu l'étrange idée de chercher à exclure l'Allemagne. Les échanges aigres-doux sur ce sujet et sur d'autres n'ont pas manqué. Tout récemment, ils ont porté sur la façon de faire face à la crise économique mondiale. Mais les deux pays ont toujours veillé à ce que les différends ne dégénèrent pas. Certes, les tempéraments sont très différents : Madame Merkel a fait de la modestie une vertu politique ; on ne peut pas en dire autant de Nicolas Sarkozy !

Mais encore une fois, ces différences et d'autres n'ont pas sérieusement nui à l'entente. Celle-ci s'est notamment avérée décisive, lorsqu'il s'est agi de surmonter le rejet par la France du Traité constitutionnel et pour l'élaboration du Traité de Lisbonne. En l'espèce, la proposition d'un « traité simplifié » avait été mise en avant par Nicolas Sarkozy à Berlin, un an avant son élection. Mais c'est l'Allemagne qui, au cours de sa présidence du Conseil Européen, a fait le nécessaire pour rallier ceux de ses partenaires qui avaient ratifié le Traité Constitutionnel à la proposition française de « Traité simplifié ». Les mérites, dans ce cas, étaient partagés. Le tort de Nicolas Sarkozy a été de revendiquer pour lui seul le succès d'un résultat essentiel auquel les deux pays avaient tous deux travaillé efficacement. Je ne crois pas à une crise profonde et durable des relations franco-allemandes. A mes yeux, elles sont à l'abri des chocs, en quelque sorte « insubmersibles », ce qui n'exclut ni les fâcheries, ni les brouilles, ni les déchirements.

J.M. – Ils regardent maintenant vers l'avenir, l'avenir pour les années qui viennent. Est-ce qu'il n'y a pas des problèmes nouveaux, qui sont des défis lancés à l'Europe, je pense à la mondialisation en général et puis à la crise mondiale et face à ces défis, sans parler du problème énergétique, de l'attitude de la Russie, de la crise du Moyen-Orient, est-ce que l'on ne peut pas espérer un nouveau partenariat entre l'Europe et les Etats-Unis après l'investiture du président Obama ? Comment donc voyez vous les grandes échéances de la politique européenne dans ce monde en mutation ?

J. F.-P. – Première observation, la priorité désormais est de ratifier le Traité de Lisbonne. Si on n'y arrivait pas, ce serait un très grave échec, un accident majeur dans la construction institutionnelle de l'Union.

J.M. - Vous en avez été le rapporteur au Sénat.

J. F.-P. – Le Traité de Lisbonne est une avancée institutionnelle essentielle, rendue nécessaire par l'élargissement de l'Europe. Celui-ci impose un resserrement dans le fonctionnement de l'Union. Les réformes que comporte le Traité de Lisbonne ont été définies par la Convention Européenne que présidait Giscard d'Estaing et à peu près exactement reprises par le Traité. Elles accroissent les pouvoirs du Parlement. Elles rendent durables les fonctions de Président du Conseil Européen, elles délimitent les compétences entre l'Union et les Etats, elles étendent la règle de la majorité à la plupart des décisions, sauf dans certains domaines tels que la fiscalité.

J.M. – Le Parlement, je me permets de le noter au passage, a pris du poids depuis son élection à l'initiative du président Giscard d'Estaing, je m'en souviens très personnellement, il a pris du poids et si le traité de Lisbonne est ratifié, il gagnera des pouvoirs importants.

J. F.-P. - Des pouvoirs de co-législateurs qui vont d'ailleurs plus loin encore en matière budgétaire, puisque le dernier mot, dans ce domaine, appartiendra au Parlement européen. Celui-ci a en de nombreuses circonstances démontré sa maturité, fait d'importantes contributions à la construction de l'Europe.

J.M. – Mais la ratification du traité de Lisbonne n'est pas assurée.

J. F.-P. – Exact. Dans la mesure où la mise en œuvre du traité dépendra des électeurs Irlandais. Un premier pas a été franchi : le gouvernement irlandais a accepté que le Traité de Lisbonne soit soumis une deuxième fois au corps électoral. Ceci ne garantit pas son adoption, mais les concessions faites à l'Irlande, en particulier la garantie donnée qu'elle conserverait un Commissaire, devraient emporter un vote positif sur le Traité de Lisbonne. Ceci implique naturellement qu'il en sera de même pour les 27 Etats, et que, contrairement à ce qui est actuellement prévu, la Commission comptera 27 Commissaires, ce qui entraînera un affaiblissement de la Commission. Chacun sait qu'il n'y a pas 27 portefeuilles à pourvoir et qu'en conséquence le rôle des Commissaires consistera de plus en plus à défendre les intérêts de leur pays et non l'intérêt général de l'Union.

L'expérience irlandaise montre, à mon avis, que le moment viendra où il faudra s'interroger sur l'obligation de l'unanimité pour toute modification des traités européens. Dans le cadre des Nations Unies, les traités conclus entrent en vigueur lorsqu'un certain nombre de ratifications sont acquises. Ainsi, la Cour Pénale

Internationale a été mise en place bien que les Etats-Unis n'aient pas ratifié le traité qui la créait. Il est difficile dans un monde qui bouge de rester immobile, ce qui est malheureusement la conséquence de la règle selon laquelle l'accord de tous est nécessaire pour toute modification des traités européens.

J.M. – Il y a un certain déclin de la Commission ?

J. F.-P. C'est juste et cela ne résulte d'aucun texte. On avait connu des périodes d'affaiblissement suivies, lorsque Jacques Delors est devenu Président de la Commission, d'un rôle retrouvé et majeur de la Commission. Depuis lors, les présidences faibles se sont suivies et la garantie donnée à chaque pays de disposer d'un Commissaire n'est pas faite pour redresser la barre. Des solutions devront être envisagées, telles qu'une distinction entre des Commissaires de plein exercice et des Commissaires adjoints, solutions qu'on aura du mal à faire accepter par les petits pays. Ceci ne veut pas dire que la Commission ne continuera pas de jouer un rôle essentiel dans le fonctionnement des institutions européennes. Dans une large mesure, cela dépendra de la carrure de son Président. Ce qui me paraît certain, c'est que le Traité de Lisbonne ne marquera pas un point final dans l'évolution institutionnelle de l'Europe, ne serait-ce que parce que le Traité pourrait déboucher sur des blocages entre les instances qu'il crée.

J.M. - Il y aura 4 présidents...

J. F.-P. – En effet, il y aura bien quatre présidents : le Président durable du Conseil européen, le Président de la Commission, le Président « semestriel » du Conseil des Ministres et le Président du Parlement. Entre eux, il est possible que des étincelles se produisent. Comment, par exemple, cohabiteront le Président permanent du Conseil Européen et celui qui, tous les six mois, présidera le Conseil des Ministres ? Le Président durable du Conseil Européen disposera-t-il des services nécessaires pour s'affirmer face au Président de la Commission ? Personne n'en sait rien.

C'est pourquoi je ne crois pas que le Traité de Lisbonne mette un point final à une évolution institutionnelle qui n'a jamais cessé au cours des cinquante dernières années. Vous demandez comment l'Europe affrontera les grands défis qui l'attendent : énergie, réchauffement climatique, relations avec la Russie, paix au Moyen-Orient, lutte contre le terrorisme. Dans le passé, c'est pour faire face aux défis que l'Europe s'est rassemblée. C'est pour les relever qu'elle a progressé. Il suffit d'énumérer quelques domaines pour s'en convaincre, celui du terrorisme, de l'émigration, de la coopération judiciaire et policière.

J.M. – En sera-t-il de même pour la crise climatique ?

J. F.-P. – C'est dans le domaine judiciaire que l'Union a le plus progressé. La lutte contre le terrorisme a amené les Etats européens à créer Europol et Eurojust. Face aux défis, l'Europe, au lieu de se diviser, a progressé, pas suffisamment, certes, mais elle a été vers de plus en plus de convergences. Je suis convaincu que s'il y avait demain une vague d'attentats en Europe, de nouveaux progrès seraient accomplis dans le rapprochement de nos appareils judiciaires et policiers. De même qu'en matière d'immigration. Dès lors qu'un émigrant est admis dans un des 27 pays, il acquiert un libre accès au territoire de tous les autres, il n'y a donc de politique d'immigration qu'européenne.

Pour le climat, le problème est plus difficile. Parce que les pays partent de situations souvent très différentes. La France dispose d'un parc nucléaire impressionnant qui sera renforcé par les centrales plus modernes qui relayeront celles qui seront en fin de vie et contribueront à consolider son autonomie énergétique. D'autres pays, comme l'Allemagne, ont en principe décidé la fermeture à terme de leurs centrales nucléaires. Mais il est possible que cette orientation change. Cela dépend de l'évolution de l'opinion publique allemande. La France et l'Allemagne auraient pu être rivales en matière aéronautique. Grâce à Airbus, ce n'est pas ce qui est arrivé. Puisse-t-il en aller de même pour l'énergie nucléaire !

Pour le Moyen-Orient, il y a, dans l'ensemble, une assez large unité de vue. Cela ne date pas d'aujourd'hui. Je rappelle qu'en 1980, j'ai fait adopter, en tant que ministre des Affaires Etrangères, une déclaration, celle de Venise, qui définissait les conditions d'une paix entre Israël et le peuple palestinien. Cette déclaration a conservé toute son actualité. Je le regrette, en ce sens que si elle conserve son actualité, c'est parce que le problème lui-même n'a pas progressé, il a même régressé.

Votre dernière question concernait un nouveau partenariat euro-américain. Je crois qu'une redéfinition du lien transatlantique est indispensable et possible dans la mesure où les intérêts fondamentaux des Etats-Unis et de l'Europe sont identiques.

J.M. – On a parlé de l'Afghanistan. Obama va réclamer un renforcement de la contribution militaire de l'Union européenne. Il sera difficile de refuser...

J. F.-P. - Oui, mais les Européens sont d'autant plus réticents qu'ils ne disposent que de faibles effectifs susceptibles d'être envoyés en Afghanistan. La France a des troupes déployées un peu partout dans le Monde, notamment en Afrique. Les effectifs supplémentaires dont elle pourrait disposer sont faibles. Plus généralement, les dépenses des Européens en matière militaire sont beaucoup trop faibles.

J.M. – A part l'Angleterre et la France !

J. F.-P. - Même les dépenses militaires de la France sont faibles. Nous mettons en avant le chiffre de 2% du PIB. Mais il faut savoir que pour atteindre ce pourcentage on inclut les retraites des militaires, on gratte tous les fonds de tiroirs pour faire meilleure figure. J'ignore si les Anglais font comme nous.

J.M. – Je voudrais vous poser une dernière question, au sujet des élections européennes. Ce qui me frappe c'est que les prévisions de vote sont très mauvaises. Elles baissent régulièrement depuis 1979. Il va y avoir des listes anti-européennes de droite ou de gauche qui vont se présenter, qu'est-ce qu'il faudrait dire pour stimuler l'adhésion des électeurs à l'Europe dans ces élections qui ne sont tout de même pas sans importance, à moins qu'on les réduise à un problème de politique intérieure ?

J. F.-P. – L'important c'est de faire toucher du doigt à l'électeur de base le rôle le plus en plus important que les institutions européennes jouent dans sa vie quotidienne. Je l'ai dit tout à l'heure, le Parlement européen joue désormais un rôle central dans le fonctionnement de l'Union. Il nous incombe d'en persuader l'opinion, sinon la participation aux élections européennes restera très faible.

J.M. – Je vous remercie de ces propos, lucides et réconfortants, plus que jamais utiles à la veille de la campagne pour les élections européennes.

Jean FRANÇOIS-PONCET
entretien réalisé par Jacques Mallet

Les élections israéliennes : un choix paradoxal

par Albert KALAYDJIAN

La complication de la question palestinienne ne s'explique pas seulement par le système électoral, que les pionniers sionistes croyaient le plus démocratique et qui s'avère paralysant. Mais il contribue à ajouter des difficultés à une donnée super difficile. L'auteur nous donne les clés d'une évolution qui risque de nous concerner plus qu'on ne le souhaite.

Pour la 18^{ème} fois depuis l'indépendance de 1948 le peuple d'Israël a désigné ses représentants à la Knesset dans un climat politique teinté d'indifférence. Car près de 35% des électeurs inscrits ont déserté les urnes alors que jamais dans sa jeune histoire, l'Etat d'Israël n'a plus été à la croisée des chemins. Il faut en effet se rappeler que de 1948 à 1969, la participation a toujours été supérieure à 80% et que jusqu'en 2003 elle dépassait encore les 78%. Il est vrai qu'aux dernières élections législatives de 2006 la participation avait atteint le niveau le plus faible de l'histoire avec seulement 62,5% de votants. Les raisons de cette désaffection sont multiples. Elles s'inscrivent tout d'abord dans une perspective institutionnelle qui est propre à Israël.

Le régime institutionnel israélien

Le pays est une démocratie parlementaire de type classique avec certaines caractéristiques du régime d'assemblée. Il connaît le même nombre de parlementaires fixé par les fondateurs d'Israël à 120, soit 10 députés pour chacune des 12 tribus mythiques décrites dans la Bible. Les députés sont élus à la proportionnelle dans le cadre d'une circonscription nationale unique et avec un seul tour de scrutin. Il faut avoir 18 ans pour être électeur et seulement 21 ans pour être éligible. Des dispositions qui étaient en avance sur leur temps en 1948. Enfin une liste nationale doit recueillir 2% des suffrages exprimés pour prétendre à la répartition des sièges.

L'originalité du système politique israélien réside dans la comptabilité prioritaire du nombre de sièges au détriment du nombre des suffrages exprimés qui demeure anecdotique. Il s'agit pour un gouvernement de s'assurer du soutien de 61 députés à la Knesset. L'élection législative établit toujours un rapport de force à la Chambre et jamais une coalition victorieuse, encore moins le nom du futur Premier ministre. Car

une fois l'élection acquise, un système codifié de formation du gouvernement se met en place. Formellement l'initiative appartient au chef de l'Etat d'Israël. Elu pour 7 ans par la Knesset, il s'agit d'une haute autorité morale qui exerce une magistrature d'influence. Il s'agit le plus souvent d'une personnalité neutre, mais pas toujours, ou d'un scientifique renommé. Chaïm Weizmann, le premier président était une figure emblématique du sionisme, Ephraïm Katzir (1973-1988) une personnalité du monde universitaire, Chaïm Herzog (1983-1988) l'exemple même de l'arbitre incontesté.

Depuis plusieurs années, le Président est le plus souvent un acteur de la vie politique qui s'est mis un peu en retrait. Depuis juillet 2007, c'est Shimon Peres qui occupe pour 7 ans la charge. Il est un cas unique car il est le seul ancien Premier ministre (1977, 1984-1986, et 1996-1997) à avoir accédé à cette charge après avoir occupé les principaux postes ministériels (Défense, Affaires étrangères, Territoires occupés, etc ...). Le Président dispose donc d'un délai de 14 jours après l'élection législative pour désigner non pas un Premier ministre mais obligatoirement un parlementaire à qui il confie un mandat. Ce mandat est donné pour 28 jours à charge pour l'intéressé de revenir avec une liste de ministres et le soutien de 61 parlementaires. A noter qu'en Israël, il n'est pas possible de désigner une personnalité non élue comme ce fut le cas en France avec Georges Pompidou en 1962 ou Dominique de Villepin en 2005. Aux termes de ces 28 jours, le chef de l'Etat peut, s'il le souhaite, proroger ce mandat pour 14 jours. S'il juge que la mission est vouée à l'échec ou si la prorogation ne réussit pas, il doit désigner une seconde et dernière personnalité afin de former le gouvernement, avec un mandat réduit de 14 jours. Passé ce nouveau délai, l'initiative échappe au Président et il appartient alors à 61 députés de désigner le nouveau Premier ministre : une impasse politique encore inexpérimentée à ce jour.

Ces dispositions empêchent le vote gouvernemental : en Israël, aucun gouvernement n'expédie les affaires courantes comme en Belgique. Et le titulaire du mandat conféré par le chef de l'Etat n'exerce aucune fonction officielle à moins d'être déjà membre du gouvernement sortant. Ce qui explique que l'actuel Premier ministre, Ehud Olmer, est toujours en fonction alors que des observateurs peu avertis le croient en position minorée.

La crise gouvernementale israélienne

L'élection du 10 février 2009 est née de la volonté du principal parti de la coalition gouvernementale, Kadima, de se séparer de l'actuel chef du gouvernement, compromis dans une procédure judiciaire. A l'issue d'une compétition interne féroce, l'actuelle ministre des Affaires étrangères, Tsipi Livni, fut désignée de justesse à la tête du parti. Mais elle échoue à former le gouvernement et une majorité absolue des députés vote une loi de dissolution de la Knesset. Quatre mois, prévus par la loi fondamentale, s'écouleront avant les élections législatives du 10 février dernier qui sont à plus d'un titre paradoxales.

Les trois paradoxes de l'élection du 10 février 2009

Une page s'est tournée en Israël : le parti travailliste, le parti des fondateurs de la nation, David Ben Gourion, Chaïm Weizmann, Golda Meir, s'est effondré. Avec 13 sièges soit à peine plus de 10% de la Knesset, le parti connaît une chute vertigineuse. Il était le parti de la guerre d'indépendance, le parti des fermes collectives, les Kibboutz, le parti du socialisme sioniste, du mouvement ouvrier israélien avec le centre syndical Histadrout, les coopératives, les mutuelles. Il incarnait le rêve d'Israël, l'espoir de la terre promise. Il n'est plus désormais que l'ombre de lui-même.

Une autre page s'ouvre : le parti Kadima, avec 28 sièges, devient pour la seconde fois le premier parti d'Israël. Issu en 2005 d'une scission de l'aile pragmatique du Likoud, Kadima ("en avant" en hébreu) s'était formé avec l'aile droite du vieux parti travailliste emmené par sa figure charismatique, Shimon Peres, et avait gagné les élections générales de 2006 sur un programme de concessions territoriales limité à Gaza et en Cisjordanie. Son nouveau leader Tsipi Livni a déjoué tous les pronostics démontrant qu'un nouveau parti s'était installé durablement en Israël.

Mais une porte de la paix se ferme : une majorité hétérogène de 65 députés a été élue à la Knesset et elle ne veut à aucun prix faire des concessions : territoriales en Cisjordanie, à Jérusalem, au Golan, militaires à Gaza ou politiques avec l'Autorité palestinienne. Cette majorité a un parti majoritaire : le Likoud (Rassemblement, en hébreu) qui obtient à lui seul 27 sièges. Vieux parti historique lui aussi, il est né de l'union des héritiers politiques de l'Irgoun (organisation indépendantiste de droite) et des libéraux progressistes.

Benjamin Netanyahu, son leader, fut Premier ministre entre 1996 et 1999. Le successeur radical de Menahem Begin et Moshe Shamir n'avait pas à l'époque laissé un grand souvenir : l'échec du processus de paix, une grève générale, des soupçons de pression sur l'appareil judiciaire avaient eu raison de son gouvernement. Battu aux élections générales, il avait consenti à céder la direction de son parti à son éternel rival, Ariel Sharon, en 2000. Abandonné de la majorité des cadres du parti, il n'avait pu empêcher la scission de 2005 et la défaite historique de 2006. Avec 12 sièges, il avait fait pire que les travaillistes aux dernières élections. Il vient pourtant de réussir un incroyable retour politique. Même si les sondages l'avaient longtemps crédité de plus de 30 sièges, il a réussi son pari. Sur sa droite, il s'appuie sur le parti Israël Beteinou ("chez nous en Israël" en hébreu) d'Avigdor Lieberman et ses 15 sièges. C'est le parti des israéliens russophones peu enclins aux compromis. Son chef fut le directeur de cabinet du président du Likoud quand il était Premier ministre. Sur sa droite, son allié de toujours le parti Shass (association sépharade des gardiens de la foi) a fait élire 11 députés et déjà posé ses conditions. Il ne brigue aucun portefeuille mais ambitionne la présidence de la toute puissante commission des finances de la Knesset afin de mieux

contrôler le financement des institutions religieuses. Un autre parti religieux, Yahadout Hatorah, une formation née en 1924 et attachée à la construction d'Israël selon la loi de la Torah, a recueilli 5 sièges. Ce mouvement orthodoxe et ouvrieriste est profondément conservateur. Enfin 7 sièges ont été attribués à la droite extrême de l'échiquier politique dont 3 au très vieux parti national religieux. Jusqu'au début des années 1980, ce parti dirigé par Josef Burg, inamovible ministre de 1948 à 1984, avait canalisé le vote religieux, un vote conservateur mais pas ultra orthodoxe, un vote ashkénaze mais pas communautaire, un vote intransigeant mais pas radical.

La difficile formation du gouvernement

Mais cette coalition possible de 65 sièges demeure traversée par des contradictions. Les 23 députés religieux et nationalistes goûtent peu aux joies du libéralisme économique. Les députés de « chez nous en Israël » d'Avigdor Lieberman ont défendu un programme de laïcisation de la société avec l'instauration du mariage civil et veulent revenir aux premiers temps de l'Etat où la mainmise religieuse sur la vie quotidienne était moins forte. Et cette majorité est étroite. Elle peut cependant s'élargir aux 28 députés de Kadima qui veut bien faire quelques concessions à l'Autorité nationale palestinienne et pas, ou très peu, au Hamas.

En réalité Israël a voté pour le parti de l'intransigeance qui rassemble 93 députés sur 120 à la Knesset. Cela relativise les analyses des commentateurs sur les supposées pressions de la communauté internationale en vue de former un gouvernement à Jérusalem.

Le parti de la paix, le Meretz, a réuni trois mandats. Il est le seul à défendre en l'état les courageuses négociations officieuses de Genève entre pacifistes israéliens et palestiniens. Et les 11 députés arabes sont tous antisionistes et partisans d'une Palestine unique, laïque et démocratique, c'est-à-dire opposés à l'existence d'un Etat d'Israël. Dans ces circonstances, l'actuelle ministre des Affaires étrangères aura beaucoup de difficultés à former un gouvernement. Elle peut espérer l'appui du Président Peres qui a peu de sympathie pour Netanyahou, son adversaire aux élections législatives de 1996. Il lui sera cependant difficile de réunir une majorité de 61 sièges. Et la formule parlementaire d'un gouvernement minoritaire n'existe pas formellement en Israël. Il demeure l'éventualité d'un gouvernement d'union nationale. Elle a peu de chances de réussir entre deux partis issus de la scission fratricide de 2005 aux plaies encore vives. Et c'est là sans doute l'ultime paradoxe de la consultation du 10 février dernier : pour la première fois depuis 1948, le parti arrivé en tête pourrait ne pas être celui qui dirigera le gouvernement. A moins que la gauche israélienne se décide à jouer les arbitres et accepte d'être faiseur de rois en Israël.

Albert KALAYDJIAN

De retour d'Arménie

par Jean-Pierre PRÉVOST

Le Caucase est une montagne de peuples enchevêtrés et endoloris. L'Union européenne est pour eux un exemple de réconciliation, bien plus encore que de prospérité.

La guerre des cinq jours, en août dernier, entre la Géorgie et la Russie a révélé au monde entier la dangereuse instabilité de cette partie du monde. Tirailé entre l'est et l'ouest, le Caucase du sud - Géorgie, Arménie et Azerbaïdjan -, sera-t-il l'enjeu d'une guerre froide d'un nouveau genre, maintenant que la Russie relève la tête ou saura-t-il trouver un équilibre durable ?

Dès les premiers pas sur le sol arménien, on réalise à quel point cette région charnière entre l'orient et l'occident, située sur une faille majeure, entre deux plaques tectoniques, au relief volcanique, tourmentées, peuplées de nombreuses ethnies, une quarantaine, ce qui lui a valu d'être nommée jadis par les géographes Arabes « la montagne des langues » référence sans doute à la Tour de Babel, n'a pas fini de subir la pression de ses puissants voisins, héritiers eux-mêmes de grands empires disparus. La grande flèche du Mémorial du génocide domine Erevan la capitale aux larges avenues et bâtiments massifs de l'époque soviétique et jusqu'au roi du jeu d'échec surmonté non pas de sa croix traditionnelle mais du turban, un souvenir de l'ancienne occupation persane. Les empires ottomans russes, perses ont labouré à tour de rôle ces trois pays faits pour subir l'histoire plutôt que la maîtriser.

L'Arménie n'en a pas moins conservé la nostalgie de son âge d'or quasi mythique, aux temps immémoriaux où ses marchands parcouraient la route de la soie et installaient des comptoirs de la Chine jusqu'aux Amériques. Ne vient-on pas de célébrer la pompe le 300ème anniversaire de la plus vieille église de Calcutta, l'une des cinq églises arméniennes de l'Inde du nord restaurée par les descendants de ses fondateurs, aujourd'hui dispersées de l'Australie à l'Amérique ?

La religion - les Arméniens sont fiers d'avoir été les premiers à s'être convertis au christianisme en tant que peuple - est le ciment de l'unité d'un peuple qui ne s'est jamais désuni et a su conserver son identité avec sa langue propre, son écriture inventée au IV siècle par le moine Mesrop Machtots, totalement illisible pour tout

étranger (38 lettres !). Et cela bien que l'Arménie soit depuis longtemps séparée en deux branches, l'une qui avait recherché la « protection » de la Sainte Russie orthodoxe pour échapper à la Perse Islamisée, l'autre qui avait prospéré dangereusement au sein de l'empire ottoman, jusqu'à ce que le génocide qui en marqua l'effondrement n'oblige ses survivants à se disperser à travers le monde. Aujourd'hui, près des deux-tiers des Arméniens vivent à l'étranger. La diaspora « qui depuis la fin de l'URSS renoue le contact avec l'Arménie redevenue indépendante après 70 ans d'une impitoyable domination soviétique qui l'a laissée dans un état de dénuement dont elle peine à se relever.

Des frères ennemis

L'attitude de la république arménienne faite de soumission et de prudence, nullement émancipée de la domination d'une Russie dont la langue est encore connue de tous, ses dirigeants étant encore pour la plupart issus de la nomenklatura communiste, demeure incompréhensible pour la Géorgie voisine qui dès l'indépendance proclamée s'est précipitée dans les bras des américains.

Les Géorgiens, des guerriers plutôt que des marchands, de religion orthodoxe comme les Russes mais ayant conservé leur église nationale ont bien failli disparaître en tant qu'entité nationale et n'ont survécu qu'à coup d'insurrections, défendant chèrement leur existence malgré les transferts de population et même une tentative sous Khrouchtchev d'interdire leur langue. Dès la proclamation de leur indépendance les difficultés se sont multipliées en raison de l'existence de fortes minorités savamment entretenues par les soviétiques : Ossétie du Sud Abkhazie et Adjarie mais aussi une minorité arménienne qui a ses écoles propres et sa police.

A la différence de l'Arménie, quasiment mono ethnique la Géorgie est constituée d'une mosaïque de peuples. Vouloir imposer par la force sa loi à des territoires depuis longtemps autonomes relevait des fantasmes comme peut en avoir un président omnipotent, encouragé semble-t-il par ses conseillers américains. Une telle tentative était vouée à l'échec à la différence du précédent conflit qui a opposé l'Arménie venu au secours, avec l'appui des Russes sans doute, de ses nationaux de la province enclavée du Haut-Karabagh et qui occupe aujourd'hui près d'un quart du territoire de l'Azerbaïdjan voisine, le troisième état du Sud Caucase depuis maintenant plus de 15 ans.

Etat Turcophone et Musulman, l'Azerbaïdjan dispose d'un atout maître, à la différence de ses voisins, sa richesse pétrolière. Se souvient-on qu'au XIX^e siècle, Bakou assurait la moitié de la production pétrolière mondiale ? Un moment tentée de rester dans le giron soviétique à la différence de ses deux voisins, l'Azerbaïdjan a proclamé la dernière son indépendance en 1991. Elle adhère comme eux à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). C'est d'ailleurs une délégation de

l'OSCE, le groupe de Minsk... qui tente depuis des années de trouver un règlement de paix au conflit du Haut-Karabagh en vain ! Menant une politique prudente, l'Azerbaïdjan, alliée de la Turquie, qui a fermé sa frontière avec l'Arménie à cause de ce conflit s'est toutefois tournée vers les pays du pacte atlantique pour l'exploitation de son pétrole grâce notamment à un pipe-line entre Bakou et le port turc de Ceyhan sur la méditerranée traversant la Géorgie

Mais le réveil de l'ours russe modifie le donne. Russes et occidentaux se disputant le gaz azéri. Dès lors Moscou qui jusqu'ici a soutenu l'Arménie face à l'Azerbaïdjan risque d'abandonner ses anciens protégés qui n'ont rien à lui offrir et constituent un obstacle dans sa tentative de capter le pétrole et surtout le gaz des riverains de la mer caspienne.

L'ouverture Européenne

Alors qu'une redistribution des cartes se prépare dans cette région, il n'est pas étonnant que les trois pays du Causase Sud aient le regard tourné vers l'Europe. Quel exemple en effet que celui de pays, naguère ennemis héréditaires, qui, au lendemain d'un dernier conflit meurtrier sont parvenus non seulement à se réconcilier mais à constituer un ensemble unique au monde même si, pour la plupart de ses habitants, l'Union européenne est devenue une construction, somme toute bien banale et parfois même impopulaire !

Pour comprendre ce que représente l'Europe pour l'Arménie, il suffit de lire ce qu'en dit Salomé Zourabichvili, arménienne et française, diplomate chez nous, ancien ministre des Affaires étrangères à Erivan dans son livre récent : « Les cicatrices des nations, l'Europe malade de ses frontières (Bourin, 2008) qui plaide pour une ouverture la plus large possible. Les Arméniens, encore soumis aux Russes dont les troupes sont toujours présentes et patrouillent avec les soldats arméniens à la frontière avec la Turquie, ont compris que leur salut ne pouvait venir que de l'Europe, qui vient d'ailleurs d'offrir aux trois pays de la région, ainsi qu'à l'Ukraine et à la Biélorussie ce que Bruxelles nomme « un partenariat oriental »

Mais par un étonnant retournement de l'histoire, l'ouverture à l'Europe pour les Arméniens passe par la Turquie. Il est surprenant de découvrir qu'Erivan se prononce publiquement pour l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, cela mettrait l'Europe à la porte de l'Arménie sans que la Russie y trouve là un casus belli. Dès lors, la réouverture de la frontière et le rétablissement des relations diplomatiques deviennent une priorité. Après la visite remarquée du président turc Abdullah Gül, à l'occasion d'un match de football à Erivan, les pourparlers vont bon train. Le Premier ministre turc a rencontré depuis son homologue arménien lors du forum de Davos et il a été convenu que les ministres des Affaires étrangères des deux pays finaliseraient les négociations.

Ceci n'a rien d'étonnant quand on sait que l'opinion arménienne, les jeunes en particulier, souhaite cette réconciliation. Mais alors qu'en est-il de la reconnaissance du génocide par les Turcs, condition préalable à toute normalisation des rapports pour la plupart des Arméniens de la diaspora ? La réponse vient à la fois des Arméniens d'Arménie et des citoyens turcs eux-mêmes. Quelle surprise de lire dans le journal des clubs des étudiants francophones créé par une ONG, particulièrement active, la SPFA (solidarité protestante France Arménie) animée par le pasteur Sahagian, les lignes suivantes : « Sur le génocide, nous n'avons pas de position porteuse d'avenir, combien nous sommes axés sur le passé et enfermés dans notre malheur [...] Nous devons prendre exemple sur les Français qui ont su pardonner à leur ennemi allemand [...] parce que nous sommes persuadés que très bientôt la Turquie va reconnaître le génocide et nous, les Arméniens, nous devons nous préparer au pardon».

Du côté turc aussi, la société civile s'est emparée de ce douloureux dossier. Une pétition du « pardon » circule actuellement en Turquie, lancée par un intellectuel, Cengiz Aktar lequel a publié un livre collectif intitulé : « Lettre aux turcos sceptiques » (Actes sud), qui a déjà recueilli 30 000 signatures et qui commence ainsi : « La conscience ne peut accepter que l'on reste indifférent à la grande catastrophe que les Arméniens ottomans ont subi en 1915 ». Certes le mot « génocide » n'est pas encore employé publiquement. Les autorités toutefois ne parlent plus de « prétendue génocide » mais des « événements de 1915 » en raison surtout de la fureur des milieux ultranationalistes responsables de l'assassinat, il y a deux ans d'un journaliste arménien turc Hrant Dink partisan de la réconciliation.

Mais le dégel a commencé. La Turquie sait bien que ses chances d'adhésion à l'Union européenne, dans dix ans, dans quinze ans plus probablement, seraient anéanties si elle ne fait pas mouvement d'ici là. Ainsi d'un côté comme de l'autre, l'existence même de l'Union européenne, malgré son immobilisme et ses contradictions, est peut-être en train de réussir à faire passer son message de réconciliation jusqu'à ses marches lointaines. En cette période de crise mondiale où les petits pays « périphériques » sont particulièrement touchés comment ne pas accueillir avec joie cet espoir de dialogue et de réconciliation.

Jean-Pierre PRÉVOST

Le Sénat, bâtisseur et témoin

par Maurice BLIN

Le Sénat que l'on dit "du Luxembourg" (à cause de son palais) est plutôt "de Rome" et "d'Athènes". Pour ceux qui pensent qu'il cultive la politique, l'auteur y distingue une politique de la culture. Celui qui fut longtemps un des Pères conscrits les plus brillants nous en fait ci-dessous une éblouissante démonstration.

La singularité du Sénat tient au fait qu'il a hérité de l'antiquité deux traditions politiques complémentaires et concurrentes. La première lui vient de Rome. La formule S.P.Q.R., « Senatus PopulusQue Romanus », l'unit intimement au peuple. Elle scellera le destin de la capitale du monde dont elle assurera la stabilité et la durée. Cet exploit sans précédent et sans lendemain en Europe, sera lié à la vocation non seulement politique mais gestionnaire du Sénat romain.

Du glaive à la charrue

Maîtrise des villes en qui survivront nos municipalités, mais aussi des provinces où s'exercera une autorité proche du terrain, politique de bienfaits, contrôle du droit et de l'administration, initiative et responsabilité en matière de travaux publics, autant d'œuvres devant lesquelles les armes elles-mêmes, selon la phrase célèbre de Cicéron : « Cedant arma togae », doivent s'incliner. Passant de l'arme à la charrue, c'est par la terre et son travail que le barbare se ralliera à Rome. Elle lui apprend à labourer, cultiver, construire, ou encore à élaborer, améliorer, amender le droit. Elle ne cherche pas l'éclat mais l'efficacité. Cette complicité entre le politique et l'économique ouvrait une voie et un débat dont vingt siècles plus tard, l'Europe porte encore la trace.

Une chose en tout cas est certaine. Cette tâche multiple dans laquelle le Sénat romain aura un rôle éminent, résistera à une vie publique où, de la République à l'Empire, les aléas ne manqueront pas. Elle marquera les siècles et le monde.

C'est ainsi que la Gaule turbulente à qui César venu de Rome enseignera la discipline, accouchera un jour d'une France à l'Etat fort. Leurs deux destins, alliance de l'ordre et de l'invention, se ressembleront. Persévérance dans l'effort, respect du temps, de l'écrit et du travail, ces caractéristiques du Sénat donneront à la culture latine un prestige incomparable.

*
* *

Il est une autre tradition dont le Sénat français héritera. Elle vient de Grèce et se distingue radicalement de celle de Rome. En effet, elle est fille non d'un empire soucieux d'abord de durer, mais d'une culture à finalité esthétique et morale, donc éprise surtout de liberté. Aussi bien, Athènes adepte de la démocratie directe pourtant peu propre au commandement et au respect du temps, ignorera-t-elle le Sénat.

Culture et politique

Ses deux plus grands philosophes Platon et Aristote ont certes pensé la politique et beaucoup écrit sur elle. Mais ils ne l'ont pas pratiquée. Elle en contractera un défaut grave, l'instabilité.

Deux exemples parmi beaucoup d'autres en témoignent.

A l'orateur maître de la démocratie athénienne, à l'exubérance de sa mythologie succéderont, comme une sanction, la sobriété et le réalisme de Rome. Celle-ci aura bien une philosophie, le stoïcisme qu'illustrera l'un de ses empereurs, Marc-Aurèle. Cette doctrine sévère préférera l'homme aux dieux, l'ici-bas à l'au-delà. Sagesse hautement morale, elle illustrera l'ordre impérial, laïque, purement politique, en quelque sorte sénatorial.

Face à l'austérité romaine, la culture grecque déborde d'images dont la politique se nourrit moins qu'elle ne s'enivre. Est-ce à dire que la littérature lui soit à jamais étrangère ?

Philosophe ou héros

Là encore, l'inépuisable fécondité grecque qui touche et fait rêver témoigne du contraire. Mais ce n'est pas un philosophe, c'est le héros d'une épopée sur mer, Ulysse, modeste roi d'Ithaque qui offre, non de la politique mais du « caractère » en politique, l'exemple le plus émouvant.

Au cours du périlleux voyage qui, à l'issue de la guerre de Troie, le reconduit chez lui, il connaît nombre d'épreuves, de dangers, de tentations. Or il en triomphe non par la force mais par la patience, l'intelligence, une observation attentive du monde et, s'il le faut, la ruse. Condamné à l'aventure, face à la mer et à ses sirènes, il se fait, par exemple attacher, en politique avisé, au mât de son navire pour ne pas succomber à leur charme et à leurs chants. Il pleure aussi ses compagnons de route morts dans la tempête. Aux éléments déchaînés, il répond non par le défi mais par la prudence, la compassion et la ténacité. Ulysse est un héros pétri de sagesse et d'humanité. Cela ne lui interdit pas d'être intelligent. S'il résiste aux pièges qu'on lui lance, l'on ne résiste pas à ceux dont il use. Il aurait peut-être été sénateur, s'il n'avait pas été grec et donc... aventurier.

Du temps à l'éternel

S'ajoute enfin à ces vertus, l'une des plus rares, la fidélité. Le souvenir de Pénélope, son épouse affrontée, loin de lui, à des courtisans agressifs et de Télémaque, son fils, qui l'attendent depuis longtemps au foyer, ne le quitte pas. Il soutient son courage. Sa force est celle de l'âme. Comme le sénateur, il tient par ses racines.

S'agit-il d'une conduite politique ? Comment en douter s'il est vrai que celle-ci ne résiste à l'épreuve que lorsqu'elle touche à une certaine forme d'éternité ?

*
* *

Commentant ce dialogue mystérieux entre l'homme et le temps, l'un des plus anciens poètes grecs, Hésiode, paysan et prophète, - il intitulera modestement son œuvre, « Les travaux et les jours » où le Sénat, voué au quotidien, pourrait se reconnaître – nous en avertit :

« A l'homme jeune, les durs travaux,
A l'homme mûr, la méditation et le conseil,
A l'homme d'âge, la prière et le cœur
Qui se souvient des dieux ».

Que faire d'autre que d'évoquer cet hymne admirable où la vie donne la main à la mort ?

Maurice BLIN

KEYNES

« Nous pensons qu'on peut justifier par des raisons sociales et psychologiques de notables inégalités dans les revenus et les fortunes, mais non des disproportions aussi marquées qu'à l'heure actuelle. Il existe des activités humaines utiles qui, pour porter leurs fruits, exigent l'aiguillon du lucre et le cadre de la propriété privée... Mais, pour stimuler ces activités, il n'est pas nécessaire que la partie se joue à un taux aussi élevé qu'aujourd'hui ».

« Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie »

Nationaliser les banques

par Omar LEFRANC

C'est déjà largement entamé aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Faut-il généraliser au risque de s'orienter vers le communisme ? L'opinion publique le demandera avec insistance, tant il apparaît anormal que l'on ait recours à l'argent public, celui des contribuables, alors que les actionnaires se dérobent tout en prétendant demeurer propriétaires de sociétés qu'ils ne sont plus capables de soutenir, après les avoir souvent pressurées.

Si l'argent public est mobilisé, cela ne résulte pas d'un complot capitaliste, mais de la nécessité de maintenir en état de marche un service, public lui aussi, comme cela se produit pour la SNCF, encore plus déficitaire et depuis bien plus longtemps que les banques. Celles-ci ont toujours connu un statut particulier. Parce qu'elles exerçaient leur métier en maniant, en partie, l'un des attributs de l'Etat : le pouvoir de battre monnaie. D'où la stricte régulation qui entoure cette activité et dont l'opinion commune ignore les contraintes.

On s'étonne alors des dérives qui ont abouti à la crise actuelle et on réclame plus de contrôle, toujours plus de contrôle, et pour finir la nationalisation de tout le secteur.

C'est qu'il y a deux entités qui portent le nom de banque, à tort. La première reçoit les dépôts et distribue des crédits à l'économie.

Mais la seconde opère sur un autre plan. Née dans les services de trésorerie, elle a considérablement développé ses activités depuis 1999, lorsque sous la pression des « néo-libéraux », le gouvernement américain a demandé au Congrès de supprimer la loi Glass-Steagall, prise en juin 1933, après la grande dépression de 1929. Elle organisait la stricte séparation entre banques de dépôts et banques d'affaires. Le marché se régule lui-même expliquait M. Greenspan (à se demander à quoi il servait !). Cela n'a pas du tout été le cas !

Pourquoi cette barrière levée, la plupart des établissements se sont-ils précipités dans cette activité ? Parce qu'elle était beaucoup plus rentable que leur ancien (et fastidieux) métier d'éplucheurs de crédit. Une autre considération a joué. Par exemple, la Société Générale a mis au point un service très sophistiqué, consacré au marché monétaire. Avec à peu près 5% des effectifs, celui-ci apportait environ 40% des résultats de la banque. Si la Direction générale a construit cet instrument c'est moins pour s'enrichir personnellement que pour s'opposer, en augmentant la valeur de son titre, à une OPA hostile, comme cela a failli se produire avec la BNP. Tout le personnel soutient cette volonté d'indépendance. La Direction, d'ailleurs touche en fin d'année des « bonus » moins importants que les « traders ». Pourquoi ? C'est une assurance contre le vol. La rapidité et la complexité des opéra-

tions rendent très difficile leur contrôle. Il est apparu qu'en donnant des primes de 2, 3, 4 millions d'euros par an, on incitait les opérateurs à ne pas détourner à leur profit une toute petite (et peu repérable) partie des sommes énormes qu'ils manipulent, toute la journée avant d'arrêter les comptes à sept heures du soir. On remarque que M. Kerviel a engagé 50 milliards d'euros (soit l'équivalent des fonds propres de la banque) et perdu 10% de ce montant, non pas pour le détourner à son profit, mais pour mériter croyait-il, un bonus annuel de 1 à 2 millions d'euros.

Quelle est l'utilité économique de cette activité fébrile qui mobilisait dans le monde dix mille « traders » de 1^{er} rang, l'oligarchie du XXI^{ème} siècle ? A peu près nulle. Parce qu'elle est, elle aussi à somme nulle. On peut prétendre qu'elle aboutissait à déterminer la valeur moyenne des actifs en gestion, mais ce

résultat ne nécessitait pas la prolifération des soi-disant amortisseurs de risques, devenus, après leur retournement, leurs plus destructeurs accélérateurs.

Pour conclure, la nationalisation (qui dans l'Union européenne devrait plutôt être une « communitarisation ») ne s'impose pas de manière générale, même si dans certains cas elle restera la seule solution de détresse. Transitoire, elle deviendra inutile si la réglementation oblige à une nette séparation entre banques de dépôts d'un côté et des organismes, adonnés au jeu du marché monétaire de l'autre côté. Il existe bien des casinos ! Libres aux amateurs d'y risquer leur argent, mais à une condition : qu'il ne soit pas celui des autres !

Omar LEFRANC

MARC SANGNIER

« Nous ne voulons pas défendre le capitalisme, et pour cause. Nous sommes convaincus, quant à nous, que les différents régimes de la propriété sont appelés à se succéder les uns aux autres et il nous semble que seuls les esprits étroits et bornés, peuvent découvrir une étrange et malfaisante immortalité dans le capitalisme contemporain ».

"Discours de Roubaix en réponse à Jules Guesde, 9 mars 1905"

Un nouveau verbe est né : décriser

par Jean-Marie DAILLET

En pleine crise, n'est-il pas lamentable de manquer tout autant d'imagination qu'avant la crise ? C'est à se demander si, n'ayant pas prévu la crise, ni même détecté à temps le seuil de la crise, nous serons capables de trouver la sortie de ce labyrinthe infernal. Les foules européennes et américaines, surtout, mugissent en polyphonie cacophonique : comment en sortir ? Where is the way out ? Wo ist der Ausgang ? Dov'è l'uscità ? La salida, por favor ? A lire tous les éditoriaux, à entendre tous les débats, à ingurgiter tous les livres pondus à la va-vite, qui nous confirment à retardement que nous sommes en crise et s'interrogent sur la sortie de crise avec de gros points d'interrogation (« Après la crise ??? »), nous voici invités à nous morfondre entre quatre murs, voire entre quatre planches, au point de donner dans une forme subtile et délétère de sado-masochisme que l'on peut à bon droit qualifier de *crise-passion*.

Eh oui, n'hésitons pas à l'avouer : elle a bon dos, la crise ! Que ferions-nous sans elle ? Nous dormirions encore sur nos deux oreilles, nous ne contesterions pas aussi fort, dans la rue comme dans les médias, au bureau comme à table, les fauteurs de crise : les banquiers tous nuls, les économistes ridiculisés, les gouvernements plus que jamais impuissants, le Medef médéfiant, les syndicats désertés, la lutte des classes reclassée, la droite maladroite, la gauche gauche, le pouvoir d'achat sans pouvoir, le sport doré, la justice injus-

te, l'euro trop cher, le dollar dolent, la pub muselée, le RER en grève, les avions givrés, l'hiver trop hiver et le pape trop benoît.

Au moins, à défaut de chaleur, de gaîté, d'entrain, de créativité, que voilà de bons sujets de mécontentement, donc de conversation, donc d'union populaire, donc de révolution verbale, donc de convivialité, c'est toujours ça, la crise : un jeu de société pas plus bête que les machines à sous (et moins cher). Moins abrutissant, en tout cas, que les petits écrans tactiles devant quoi des parents collés à leurs ordinateurs ont l'inconscience de laisser leurs enfants s'abîmer définitivement la vue et la cervelle dès avant l'âge de raison.

La prospérité de nos pays relativement riches était une séduisante endormeuse, une drogue, une grande illusion. La crise nous dégrise, nous décrasse, nous désenclave. Pourvu que ça dure, et que ça dure dur, sans quoi nous retomberons dans l'espèce de coma dont on ne meurt jamais : la routine, la paresse intellectuelle, l'ignorance, la soumission, l'acceptation ignoble du « les choses étant ce qu'elles sont » pour des milliards de nos contemporains, la porte à côté, affamés, assoiffés, humiliés, déshumanisés.

Voilà pourquoi il ne faut pas, de sitôt, *décriser*.

Jean-Marie DAILLET

Le dictionnaire du sens interdit

par André LE GALL

ETOUFFOIR. (chronique de l') (en forme de dialogue). *SOPOR* : Encore l'étouffoir ! Comme s'il ne se passait rien d'autre dans le monde ! Israël, Gaza, le terrorisme, la crise, etc. Non ! C'est encore aux voies et lois de l'étouffoir que sera consacrée cette chronique ! *QUESTIOS* : Parce que ces voies se multiplient, parce que ces lois prolifèrent, parce que l'automne 2008 aura été particulièrement toxique en la matière. Et parce que cette chape de plomb s'installe au-dessus de nos têtes dans le silence des médias et l'indifférence des peuples. Lisez le rapport diligenté par la HALDE sur la place des stéréotypes dans les manuels scolaires. *SOPOR* : Admirable effort de vigilance pour mettre en lumière les représentations discriminatoires qui viennent polluer les livres destinés aux collégiens et aux lycéens. *QUESTIOS* : Vigilance ! Le voilà bien le mot de la fin ! La conclusion du rapport est en effet qu'il faut instituer un *Comité de vigilance*, chargé de l'observation des manuels scolaires. Ce comité pourrait « être saisi par la société civile... » (Voir *Délation*). Il aurait à « étudier des cas litigieux ». Cette intolérable intrusion, à caractère doucereusement totalitaire, est benoîtement qualifiée de « compromis acceptable entre le respect de la liberté d'édition et le besoin d'évaluation ». Dans sa délibération, la HALDE ne manque pas de rappeler le contexte judiciaire dans lequel se situe sa démarche. Le champ du code pénal ne

cesse de s'étendre. Les politiques français ont communiqué leur passion pour la servitude de l'esprit aux institutions européennes. Celles-ci en ont rajouté. Sache, lecteur, que la décision-cadre prise le 28 novembre 2008 par le Conseil des ministres de l'Union européenne a complété le délit de négation des crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocides par celui de banalisation *grossière* et de complicité de banalisation de ces mêmes crimes. N'importe quel travail historique restituant le contexte de n'importe lequel de ces crimes expose son auteur à des poursuites pour banalisation. Or s'il y a des événements indubitablement historiques qui méritent que les historiens s'y intéressent, ce sont biens ces crimes dont l'infamale succession a rythmé l'histoire du XX^e siècle. *SOPOR* : La France a opté pour une interprétation minimale de cette décision-cadre européenne. Il n'y aura donc de poursuites que si ces crimes ont été qualifiés tels par un tribunal international. En pratique, les historiens français pourront continuer à faire leur travail pour les siècles antérieurs au XX^e siècle car jusqu'au XX^e siècle, il n'y a pas de tribunaux internationaux qui se soient prononcés sur ces matières. *QUESTIOS* : Et pour le XX^e siècle ? *SOPOR* : Ils n'auront qu'à consulter les recueils de jurisprudence. *QUESTIOS* : Abjection votre honneur !

André LE GALL

Chronique des Arts et des Lettres

La chronique des lettres

par Philippe SÉNART

- **La correspondance de M^{me} de Staël** : M^{me} de Staël et Napoléon
- **Vincent Peillon** : La révolution française n'est pas terminée

La publication de la Correspondance de M^{me} de Staël a été interrompue en 1993 par le décès de M^{me} Béatrice Jasinska qui en était l'éditrice. Elle est reprise aujourd'hui par le comte Othenin d'Haussonville, descendant de M^{me} de Staël par sa mère, la comtesse d'Andlau et les Haussonville dont il a relevé le nom et le titre. Le tome VII de la Correspondance aujourd'hui publiée se rapporte aux années 1809-1812. Il est présenté par M. Othenin d'Haussonville, avec les abondantes et savantes notes de M^{me} Jasinska. Nous y retrouvons Mme de Staël à l'endroit et au moment où nous l'avions laissée il y a quinze ans, lors de l'interruption de cette correspondance, à Sécheron, faubourg de Genève, le 8 mai 1809.

Benjamin Constant avait épousé secrètement Charlotte de Hardenberg. Il a décidé d'avouer son mariage à son impérieuse et redoutable maîtresse. Trop lâche pour l'affronter, il en charge sa femme qui, de l'auberge de Sécheron où il l'a abandonnée, envoie un billet à M^{me} de Staël à Coppet, lui demandant à la voir. Celle-ci a lancé incontinent son attelage en pleine nuit et survient sans s'annoncer dans la chambre où Charlotte en chemise de nuit, est en train de se laver les pieds. L'explication que l'on craignait orageuse est courtoise. Elle dure toute la nuit. A quatre heures du matin, les deux dames ont

conclu un traité. Benjamin restera à Coppet quelque temps encore publiquement l'ami officiel de M^{me} de Staël jusqu'au départ de celle-ci pour les Etats-Unis, où elle prépare son évasion, de la prison que lui a faite Napoléon.

Une cousine de Benjamin, Rosalie de Constant, vieille demoiselle aux aguets, dans son canton vaudois, de tout ce qui se passait à Coppet et, par voie de conséquence, en Europe, a écrit que « la passion dominante de Germaine de Staël a été la haine de Napoléon ». Elle ne l'avait pas toujours haïe, et elle a d'abord été subjuguée par le général corse, dont le buste trônait à Coppet. « Ton héros », ainsi l'appelait son père, Necker. Terrifiée par le spectre de la République jacobine que des manipulations électorales avaient ressuscitée à Fructidor, mais redoutant la revanche du parti « aristocrate », elle qui avait rêvé avec Barnave en 1791 de « grossir le centre » pour terminer la Révolution, elle attendait que son héros se mît à la tête d'une troisième force, mais bottée, pour porter le fer entre la droite et la gauche et réussir là où elle avait pacifiquement échoué. « Sans les armées, avait-elle écrit, il n'y aurait plus de république ».

M^{me} de Staël a rencontré Bonaparte pour la première fois le 6 décembre 1797, chez Talleyrand. Eblouie, fascinée, elle resta devant lui sans voix.

¹ Librairie Champion.

Elle devait le retrouver quelque temps après, à l'occasion d'une autre réception, pour lui poser, cette fois provocante, la question : « Général, quelle est la femme que vous aimeriez le plus ? » Bonaparte répondit : « La mienne ». « Quelle est celle alors que vous estimeriez le plus ? ». « Celle qui s'occuperait le mieux de son ménage ». « Quelle est celle enfin qui serait pour vous la première des femmes ? » « Celle qui ferait le plus d'enfants ». Bonaparte n'aurait pu se montrer plus froid ni plus sec. Pourtant, non découragée, M^{me} de Staël (avait-elle été informée ?) accourait de Coppet à Paris, la veille du 18-Brumaire, comme, en février 1848, George Sand se précipitera de Nohant pour se mettre au service de la République. Mais ce n'était pas pour se mettre au service de Bonaparte que M^{me} de Staël avait bondi à Paris. En 1795, revenue de Londres où, pendant la Terreur, elle avait trouvé refuge dans la charmante et philosophique société de Juniper Hall, au milieu de laquelle Talleyrand entretenait l'idéal de la monarchie constitutionnelle et quelques débris de la douceur de vivre, elle avait déclaré à Alexandre de Lameth qu'il fallait « diriger la République ». Diriger Bonaparte ? Le général corse ne s'était pas laissé prendre aux « cajoleries » de M^{me} de Staël qui n'était qu'une « putain » et, de surcroît, laide... Si elle avait eu quelque chance de diriger la République, elle n'en aurait aucune de diriger Bonaparte.

C'était bien assez pour elle d'avoir à diriger l'inconstant Constant. Dans son salon de la rue de Grenelle où, faute d'avoir pu prétendre au pouvoir politique, elle avait installé un contre-pouvoir intellectuel et moral et où l'on ne lisait que *Le Vrai sens du vote national sur le Consulat à vie* de Camille Jordan et *Les dernières vues de politique et de finance* de Necker, elle fournissait Benjamin en munitions. Celui-

ci, du haut de la tribune du Tribunat en bombardait Bonaparte qui savait bien d'où venait le tir. « Avertissez cette femme qu'elle ne s'avise pas de barrer mon chemin, avait-il prévenu ses frères Lucien et Joseph qui étaient de ses amis, sinon, je la briserai ».

En décembre 1802, Mme de Staël publiera *Delphine*. Elle y faisait l'éloge du divorce, des passions, des anglais, du protestantisme. De Coppet, qui était son observatoire, pas encore sa prison, mais où Bonaparte la faisait surveiller par son préfet de Genève, elle lançait quelques bordées plus ou moins discrètes vers Paris dont l'air lui manquait pour être heureuse et elle s'y était même glissée. Mais le premier consul devenu empereur savait tout. A six cents kilomètres de sa capitale, sur le front des armées, il en savait plus même que son ministre de la police. Il savait où elle dînait, quel jour, avec qui. « Renvoyez cette coquine dans son Léman et qu'elle n'en sorte plus » écrivait-il à Fouché. C'était la condamner à l'exil, pire, à mort. M^{me} de Staël a écrit le 4 mars 1812 à son ami Bonstetten : « Ils m'ont arrangé ici un tombeau ».

On a donné un double titre à ce volume de correspondance, *La destruction de « De l'Allemagne », L'exil à Coppet*, deux événements qui sont liés. De son voyage en Allemagne où elle avait fui en 1803-1804, la police de Napoléon après une première tentative de retour à Paris, et où elle s'était rendue aussi insupportable qu'en France – « elle s'agite continuellement, veut tout savoir, tout voir, tout examiner » dit Schiller - elle avait ramené, avec le fidèle Schlegel dont elle voulait faire le précepteur de ses enfants et qui ne la quittera plus, un « Génie du Germanisme » empli d'une cargaison de chimères, mais qui exercera son influence sur tout le XIX^e siècle. Curieusement,

c'est l'exaltation de l'Angleterre qui attira d'abord l'attention de Napoléon sur ce livre *De l'Allemagne*. En éveillant chez les Allemands, peuple vaincu, une conscience intellectuelle, préfiguration d'une conscience politique, l'ouvrage de M^{me} de Staël devait inquiéter beaucoup plus le pouvoir. « Cet ouvrage n'est pas français », s'écria Savary, le nouveau ministre de la police qui en faisait briser les presses chez l'imprimeur et notifiait à l'auteur d'avoir à s'embarquer immédiatement pour l'Amérique à Rochefort ou à Lorient. M^{me} de Staël n'avait été, en effet, autorisée à venir en France que pour prendre place sur un paquebot qui mettrait l'océan entre Napoléon et elle, mais elle en avait profité pour s'installer au château de Chaumont, sur la Loire, à plus de quarante lieues de Paris, comme elle y était tenue, en pensant beaucoup plus à se rapprocher de la capitale qu'à partir pour les Etats-Unis. Ainsi avait-elle emmené à Chaumont toute sa cour, Benjamin Constant, le baron de Balk, Mathieu de Montmorency, Elzèar de Sabran, M^{me} Récamier, etc. auxquels étaient venus se joindre l'allemand Chamisso et beaucoup d'autres comme les Barante père et fils. Elle les promenait en caravane dans tout le pays, y faisant un tapage qui ne pouvait que s'entendre jusqu'à Paris. Avec la publication de *De l'Allemagne*, c'était trop. M^{me} de Staël, ayant reçu ses passeports, préféra, à l'Amérique, Coppet d'où elle était invitée à ne plus sortir. C'était l'exil, pire, la prison. On le lui fit bien comprendre. Ayant traversé, l'année suivante, un morceau de France en Savoie, pour aller voir M^{me} Récamier aux eaux d'Aix, elle fut ramenée chez elle sans ménagement. Ses amis les plus chers, Mathieu de Montmorency, M^{me} Récamier recevaient eux-mêmes des ordres d'exil. Coppet avait été un pôle de civilisation au temps de ses « grands jours », quand s'y réunissaient dans un grand air de liberté sous le petit rameau d'olivier de M^{me} de Staël ce que Stendhal a appelé les états généraux de l'Europe. On y pen-

sait allemand, anglais, mais la parole était française. Coppet ne retentissait plus de tout ce bruit. C'était maintenant un désert.

Pendant, dans ce désert où Mme de Staël se disait « bien seule sous le rapport de l'esprit, Benjamin en Allemagne, Schlegel à Vienne, Prosper de Barente marié », elle pouvait écrire dans une lettre du 12 juillet 1811 : « Il s'élève près de moi une personne qui sera toute admirable en même temps que modeste et retirée... Je voudrais que vous la vissiez. Sa figure est charmante et son esprit vous confondrait... Il y a dans ses petits papiers des pensées religieuses et profondes. Puisse-t-elle n'avoir point affaire aux tourments de l'époque actuelle. Elle mérite bien mieux que moi le bonheur ». Cette personne, c'est la fille que Benjamin Constant lui avait donnée, Albertine. Péguy l'aurait appelée « la petite fille Espérance ». Elle épousera le duc Victor de Broglie, le grand orateur du centre gauche sous Charles X, l'un des principaux responsables de sa chute, et elle sera la grand-mère du duc Albert, chef du gouvernement de l'ordre moral, sous « la république des ducs ! ». Par elle, de Coppet, est sorti le grand courant de pensée aristocratique, individualiste, libéral, qui a traversé tout le XIX^e siècle et qui n'a entraîné dans un flot régulier et modéré vers « la démocratie paisible et réfléchie » prônée aujourd'hui par un Giscard d'Estaing, que des résidus de la Révolution. C'est « la république sans préjugés républicains », comme la voulait Thiers, le régime idéal où l'on pourrait se passer aussi bien de la république que de la monarchie.

*

* *

Tout le XIX^e siècle en France a été l'histoire d'un pays qui a voulu concilier, dans la recherche de ce régime idéal, la liberté et l'éga-

lité, deux notions antinomiques que la Révolution n'avait pas réussi à marier. Dans la continuité historique où, de Tocqueville à François Furet, elle a été rétablie, elle n'a fait que brasser en de vains tourbillons les deux courants, l'un aristocratico-libéral, l'autre monarcho-jacobin, issus d'une commune origine germano-latine. La Révolution française a-t-elle été plus républicaine en 1789 ? Plus monarchique en 1793 ? Le moins que l'on puisse dire, c'est que dans l'expectative où est resté à son égard le XIX^e siècle, « elle n'est pas terminée ».

Il faut en croire M. Vincent Peillon dont le riche petit livre, *La Révolution française n'est pas terminée*² n'est qu'une invocation au régime idéal dont la France est toujours en attente. « La République idéale, chimiquement pure, n'a jamais existé » écrit M. Peillon. Lamartine, déjà en 1848, l'avait déclaré « prématurée ». M. Peillon en dessine divers visages, la république libérale, la république sociale, la république positiviste, la république humanitaire, mais il projette dans l'avenir la république fraternelle, celle en qui l'Esprit réalisera pleinement la fusion trinitaire de l'égalité et de la liberté dans la fraternité.

« Croyez pour aimer, vous ferez une république qui croira et qui aimera ». C'est la parole de Ferdinand Buisson, en 1898, rapportée par M. Peillon. Parole évangélique que celle de ce Père de la République ! Mgr Freppel, un grand évêque contemporain de Ferdinand Buisson a dit : « La République en France n'est pas un régime comme un autre, c'est une religion ». M. Peillon devrait partager cette opinion ; il dit, lui, et c'est tout comme, une « idée ». Mais désincarnée ? A la doter d'une figure, ne ris-

querait-on pas de la défigurer ? C'est la hantise de tous les purs républicains.

Chateaubriand avait rêvé de l'intronisation de la République par une passation de pouvoirs. Henri V, « prêtre et pape de la royauté plus que roi » a dit Daniel Halévy, lui remettait les siens ; il la sacrait. Remontant au ciel, le fils de Saint Louis laissait sur terre une République établie dans une légitimité échappant à toute contestation. Il manque un Henri V au plan mystico-politique de M. Peillon qui récuserait d'ailleurs cette solution.

Comment faire alors l'impossible République dans l'état de rupture avec le cours de l'Histoire où veut l'installer M. Peillon, sinon en en plaçant l'origine dans les consciences individuelles ? Ainsi, à chacun sa République. Ce serait du Pirandello. Mais les consciences individuelles se fondent dans la Conscience universelle et c'est sous l'égide et par l'action de l'Ecole, *l'Ecole à faire des républicains*. Elle exerce dans cette fonction un magistère quasi-pontifical. Elle unifie la Foi ; elle la préserve de toutes les hérésies ; c'est le Saint-Office. A leur tour, les élèves-citoyens, munis de leur brevet républicain, seront appelés à faire une République projetée dans l'avenir, en l'inventant chaque jour dans ce que M. Peillon nomme un engendrement continu, mais en conformité stricte avec le modèle proposé, sinon imposé, à partir de l'évènement qui ouvre l'Histoire, la Révolution française de 1789. Cet évènement est un *avènement*. M. Peillon utilise un langage liturgique peu différent de celui de Mgr Freppel. Il nous fait vivre dans un livre-bréviaire un advent de la République.

Philippe SÉNART

² *Le Seuil*.

*A propos d'un livre*¹
France-Allemagne : un couple à reconstituer

par Jean-Marie DAILLET

Walkyrie, c'était le nom de code de l'opération montée à partir de 1943 par un réseau d'officiers allemands pour tuer Hitler. Un film américain distribué en France relate par le menu l'échec de ce complot, qui se solda par la mort de presque tous les participants directs et indirects. Le 20 juillet 1944, Hitler ne fut que légèrement blessé par une bombe insuffisamment puissante et, de surcroît, inopinément déplacée au dernier moment de l'endroit où le jeune colonel Claus von Stauffenberg l'avait déposée, dans une serviette de cuir, au plus près du Führer. Ainsi se poursuivit jusqu'au 8 mai 45 la guerre en Europe, faisant encore plusieurs millions de victimes tant civiles que militaires qu'aurait épargnées l'armistice que devait demander, en cas de succès, un gouvernement provisoire de résistants.

Cette présentation hollywoodienne a le grand mérite de rappeler – d'apprendre à la plupart des spectateurs américains et même européens – qu'il y a eu, dans la société totalitaire de l'Allemagne nationale-socialiste, des résistants d'autant plus admirables qu'ils étaient peu nombreux et avaient, pour la plupart, fait partie du système, que d'aucuns auraient même accepté à ses débuts, dans l'espoir d'effacer l'injuste traité de Versailles et la faiblesse de la République de Weimar, la crise

monétaire, économique et sociale, le chômage de masse, l'humiliation d'un grand peuple.

Pour le grand public, ce film spectaculaire illustre impeccablement, avec le réalisme d'un reportage d'époque en noir et blanc, la tragédie qui se déroule à Berlin plus encore qu'à la *Wolfschanze*, la « tanière du loup » en Prusse orientale, quartier général d'un Hitler déjà condamné par l'échec des armées en Russie, en Afrique du Nord, le débarquement américano-anglo-polonais en Normandie, et physiquement malade.

Mais ce que ne disent pas ces images, si fidèles qu'elles soient, aux documents historiques, c'est le drame humain et politique de ce grand peuple frustré dans sa marche vers l'unité par la double fatalité de la défaite de 1918 et du militarisme inévitablement revanchard de la première puissance industrielle d'Europe, malencontreusement renforcé par l'aveuglement des vainqueurs, préoccupés de se faire payer des dommages de guerre écrasants et de démanteler l'empire austro-hongrois, réduit à autant de petites puissances incapables de subsister face à une inévitable reconstitution d'une Allemagne restaurée, à terme, dans toutes ses capacités guerrières, comme la suite en fit bientôt l'éclatante démonstration entre toutes sortes de bonnes études sur un sujet aussi considérable.

¹ « *Walkyrie* Stauffenberg et la véritable histoire de l'attentat contre Hitler », Ed. L'Archipel, 2009, 21 €. »

Recommandons l'excellente synthèse de Jean-Paul Picaper, universitaire français établi à Berlin, grand germaniste qui fut, pendant 26 ans, le correspondant du *Figaro* en Allemagne, « *Opération Walkyrie* ».

Le récit « événementiel » de ce livre – préfacé par Horst Koehler, président de la République fédérale – n'y tient que moins de la moitié de l'ouvrage. Les trois-cinquièmes y sont consacrés aux témoignages des survivants et familles des conjurés (à commencer par Franz-Ludwig von Stauffenberg, l'un des enfants du héros en chef, et que j'ai connu député bavarois au Bundestag, puis député au Parlement européen), puis aux débats et controverses qu'a suscités, depuis 1945, cet épisode historique, fondamental pour le peuple allemand, auquel il fallut beaucoup d'années de paix, de reconstruction, de démocratie... et de dialogue européen, pour prendre la pleine mesure de la catastrophe qu'il avait subie... et, malgré lui, dans l'inconscience du moment, infligée au monde environnant.

Nous ne saurions mieux rendre hommage à l'auteur, à ses interlocuteurs allemands, et à tous les héros de la résistance allemande au nazisme comme ceux de la Rose blanche, mouvement de jeunes catholiques bavarois exécutés en 1944, des démocrates, des socialistes, de savants tels qu'Otto Hahn, prix

Nobel de chimie 1945, qui refusa de réaliser pour Hitler l'arme atomique, et des centaines de religieux catholiques et protestants, tels le cardinal Von Galen et le pasteur Bonhoeffer, qu'en reprenant le passage de ses conclusions où il résume pour notre temps les suites de cette trop méconnue résistance allemande.

Permettons-nous de souligner quant au présent des relations franco-allemandes, que l'installation à Strasbourg d'une unité de la Bundeswehr, présentée par certains comme un événement extraordinaire, n'est jamais que la suite de la participation d'un bataillon allemand au défilé du 14 juillet 1994 sur les Champs-Élysées, participation voulue par François Mitterrand et qui fut bien acceptée par l'opinion française.

Quinze ans plus tard, le couple France-Allemagne n'a plus la même unité de vues. Si l'on veut que l'Union européenne, prototype incomparable de nouvelles relations internationales, puisse jouer pleinement son rôle précurseur d'instauration de nouvelles solidarités humanisant le monde, il est grand temps de le reconstituer non point comme duo dominateur, mais comme inspirateur de nouveaux rapprochements pour la paix.

Jean-Marie DAILLET

Notes de lecture

La Gauche française

(Essai sur une idiosyncrasie politique)

de Christian Savés

Avec ce nouvel essai, le politologue Christian Savés se lance dans une entreprise téméraire : il s'en prend à l'un de nos grands mythes, presque un tabou : la gauche française. Mais son dessein n'est pas d'écrire un livre de plus sur elle, appréhendée sous l'angle sociopolitique et historique. Cela ne présenterait guère d'intérêt, tant il a été dit et écrit sur cette force politique, au fil du temps. Comme il s'en explique en introduction, il préfère de loin s'intéresser à la dimension psychologique du phénomène, laquelle a (il est vrai) été beaucoup moins étudiée et, certainement, moins bien appréhendée par les spécialistes. En historien des idées et de la pensée politique, il sait le poids et l'importance que les motivations psychologiques, l'affectivité (surtout lorsqu'elle est sous l'emprise d'une idéologie), bref une certaine manière de ressentir, de voir et de penser le monde, peuvent avoir sur l'action politique en général, a fortiori pour les gens de gauche. Aussi, son projet est-il de cerner au plus juste la psychologie des profondeurs de la gauche française, ce qu'il appelle sa « psychologie dostoïevskienne ».

C'est elle, en effet, qui permet de nous rendre accessible son idiosyncrasie politique, entendue comme un ensemble de comportements, de dispositions et de pratiques constitutives d'un être politique et même d'un « être au monde ». Cet « être de gauche » est plus particulièrement porté à réagir sous l'action d'agents extérieurs (ou même de son propre milieu) pour produire une vision du monde et, à l'appui, un programme politique qui ont

longtemps permis de le différencier des autres forces politiques. Aux yeux de Christian Savés, être de gauche, c'est d'abord consentir un investissement psychologique et affectif sans précédent dans une idée, plus précisément dans la logique d'une idée, c'est-à-dire dans une idéologie (puisque c'est le sens littéral de l'expression, depuis Destutt de Tracy). Cette idée, c'est celle qui affirme que le règne terrestre de l'homme est possible, qu'ici bas il est envisageable de le soustraire à toute forme d'aliénation, de mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, certes au terme d'une démarche volontariste, afin de l'amener vers un « avenir radieux » qui aura en quelque sorte transcendé les fins de l'Histoire et accouché d'un monde où il vivra selon ses besoins, dans un cadre pacifié et apaisé, proposant à chacun sinon l'abondance, du moins une équitable répartition des richesses.

Mais, de l'idée à la réalité, il y a comme un hiatus ; ce fut toute l'histoire de son malheur. Elle ne sut pas vraiment le négocier et elle ne devait jamais s'en remettre : en témoigne, dans le temps, la persistance de sa névrose politique. Certes, l'auteur souligne que ce dont est le plus sévèrement victime la gauche, aujourd'hui, c'est le heurt des ambitions personnelles, qui tend à éclipser tout le reste... surtout au parti socialiste. Il se pose d'ailleurs la question : y a-t-il une gauche, après la gauche ? Elle risque, au demeurant, de rester en suspens un certain temps. Il n'en demeure pas moins que la gauche garde un rapport problématique et conflictuel au réel, même si la nature de celui-ci a un peu changé. Il est vrai qu'elle n'a pu, impunément, pendant des décennies, faire prévaloir le principe de plaisir sur le principe de réalité sans garder une aversion quasi instinctive à l'égard des faits

(têtus, comme l'affirmait Lénine...), de tout ce qui peut lui donner tort ou la placer dans une fâcheuse posture sur le terrain de la justification, bref à l'égard de tout ce qui lui apporte un cinglant démenti. Comme le montre remarquablement l'auteur, elle a souvent affirmé une vilaine propension à prendre les autres en défaut, à leur donner volontiers tort... sans accepter pour elle-même la moindre entreprise de réfutation. Attitude dogmatique, voire sectaire et intolérante, s'il en est...

Le livre de Christian Savés apporte incontestablement, et ce n'est pas le moindre de ses mérites, des éléments de réflexion et d'appréciation nouveaux pour tenter de comprendre ce qui a fait (et défait, serait-on tenté d'ajouter...) la gauche française, ce qui en explique la trajectoire à nulle autre pareille, les succès (éphémères), les échecs et les tragédies, parfois. Celles et ceux qui sont désireux d'appréhender la gauche française sous un jour un petit peu différent liront ce livre avec le plus grand profit. Cette gauche française, l'auteur nous la rend plus intime, plus intelligible... et, peut-être, un peu plus humaine parce que riche de contradictions et de défaillances. Surtout, le livre de Christian Savés éclaire cette magnifique citation de Raymond Aron qui vient ouvrir son essai : « Les sentiments résistent longtemps à la réfutation des idéologies par lesquelles ils s'expriment et se rationalisent ». Cette résistance sentimentale et idéologique à la réfutation par les faits explique, en définitive, la trajectoire politique de la gauche française... pour le meilleur ou pour le pire, selon les points de vue. Elle dessine les contours de son idiosyncrasie et nous la révèle sans fard, telle qu'en elle-même, avec ce qu'elle peut avoir d'attirant et de repoussant, à la fois.

Un essai original et stimulant, en somme... qui ne laissera personne indifférent, à droite

comme à gauche, qu'il plaise ou qu'il dérange. Mais n'est-ce point le but d'un livre, sa vocation la plus noble, que de susciter le débat sans forcément chercher à tout prix à rapprocher les points de vue, reconnaissant à chacun un droit à la différence ?

Arnaud BRILLAUD

Ed. L'Harmattan – *Questions contemporaines*, 2008, 23 €.

Mémoires d'un chemise rouge de Giuseppe Garibaldi

Une réédition des mémoires de l'homme de l'unité italienne vient de sortir à la rentrée 2008. N'en négligez pas la lecture. C'est Antoine de Saint-Exupéry qui un jour a écrit : « La victoire endort un peuple, la défaite en réveille un autre ». La formule sied bien à Giuseppe Garibaldi. En relisant ces lignes écrites il y a plus d'un siècle, le lecteur replonge dans le 19^e siècle un peu trop oublié et si riche. Le siècle du romantisme, du printemps des peuples, de la si belle année 1848 et de ses folles utopies, de la tragédie de la Commune en 1871.

Né en 1807, Giuseppe Garibaldi pendant 75 ans traverse le siècle en homme pressé et en homme d'action. Si Mazzini fut le penseur de l'Unité italienne, Cavour l'organisateur, Garibaldi en fut le bras armé. Si l'Italie « devait se faire par elle-même », il n'en sous-estima pas les dangers. Tout entier voué à la cause d'italienne, il tira les enseignements de l'échec de la République romaine en 1849.

Même si Cavour dit un jour qu'il avait « un cœur d'or mais une cervelle de bœuf », Garibaldi promena sa générosité dans les

Deux Mondes par delà les dangers, les embûches et les pièges. Le siècle de Bolivar et de Lamartine, de l'élan romantique est aussi celui de Monsieur Guizot et de la boutique triomphante. L'italien né à Nice préféra une action de corsaire et de guérillero en Amérique latine qui de 1835 à 1848 le rendra très populaire en Europe. Il créera en 1843 sa légion de volontaires italiens, « les Chemises Rouges », ainsi nommée parce que ses soldats étaient vêtus pour des raisons économiques de la tunique de laine rouge destinée aux ouvriers des abattoirs argentins.

Héros de la Révolution italienne, Victor Hugo dira de lui « Il va, il court, il marche, sa marche est une trouée de flammes ». L'Europe va s'arracher cet héros des causes difficiles, un homme d'action perpétuellement en mouvement et si différent de son contemporain Karl Marx qui ne cessera de le railler. Car le siècle se dispute le cœur des peuples : cause nationale ou cause sociale. La lutte est encore incertaine. Le Nouveau Monde veut chasser les monarchies espagnole ou portugaise et imiter l'Amérique du Nord. Et l'Ancien Monde est aux mains des monarques. Garibaldi va combattre avec son cœur et ferrailer avec ses tripes : contre l'Empereur d'Autriche, le Pape, l'Empereur du Brésil, l'Empereur des Français, le Roi des Deux Siciles. Toujours pour la cause de la liberté. A l'automne de sa vie, il viendra en 1870 avec un bataillon de volontaires, le Bataillon des Vosges combattre aux côtés de l'armée française. Il manquait à son tableau de chasse le Roi de Prusse et l'Empereur d'Allemagne. Il se couvrit de gloire, seul général d'armée à voir le dos des Prussiens. Paris le porta en triomphe et en fit son député à l'Assemblée Nationale. A l'Assemblée de Bordeaux, l'Assemblée de Monsieur Thiers, l'accueil fut

mitigé. Victor Hugo toujours lui ajouta : « Personne ne s'est levé pour défendre cette France qui avait si souvent pris la cause de la civilisation : ni roi, ni Etat, ni personne ; excepté un homme seul ». Tout était dit ou presque. L'homme seul fut traité avec grossièreté par cette assemblée de la boutique triomphante. Il s'en retourna seul, dans son île de Caprera et médita la phrase du poète « Il faut avoir vingt ans jusqu'à son dernier jour ». Ce qu'il fit.

Albert KALAYDJIAN

Edition du Sextant, 17 €.

Ce que je sais... de Charles Pasqua

« Le cœur d'un homme d'Etat doit être dans sa tête » a un jour dit Napoléon I^{er}. Charles Pasqua qui fut un jour comparé au maréchal Ney n'a assurément pas manqué de tête tout au long de sa longue vie politique. Une vie consacrée tout entière par ce bonapartiste « afin d'entretenir la flamme pour que demain quelqu'un se lève ».

Dans ses mémoires politiques, Charles Pasqua ne lève qu'un coin de rideau. Et il faut lire entre les lignes ou même entrevoir ce qui est dissimulé. Mais il est bon de comprendre aussi ce qui est si éloigné de notre tradition politique, de nos convictions philosophiques, de notre exigence morale. Le rideau s'ouvre donc sur 35 ans de notre vie politique en 1974, année terrible pour le mouvement gaulliste. Mais avant il y eut ce que le rideau cache soigneusement.

La rivalité des barons du gaullisme entre eux, la sourde hostilité des « godillots », des « compagnons », les courants contradictoires au sein du « mouvement ». Comprenez l'appareil du parti, les élus et les caciques. Sur fond de rivalité avec un homme qui n'a été ni résistant, ni militant du parti, ni élu de terrain dont le Général s'est entiché. Il l'a utilisé dans son cabinet un temps après la Libération, s'en est peu servi au RPF et l'a rappelé auprès de lui pour en faire son directeur de cabinet à l'Hôtel Matignon en 1958. Georges Pompidou car il s'agit de lui n'a jamais fait partie des grognards. Sa nomination comme Premier ministre le 15 avril 1962 fut un triple coup de force. Vis-à-vis d'abord de la Constitution lue jusque là comme parlementaire car pour la première fois depuis le 16 mai 1877, un chef de gouvernement, en l'occurrence Michel Debré, quittait le pouvoir sans avoir été mis en minorité. Vis-à-vis du Parlement ensuite : pour la première fois depuis le général de Rochebouët nommé par Mac Mahon en novembre 1877, un non parlementaire était chargé de former un gouvernement. Vis-à-vis du mouvement gaulliste enfin car ce n'était pas un paladin qui était nommé, mais un homme seul dont le seul soutien était le Général.

Un homme seul mais à l'ambition dévorante ce que les gaullistes mirent quelque temps à le comprendre. Un homme seul mais suffisamment efficace pour contrôler la machine gouvernementale. Un homme seul mais suffisamment habile pour contrôler le groupe parlementaire à l'Assemblée Nationale. Car Georges Pompidou n'avait pas oublié la leçon de 1952 qui avec la constitution de l'Union Républicaine d'Action Sociale (URAS) avait vu De Gaulle perdre le contrôle de son parti. Et Charles Pasqua est tout entier un homme du

parti gaulliste, « du mouvement » comme ils disent. Et un sénateur gaulliste dans un courant politique où le Sénat compte peu parce qu'infidèle. Et un homme politique qui parle peu de ces années qui précéderent l'année terrible de 1974. Des années où l'ambition grandissante de Georges Pompidou heurta des sensibilités gaullistes, souleva des animosités, inquiéta certains, suscita l'hostilité déclarée des gaullistes de gauche et convainquit le Général de prononcer sa disgrâce.

Charles Pasqua demeure silencieux sur cette époque qui vit certains gaullistes préparer la succession sinon le départ du grand homme. Charles Pasqua n'en était assurément pas comme il n'était pas pompidolien. Ce gaulliste de conviction l'était jusqu'aux bouts des ongles. Assurément il n'était pas non plus un partisan de Jacques Chaban-Delmas, un ministre de Mendès France et Guy Mollet, un ministre gaulliste sous la IV^e République presque un péché originel. L'observateur comprend mieux pourquoi l'homme n'est pas séduit d'emblée au printemps 74 par Jacques Chirac, un fidèle de Georges Pompidou et explique au début de ses mémoires comment il essaie de convaincre Pierre Messmer de briguer la charge suprême.

Pour cet homme tout entier consacré à sa famille politique, l'année 1974 le voit entrer dans la machine et réaliser son rêve. S'il ne fut pas un privilégié de la rue de Solférino, il fut celui de la rue de Lille et prenons le pari qu'il n'aima pas la Tour Montparnasse. Car Charles Pasqua fut avant tout un militant de base du RPF de ses vingt ans, de l'aventure gaulliste « mythique » au dessus des partis et au service de la France. Les deux livres dévoilent ce que fut la vie de ces gens-là et nous fait mieux comprendre l'incompréhension intime d'avec

Jacques Chirac. Mais des mystères demeurent, notamment le soutien à Edouard Balladur... Le politologue Habert l'avait comparé à Louis Philippe alors que Jacques Chirac était un Bonaparte. Mais après tout Charles Pasqua avait-il pressenti qu'il ne serait jamais Napoléon III mais Napoléon IV, un homme qui désespéra partisans et électeurs et perdit tout le capital politique du bonapartisme pendant plus d'un demi-siècle.

C'est sans doute ce que sait Charles Pasqua. Peut-être le confiera-t-il un jour dans un troisième volume ou reviendra-t-il méditer dans le bureau de Cambacérès ou dans l'anti-chambre des portraits des ministres de l'Intérieur comme il le fit en ce jeudi 20 mars 1986. Il songea ce jour-là à son père gardien de la paix, à sa mère tout entière dévouée à sa famille. Mais peut-être se rappela-t-il de ce mot de Léon Battista Alberti : « Nul autre que le pouvoir n'éclipse autant la vérité ».

Albert KALAYDJIAN

Editions du Seuil (volumes 1 et 2), 40 €.

Grignan et la Provence à la fin du XVII^e siècle

Jacqueline Duchêne est un écrivain qui n'a plus à faire ses preuves. Certes elle a beaucoup collaboré avec son mari, le regretté professeur Roger Duchêne, pour l'édition critique des lettres de la Marquise de Sévigné, (*Correspondance*, La Pléiade, 3 vol. Gallimard, dernière édition 2005), mais elle compte aujourd'hui une œuvre personnelle considérable à son actif. Elle nous a donné plusieurs biographies de grands personnages de la fin du XVII^e siècle et de l'entourage de la

Marquise en particulier une magnifique vie d'*Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans*, (Fayard, 1995) dont l'oraison funèbre de Bossuet, « Madame se meurt, Madame est morte », a inscrit dans les mémoires le souvenir de sa mort brutale et inattendue. Quatre romans chez Lattès ont mis en scène des personnages du même temps dont *La dame de Vaugirard* (1997) *Mademoiselle, duchesse de Montpensier* (1999) et *Madame l'étrangère, la princesse palatine*, (2001).

Elle nous offre une nouvelle biographie de grande qualité, celle de *François de Grignan*¹ de fait gouverneur de la Provence pendant un demi-siècle et beau-fils de la marquise de Sévigné. Acteur de premier plan de notre histoire locale, Grignan nous apparaît désormais en pleine lumière, dans une analyse fine de son caractère et le déroulement détaillé d'une vie consacrée aux devoirs de sa charge, au service du roi et de la Provence.

Lorsque le comte François de Grignan est nommé par Louis XIV lieutenant général pour le gouvernement de la Provence, le 29 novembre 1669, il est marié en troisième nocces depuis le début de l'année, avec Françoise-Marguerite de Sévigné, la délicieuse fille de la Marquise, dont la grâce avait charmé la cour et les ballets du roi jusqu'alors. Il emmène avec lui sa jeune épouse en Provence, au château de Grignan et pendant plus de quarante ans, il va se partager entre ses devoirs d'époux et de père et sa tâche administrative. La charge était lourde et ne lui laissait guère de repos. Obligé de batailler pour faire voter chaque année les impôts par une assemblée des Communautés de Provence souvent récalcitrante, de réprimer l'activité des protestants et de les contraindre par la force à respecter l'Edit de Fontainebleau qui a supprimé l'Edit de Nantes. Il quitte sans cesse son magnifique château pour courir des Alpes à la

¹ Ed. Jeanne Laffitte, 22 €.

Méditerranée contenir des voisins prêts à envahir le pays. Grignan au service de Louis XIV a payé de sa personne et grandement de sa bourse déjà fort écornée par les dettes héritées de son père, ses obligations financières d'aîné envers ses frères et sœurs, le remboursement des dots de ses deux premières femmes. Le mariage de son fils Louis-Provence avec la fille d'un riche financier, suivie de la mort prématurée de ce fils unique, n'empêchera pas la ruine totale de son illustre famille.

Robuste et endurant Grignan survécut à sa femme morte en 1705 et à sa belle-mère morte en 1694 dans son château de Grignan. Il avait réussi

à conserver avec la marquise, guère plus âgée que lui, la connivence de leur jeunesse à la Cour et une vive admiration pour son esprit et son talent épistolaire. A son tour, il meurt à la tâche le 31 décembre 1714, au relais de Saint-Pons près du pont sur l'Arc où il avait fait halte, avant de rentrer à Marseille. Il avait 82 ans. Un personnage attachant, témoin des qualités et des convictions de la grande noblesse de son temps, au cœur du pays provençal. Une vie passionnante écrite dans le style alerte, celui d'une épistolière, qui caractérise la plume de Jacqueline Duchêne.

Jean CHÉLINI

In memoriam

Francis OLIVIER

Notre ami, Francis Olivier, co-auteur avec Charles Delamare de "L'Europe, incarnation de la démocratie chrétienne"- L'Harmattan éditeur - est mort le 7 janvier dernier. En hommage à sa pensée, nous publions ci-dessous un extrait du livre, où il exprime son sentiment critique sur le monde actuel. Il n'est peut-être pas si fâché de l'avoir quitté !

[...] Hélas ! Aujourd'hui, on a beau habiter dans un village, ce que Léon Bloy tenait à appeler la *syphilisation* vous rattrape. Il y a toujours dans le voisinage un cinéma qui veille à faire bénéficier les populations rurales de films dont la vulgarité, de pensée et d'expression, est encore plus frappante que l'obscénité. Et puis, bien sûr la télévision est là jour et nuit pour vous arracher à la solitude redoutée, et rappeler les jeux de cirque. On n'y livre pas des chrétiens aux bêtes¹ (encore que...), mais on expose à la dérision tout ce que l'âme humaine peut concevoir ou ressentir de plus délicat ou noble.

¹ C.D. Mais pour ce qui est de livrer des bêtises aux chrétiens, ils ne sont pas manchots, ces Messieurs-Dames de la télé !...

Beaucoup l'ont dit : on peut être solitaire et solidaire. Le Christ fréquentait les foules, sur lesquelles il lui arrivait de pleurer (parce qu'elles étaient foules ?). Mais il se retirait aussi dans les déserts. Y faisait-il moins « les affaires de (son) Père ? »

A la parole connue de la Genèse : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul », Denis de Rougemont avait raison d'ajouter : « Il n'est pas bon non plus que l'homme soit masse ».

La description que tu fais de la condition de beaucoup de nos contemporains est à peine forcée. Si l'on ajoute à l'émoussement des sens la difficulté d'orientation dans le temps et l'espace des jeunes générations, privées d'un

enseignement d'histoire et de géographie fort, et les effets déshumanisants d'Internet, on peut craindre que l'homme de l'avenir ne soit terriblement abstrait et désincarné. Il aura beau avoir une philosophie matérialiste, il aura perdu le contact avec les saveurs de la Création. Rappelons-nous la réflexion du poète russe André Biély qui, voyant dès les débuts du bolchévisme les queues se former devant les magasins d'alimentation, s'était écrié : « Maintenant que le matérialisme a triomphé, la matière s'est enfuie ».

J'ai sous les yeux un billet de banque émis dans les années 60 dans une démocratie popu-

laire ; on y voit une vaste usine couronnée de fumée, et une campagne verdoyante et fertile ; spectacle qui, il y a encore peu de temps, inspirait espoir en un avenir prospère et confiance dans la vie, et l'industrie humaine. Aujourd'hui la valeur de ces symboles s'est inversée. La campagne fait penser à la désertification, à la surproduction, à la chute des cours, aux nitrates ; l'usine et ses miasmes évoquent la pollution, le chômage, les conflits sociaux. Ce qui exaltait inquiète. Même si la bamboula généralisée et l'optimisme de commande tentent de le cacher, on ne peut nier que l'humeur de l'humanité se soit assombrie. [...]

Les auteurs

Michel ALBERT, ancien commissaire général au Plan, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques

Maurice BLIN, agrégé de philosophie, ancien sénateur des Ardennes

Charles DELAMARE, rédacteur en chef de France Forum

Charles DASVILLE, pseudonyme d'un ancien fonctionnaire

Jean FRANÇOIS-PONCET, sénateur, ancien ministre des Affaires étrangères. Auteur de « 37, quai d'Orsay - Mémoires pour aujourd'hui et pour demain », éd. Odile Jacob.

Jean-Pierre GOUZY, vice-président de la Maison de l'Europe, Paris

Olivier HENNO, (MoDem) maire de Saint-André et premier vice-président de Lille Métropole

Albert KALAYDJIAN, chargé d'études à la Fondation R. Schuman, conseiller municipal de St-Ouen

Jean-Philippe LARRAMENDY, diplômé d'HEC et MBA de Wharton, président de l'Institut France Euskadi

André LE GALL, écrivain, ancien élève de l'ENA

Jacques MALLET, ancien député européen

Claude MEYER, maître de conférences à SciencesPo., ancien directeur général adjoint de Bank of Tokyo-Mitsubishi, Paris

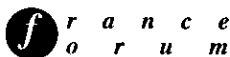
Bernd POSSELT, président de Pan-Europa Deutschland

Jean-Pierre PRÉVOST, politologue

Philippe SÉNART, président honoraire à la Cour d'Appel de Paris, sous ce pseudonyme critique littéraire et dramatique

Claire STREEM, pseudonyme

Jean-Marie VANLERENBERGHE, (MoDem) sénateur-maire d'Arras et président de la communauté urbaine d'Arras.



Directeur de la publication : Charles Delamare – Gérant : Catherine Bruno – Comité de rédaction : Jean Chélini, Jean-Marie Daillet, Charles Delamare, Albert Kalaydjian, Anne Laborde Medevielle, Jacques Mallet, Jean-Pierre Prévost – Secrétariat-abonnement : Thérèse Desplanques – Maquette : Jean Plonka – Rédaction : 133 bis, rue de l'Université, 75007 Paris - Téléphone : 01.53.59.20.60 - Fax : 01.53.59.20.59 e-mail : france-forum@orange.fr – Commission paritaire : 0113 P 86488 – Impression : Roto Presse Numéris - 36-40, bd Robert Schuman, 93190 Livry-Gargan.

Face à la crise

La faillite de l'oligarchie par Charles Delamare

Pour une société de confiance par Michel Albert

Chrétien et social par Bernd Posselt

Les 4 piliers de l'ESM par Charles Dasville

Et si ce n'était pas qu'une crise ? par Jean-Pierre Prévost

La solidarité territoriale, grande oubliée du plan de relance

par Olivier Henno et Jean-Marie Vanlerenberghe

Et si la région était l'avenir de l'économie ? L'exemple du Pays Basque espagnol

par Jean-Philippe Larramendy

Investissez, investissez, investissez par Claire Stroom

Chine et Japon face à la crise par Claude Meyer

L'Union européenne – La présidence et au-delà par Jean-Pierre Gouzy

Cinquante ans après :

Restauration capitaliste ? débat entre Maurice Byé et Daniel Villey

Dossiers et études

Entretien avec Jean François-Poncet par Jacques Mallet

Les élections en Israël : un choix paradoxal par Albert Kalaydjian

De retour d'Arménie par Jean-Pierre Prévost

Le Sénat, bâtisseur et témoin par Maurice Blin

Sommaire détaillé page 3